— VENDREDI 31 AOUT 1979

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10757

20 PAGES



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 rls.; Italie, 500 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Moscou met en garde l'Occident contre la tentation d'une coalition antisoviétique

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « guerre préventive » du Sud-Liban

Le débat qui se déroule au Conseil de sécurité de l'ONU sur plainte du gouvernement libanais, à propos des raids et bombardements israéliens dans le sud de son territoire, s'est ouvert par un appel pathétique du délégué de Beyrouth. Rappelant qu'en une seule semaine plus de cent civils ont trouvé la mort et que pour 10 % la population libanaise est désormais sans abri, M. Tueni a résumé l'engrenage de la violence qui ensanglante son pays en une phrase lorsqu'il s'est demandé « si tous les Libanais doivent être massacrés parce que M. Begin veut continuer à tuer les Palestiniens avant qu'ils ne massacrent les Israéliens. C'est plus que nous ne pouvons supporter et plus que le monde ne devrait tolérer ».

Depuis le raid palestinien d'avril 1978, qui fit de nombreuses victimes civiles en Israël, la politique de représailles menée par Jérusalem a pris de telles proportions que les arguments avancés pour la justifier trouvent de moins en moins de créance. Au sein même du gouvernement israélien, des voix s'élèvent pour mettre en doute son bien-fondé ou, comme vient de le dire un député travailliste, sa « rentabilité ». Même si chacun juge légitime toute action contre les Palestiniens, l'évidente démesure de la riposte, qui dévaste une partie du pays voisin et multiplie les victimes innocentes, amène bon nombre de compatriotes de M. Begin à se demander si elle n'est pas en fin de compte, selon l'expression du général Barlev, ancien chef d'état-major de l'armée, « le genre de campagne où l'on a plus à perdre qu'à gagner ».

C'est bien entendu sur un plan plus élevé que vient de se placer le gouvernement français en publiant un communiqué d'un ton particulièrement net et en condamnant fermement « les actes de violence entrepris contre le Liban, ses ressortissants et ses institutions ». Sans méconnaître en rien le droit d'Israël à la sécurité et l'argument de « légitime défense » qu'il avance sans trêve, la France dénonce une politique qui consiste à ignorer ou à minimiser le rôle des « casques bleus », à soutenir l'action armée d'un officier rebelle à son gouvernement et à pilonner sous d'incessants tirs d'artillerie une région durement éprouvée. Soutenir le Liban dans cette épreuve ne consiste pas, comme l'affirme l'ambassade d'Israël à Paris, à mettre sur un même plan « la victime et l'agresseur ». Le gouvernement français attire, par ailleurs, l'attention sur « les graves conséquences et les dangers de la situation actuelle ».

Ce langage ne saurait bien évidemment suffire à amener Jérusalem à la réflexion et encore moins à la modération. Toutefois, la prise de position de la France, qui a été lue devant le Conseil de sécurité par son représentant, rejoint sur le fond la condamnation de la « guerre préventive » portée dans la même enceinte par M. Young au nom des Etats-Unis. Débarrassé de toute menace sur sa frontière sud et assurant vouloir s'engager dans un processus de paix générale, Israël ne peut en effet présenter de façon convaincante le conflit qu'il mène sur une grande échelle au Liban comme la seule façon de relever un défi où il irait de sa survie.

Lorsque des positions extrémistes et des assertions manichéennes seront abandonnées à Jérusalem, on pourra enfin espérer en l'avènement d'une paix véritable. Celle-ci se fera sans doute, comme l'a dit récemment M. Nahum Goldmann, autorité lucide du judaïsme mondial, « sans M. Begin et après lui ». Elle implique que l'O.L.P. ait part à la négociation qui assurera enfin pleinement la sécurité d'Israël. Mais si Jérusalem poursuit son actuelle politique, dans quel état le Liban abordera-t-il cette paix ?

(Lire nos informations page 4.)

Les entretiens de La Havane

Le maréchal Tito et M. Fidel Castro débattent de l'orientation du mouvement des non-alignés

Le maréchal Tito est arrivé, mercredi 29 août, à La Havane, où il a été accueilli par M. Fidel Castro. Le chef de l'Etat yougoslave effectue, en principe, une visite officielle à Cuba. En fait, il entend s'entretenir avec M. Fidel Castro avant l'ouverture, le 3 septembre, du sommet des non-alignés, de l'orientation de ce mouvement.

Les deux hommes incarnent en effet les deux tendances qui risquent de s'opposer pendant la conférence : la tendance « progressiste », dont les Cubains sont les chefs de file et pour laquelle le bloc soviétique est l' « allié naturel » des non-alignés, et la tendance « historique », dont le maréchal Tito est le plus prestigieux porte-parole, pour laquelle les non-alignés doivent rester indépendants des blocs.

De notre envoyé spécial

La Havane. — Cristallisant les affrontements entre les deux principaux courants du mouvement non aligné, la question de la représentation du Cambodge a occupé une large partie des travaux de la réunion préparatoire au sixième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'ouvre lundi 3 septembre. Incapables de parvenir à un accord sur cette question tant les positions sont tranchées, les diplomates ont renvoyé la décision à la conférence des ministres des affaires étrangères, qui siège, à partir de ce jeudi 30 août, avant le sommet. Mais il est peu probable qu'une solution se dégage de cette réunion.

Les non-alignés n'ont pas plus avancé sur ce point que lors de la réunion de leur bureau de coordination, en juin, à Colombo. Un compromis a la faveur de plusieurs pays, et notamment de la Yougoslavie et de l'Algérie : la décision serait laissée en suspens. Aucune délégation cambodgienne ne serait admise à participer à la conférence. Une telle politique de la chaise vide prévaut d'ailleurs actuellement.

Les Cubains, certes, ont tenté d'imposer la présence des hommes liges du Vietnam au pouvoir à Phnom-Penh. Ils se sont heurtés aux gardiens des traditions d'un mouvement qui ne dispose pas de charte écrite, mais veut qu'aucun de ses membres n'en soit exclu sans un concensus. Une vingtaine de pays se sont montrés favorables à l'admission du représentant du gouvernement Heng Samrin, mais un nombre légèrement supérieur, et notamment les Etats de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont déclaré qu'une telle décision reviendrait à entériner l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, en violation des principes du non-alignement.

Avec des nuances, ces pays ont également fait valoir que le Kampuchéa démocratique (le précédent régime cambodgien) continuait à être accrédité auprès des Nations unies. Le chef de la mission des Khmers rouges à New-York, M. Thioum Prasith, est arrivé à La Havane, mais a été confiné loin du siège de la conférence, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Ce parti pris cubain a paru de mauvaise augure à certains délégués. Cependant de nombreux pays sans grande influence au sein du mouvement en sont réduits à compter les coups entre les deux principaux camps.

La question de la « suspension » de l'Egypte ne se pose pas en des termes aussi aigus qu'à Colombo depuis la récente réunion de l'O.U.A. Aucun pays ne semble ouvertement prêt à défendre al cause égyptienne à La Havane, où ne viendra pas le président Sadate, mais où sera présent M. Arafat, mais cela ne semble pas une raison suffisante pour tenir à l'écart du groupe des non-alignés l'un de ses fondateurs. Aussi bien s'attend-on plutôt que la conférence condamne en termes suffisamment forts les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien sans prononcer aucune « exclusion ».

De nouveaux adhérents

Les conflits que souligne la question cambodgienne ont également marqué la rédaction par Cuba du projet de déclaration finale. Sa première mouture a soulevé de sérieuses réserves de la part de la Yougoslavie et de plusieurs autres Etats dits modérés. Les Cubains ont, en effet, tenté de faire « passer » dans ce document d'orientation politique les thèses militantes qu'ils avaient déjà développées à Belgrade lors de la réunion ministérielle l'année dernière et notamment de présenter implicitement les pays socialistes comme les « alliés naturels » des non-alignés.

On sait que la Yougoslavie combat cette conception et s'attache à défendre l'indépendance du non-alignement. Ce débat sera au centre des entretiens entre les présidents Castro et Tito, jeudi ou vendredi.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 3.)

La « politique de soutien »

• Les confédérations ouvrières accepteront la concertation proposée
• Le patronat du bâtiment et des travaux publics attend la confirmation des mesures

Les réactions des milieux politiques aux décisions du conseil des ministres du 29 août sont sans surprise. (Lire page 17.) La C.G.T. estime que les mesures sociales adoptées ne répondent pas aux problèmes posés ; la C.F.D.T. ne voit pas de modification notable de la politique gouvernementale ; mais les autres syndicats prennent acte, parfois favorablement — comme F.O. — des majorations exceptionnelles d'aides sociales, en insistant cependant sur la nécessité de les compléter rapidement. Pour l'Union des associations familiales, le plan gouvernemental « n'est pas sans signification », mais il reste, selon elle, à définir « une vraie politique familiale ». En réponse à la lettre du premier ministre leur proposant une concertation, les syndicats devraient se prononcer positivement ; la FEN et la confédération des P.M.E. ont déjà donné leur accord.

Les professionnels, publics ou privés, des travaux publics et du bâtiment ont accueilli avec une satisfaction mêlée de réserve les mesures gouvernementales. Celles-ci sont plus considérées comme devant stopper la dégradation de l'activité que comme des mesures de relance. On se soucie fort, dans ces milieux, que le budget de 1980 assure le suivi de la politique gouvernementale « de soutien ».

Enrayer la dépression

Le conseil que M. Barre donnait, mercredi, aux futurs premiers ministres, il ne se l'est pas tout à fait appliqué à lui-même, puisqu'il n'a pas résisté, une fois encore, au plaisir d'exagérer les erreurs de son prédécesseur et la réussite de sa propre gestion. Le dossier est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Sauf pour noter que, en imputant les difficultés au seul « choc pétrolier » à venir, le premier ministre rend peu convaincante sa démonstration : comment expliquer par des faits qui ne se sont pas encore produits (le renchérissement du pétrole ne pèsera à plein qu'à partir de septembre) la stagnation des investissements privés depuis trois ans, celle de la production industrielle depuis trois trimestres, l'accélération de la hausse des prix depuis janvier, le redoutable gonflement de la masse monétaire, la persistance du déficit budgétaire trois années de suite, le retard du SMIC sur les salaires moyens, etc. ?

Au-delà du faible plaidoyer du premier ministre, comment mesurer l'effet qu'aura le nouveau dispositif gouvernemental sur l'anémie économique française ? Quelques chiffres-clés permettent de le supputer :

1) Les 1 600 millions supplémentaires accordés à quelque quatre millions de familles en octobre (1 050 au titre de la prime de rentrée scolaire et 550 comme majoration du complément familial), ainsi que les 400 millions versés, à la même date, à environ deux millions de personnes âgées, représenteront au total 0,5 % du revenu disponible des ménages français pendant le dernier trimestre.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

DEMANDEUR D'EMPLOI

Dans la commedia dell'arte du pouvoir, quel emploi confier à M. Raymond Barre puisqu'il refuse, avec une égale énergie, d'être Matamore ou Joli Cœur ?

Physiquement, il est ce qu'en terme de théâtre on appelle « une rondeur », mais il lui manque la jovialité réconfortante qui humanise ce genre de personnage.

En fin de compte, le rôle qui convient le mieux au meilleur économiste de France dans la tradition italienne est, à côté de Pantalon le Magnifique, négociant vénitien de grande allure, celui du Docteur de Bologne, qui parle si doctement de tout ce qu'il ne sait pas faire.

ROBERT ESCARPIT.

L'inflation en R.F.A.

« L'état d'alarme numéro un » est proclamé

Les prix de détail continuent d'augmenter fortement en R.F.A. En juillet, l'indice du coût de la vie a de nouveau progressé de 0,6 %, chiffre élevé pour l'Allemagne fédérale. L'inflation évolue maintenant chez nos voisins au rythme annuel de 6,5 % depuis le printemps. Il y a un an, à la même époque, le coût de la vie était complètement stable.

Cette explosion inquiète si fort les dirigeants allemands que M. Emminger, président de la Banque centrale, a jugé nécessaire de proclamer l' « état d'alarme numéro 1 ».

La politique allemande du crédit, qui avait commencé à se durcir au début de l'année (relèvement du taux des avances sur titres, augmentation des réserves obligatoires des banques, hausse du taux de l'escompte porté à 4 %), s'est encore renforcée en juillet, avec un nouvel enchérissement du taux de l'escompte, porté à 5 %. Les particuliers qui achètent à crédit paient maintenant des taux d'intérêt d'au moins 9 %, auxquels ils n'étaient plus habitués.

M. Schmidt vient de déclarer que le taux d'inflation « *retomberait de manière sensible* » en 1980. Mais il n'a pas caché qu'il y faudrait quelques sacrifices. Les réductions d'impôt sur le revenu, demandées par l'opposition, sont remises à plus tard. Et pour bien préciser ce qu'il n'est plus possible de faire, le chancelier a décidé d'organiser, début septembre, une « table ronde » à Bonn.

A l'évidence, la crise de 1923, année de folle inflation, a laissé de trop cuisants souvenirs dans la mémoire collective pour être oubliée. Ce qui explique que les membres du gouvernement soient à peu près unanimement d'accord avec la Bundesbank pour stopper par tous les moyens une inflation dont on trouve les premières traces dès le début de 1978, époque à laquelle une véritable ruée s'était produite sur les maisons individuelles, à la suite du plan de relance de 1977.

L'Allemagne fédérale va-t-elle être amenée à freiner peu à peu une croissance économique qui profite depuis des mois aux pays occidentaux, et à la France notamment ? S'il en était ainsi les conséquences en seraient lourdes. L'année 1980 s'annonce déjà assez sombre, qui verra se conjuguer l'effet des hausses pétrolières et des politiques anti-inflationnistes menées par plusieurs pays, notamment par les Etats-Unis, où les taux d'intérêt viennent d'être portés à des niveaux records.

ALAIN VERNHOLES.

LE DÉBAT SUR LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Une passe d'armes académique

par JACQUES ISNARD

La mise au point de la présidence de la République au sujet du débat qui s'est instauré après les propositions de M. Alexandre Sanguinetti et du général Georges Buis pour une coopération franco-allemande en matière de dissuasion nucléaire devrait mettre, provisoirement sans doute, un point final à une controverse sur la défense européenne qui, régulièrement depuis la disparition de Georges Pompidou, resurgit en France.

A plusieurs reprises, dans un passé récent, M. Valéry Giscard d'Estaing a eu l'occasion d'affirmer que cette question d'une construction militaire européenne ne se posait pas, parce qu'elle n'était pas d'actualité. Malgré cette déclaration de principe, les polémiques ont continué ici ou là, avec plus ou moins de bonne foi.

En vérité, si les spéculations peuvent aujourd'hui reprendre, c'est que chacun sent confusément qu'après les dernières élections à l'Assemblée européenne et avec les négociations entre Américains et Soviétiques sur un contrôle de leur armement nucléaire, l'Europe a pris conscience d'une manière plus aiguë de ses propres intérêts. Dans le même temps sont, en effet, apparues la volonté des Européens d'aller de l'avant avec l'instauration d'un parlement élu et qui pourrait accroître ses pouvoirs par sa propre dynamique interne, et la conviction, chez ces mêmes Européens, que Moscou et Washington tentent de s'entendre pour écarter la menace nucléaire de leur territoire au risque de multiplier les dangers d'un affrontement idéologique et d'une guerre classique ailleurs dans le monde, y compris sur le continent européen transformé en champ de bataille.

Ni isolée ni neutre

Le gouvernement français n'a pas attendu que l'opinion publique prenne conscience de cette évolution des rapports stratégiques dans le monde pour affirmer le rôle de son dispositif militaire national dans la défense de l'Europe.

Déjà, sous la présidence de Georges Pompidou, M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, avait souligné combien la France ne pouvait rester isolée, ni neutre, dans un environnement européen auquel la rattachent ses traditions historiques et sa spécificité géographique. Il avait rappelé que la France entendait demeurer seule maîtresse de sa décision d'intervenir, le cas échéant, à un moment de la crise qu'elle aurait choisi.

En mai 1976, le Parlement français a approuvé une loi de programmation militaire dont le préambule, véritable charte de la défense jusqu'en 1982, n'apporte pas de changements notables puisqu'il fixe — entre autres missions aux forces armées nationales — d'« *être en mesure, sans aliéner notre indépendance, de participer à la défense de l'Europe, y compris de ses approches septentrionales et méridionales* ». Cette participation potentielle traduit la solidarité de fait et d'intention qui nous unit à nos partenaires européens et qui contribue à la dissuasion d'une agression dans cette région.

(Lire la suite page 7.)

DANS L'ÉDITION

Une rentrée bien tranquille

La rentrée littéraire est là : même si les romans ne seront guère en place dans les librairies avant le 10 septembre — sauf « les Frères Montaurian », de Jeanne Champion, qui ouvre le feu avec une bonne semaine d'avance, — Bernard Pivot convoque vendredi, pour la reprise d'« Apostrophes », six romanciers. Lauréats en puissance, ô combien ! Ils n'ont pas encore été primés, ils ont derrière eux plusieurs livres, ils ont déjà retenu l'attention de la critique ou du public... De plus en plus, la saison romanesque s'accroche aux prix à remporter.

Est-ce une conséquence de l'inquiétude provoquée chez les éditeurs par les effets que la liberté des prix pourrait exercer sur le lecteur ? Elle est réelle et néanmoins la production garde son rythme : autour de cent soixante-dix romans. Un important effort des petits éditeurs compense un certain fléchissement des maisons moyennes.

Les traductions d'auteurs étrangers connus et moins connus sont relativement abondantes, bien que la saison, essentiellement vouée au roman français, ne leur soit guère favorable. On va retrouver notamment quelques-uns des plus grands romanciers d'Amérique latine : Jorge Amado, Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Gabriel Marquez.

En revanche, les hommes politiques se taisent, les protestations féministes s'entendent à peine, la « nouvelle philosophie », cette fille turbulente, est muette. Cela durera-t-il ?

Ce sont les biographies et mémoires tant d'écrivains étrangers que de français, d'hommes d'Etat du passé ou contemporains qui diversifient cette rentrée où se poursuit le boom du printemps sur les relations de voyage. Mais le fait le plus remarquable tient dans le raz-de-marée des livres sur la musique : nous saurons tout sur Mozart et l'Opéra... Cela prouve, en cette rentrée tranquille, que les éditeurs, finalement, connaissent bien la musique. — B. A.

(Lire page 10.)

Le Monde

idées

SCIENCES POLITIQUES

L'Association internationale de science politique, qui vient de fêter son trentième anniversaire, a tenu à Moscou son XIᵉ congrès du 12 au 18 août (le Monde du 21 août). Il a réuni plus de quinze cents spécialistes. Nous publions ci-dessous les commentaires de deux participants : le professeur Marcel Merle, vice-président de l'Association de 1976 à 1979, et M. Léo Hamon, ancien ministre, qui a présenté à Moscou un rapport sur les racines théoriques du pluralisme.

La leçon de Moscou

par MARCEL MERLE (*)

QUEL que soit l'intérêt de ce genre de congrès, le fait ne mériterait certainement pas de rester dans les annales si cette manifestation ne s'était pas déroulée à Moscou.

Pour comprendre la portée de l'événement, il suffit de rappeler que c'est la première fois que l'Association internationale de *science politique tient ses assises* dans un pays communiste. Jusque-là, les *débats* se déroulaient, pour l'essentiel, entre spécialistes occidentaux et dans des villes européennes ou canadiennes. Les représentants des pays socialistes de l'Europe de l'Est avaient cependant acquis droit de cité dans l'association et commençaient à y jouer un rôle appréciable. *Mais la présence soviétique* demeurait symbolique, tant par le nombre des participants que par celui des contributions aux travaux scientifiques.

Dans ces conditions, on pouvait se demander s'il était opportun d'accepter l'invitation *soviétique*. La question était d'autant plus fondée que le pays d'accueil dispose forcément d'une certaine *liberté de manœuvre à l'égard des* instances dirigeantes d'une association internationale.

Le comité exécutif n'a pas manqué d'examiner le problème sous tous les angles. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, au moment même où la question du choix du pays hôte s'est posée, il n'y avait pas d'autre candidature que celle de Moscou. Par ailleurs on voit mal de quel droit une association pourrait repousser l'invitation d'un pays dont l'association nationale est un de ses membres collectifs et dont les représentants siègent dans ses organes directeurs. Dès lors que l'association soviétique avait été admise au sein de l'Association internationale de science politique, il n'y avait aucun raison de lui infliger un traitement discriminatoire. Il n'en reste pas moins que le comité exécutif a pris, tout à fait consciemment, un certain nombre de risques en acceptant l'invitation soviétique, puisqu'il ne pouvait ignorer l'existence, dans ce pays, d'une symbiose étroite entre les savants ou les chercheurs et le pouvoir d'État. Dans quelle mesure le pari a-t-il été gagné et par qui ?

Quand les lustres se sont éteints dans la somptueuse salle de la Maison des syndicats, où eurent lieu la séance d'ouverture et la séance de clôture du congrès, les dirigeants soviétiques ont dû ressentir une grande satisfaction. Non seulement « leur » congrès avait réuni un nombre record de participants, *mais* il s'était déroulé sans incident public et il n'avait donné lieu, officiellement, qu'à des commentaires louangeurs. Il est vrai que les Soviétiques y avaient, à tous les sens du terme, « mis le prix » : une organisation lourde mais efficace, une hospitalité généreuse, une prévenance constante mais dépourvue de toute obséquiosité, ce sont là des *performances qui ne sont plus*, hélas, à la portée des budgets ou des ressources universitaires et qu'on ne rencontre plus que dans les pays où l'appareil d'État appuie sans réserves les initiatives des groupes scientifiques.

Des contreparties

La défense et l'illustration des thèses officielles du régime avaient été soigneusement préparées et orchestrées — avec l'aide, plus ou moins réticente, des voisins de l'Europe de l'Est. Aucun argument n'est resté sans réplique ; aucune position idéologique n'a été abandonnée. Le fait que toutes les thèses aient pu s'exprimer dans l'enceinte du congrès et que toutes les personnes ayant sollicité un visa (même celles qui avaient mauvaise presse en U.R.S.S.) aient pu l'obtenir peut être revendiqué comme un succès par les dirigeants d'un pays qui avait effectivement fort à faire pour rectifier son image de marque auprès des intellectuels occidentaux. Pour toutes ces raisons le comité central du P.C. de l'U.R.S.S., qui a manifesté son intérêt pour le congrès par l'envoi d'un message de M. Brejnev, peut être fier du travail accompli par les académiciens et par les universitaires soviétiques.

Mais le succès apparent de l'opération ne va pas sans quelques contreparties qui pourraient réserver des surprises dans l'avenir.

En premier lieu, il faut tenir compte du fait que les Soviétiques ont dû céder, non sans mal ni difficiles tractations (qui sont allées jusqu'à la menace d'annulation dans la semaine qui a précédé l'ouverture du congrès), sur la question des *visas*. Aucune discrimination n'a été tolérée, même pour l'octroi des visas *touristiques aux ressortissants* des pays qui, comme Israël ou la Corée du Sud, n'ont pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. Mais si la science n'a pas, fort heureusement, connu de frontières, il reste que l'U.R.S.S. n'a pas accepté de laisser participer au Congrès tel de ses ressortissants considéré comme « *dissident* » malgré l'invitation qui lui avait été adressée, conformément au règlement de l'Association internationale, par le responsable d'une des séances de travail. Même si elle peut se retrancher derrière la règle de la souveraineté territoriale, l'U.R.S.S. a *montré, en la circonstance*, que les concessions au « libéralisme » n'avaient de portée qu'à l'égard du monde extérieur et qu'elles ne pouvaient bénéficier en aucun cas à l'opposition interne. L'affaire a fait assez de bruit à l'intérieur du congrès pour éclairer les participants sur les limites imposées par le régime à la coopération scientifique internationale.

En second lieu, le fait que tous les propos aient pu être tenus et développés librement dans les salles du congrès — y compris la critique du système soviétique et de l'interprétation des accords d'Helsinki par Moscou — ne peut être tenu pour négligeable. Sans *doute la réplique a-t-elle été* fournie de façon plus ou moins adroite, et un observateur superficiel pourrait garder l'impression que nos interlocuteurs soviétiques sont un peu comme les poupées russes, identiques et in*terchangeables si l'on excepte* la diversité de leur talent d'exposition et de leur *degré* de courtoisie. Mais derrière cette confrontation une oreille plus attentive pouvait déceler, surtout dans les conversations privées, l'usure d'un discours convenu, stéréotypé, et le désir d'engager, par-delà les rôles imposés, un véritable dialogue. Ne nous berçons pas d'illusions : *la fonte du bloc idéologique* n'est pas pour demain ; mais les intellectuels soviétiques ne sont pas tous des robots, et il en est, même en dehors du groupe des dissidents, pour qui la dogmatique du régime est un carcan de plus en plus lourd à porter.

Recherche et militantisme

Enfin, le séjour en U.R.S.S. d'un bon millier d'intellectuels en provenance des pays occidentaux et de trop rares pays du tiers-monde n'a pas forcément contribué à améliorer l'image de marque du régime soviétique. Un esprit exercé à la critique peut difficile*ment se laisser abuser par la* propagande officielle : comment admettre qu'un gouvernement et ceux qui le servent puissent s'attribuer, sans la moindre restriction, le monopole de l'interprétation du marxisme ? Comment ne pas percevoir, même si l'on n'a pas eu le temps de fréquenter la rue du « Prolétaire rouge », que la nouvelle classe dirigeante, dont *nous étions les hôtes, bénéficie*, à raison même de son conformisme, de privilèges dont se trouve exclue la masse de la population ? Comment parler de recherche et de science dans un pays où les informations en provenance de l'extérieur sont strictement filtrées et censurées et où ceux-là mêmes qui, parmi les jeunes, ont eu le mérite d'ap*prendre à parler parfaitement* les langues étrangères n'ont jamais eu l'occasion de visiter les pays occidentaux ? Le citoyen soviétique ne retiendra du congrès que ce que les organes officiels d'information auront bien voulu lui dire (1). De tout cela, la réputation de l'Union soviétique à l'étranger ne sortira pas grandie.

Le bilan d'un tel congrès reste donc fort contrasté, comme il fallait s'y attendre. Mais les retombées de l'opération semblent, pour l'avenir, être plus inquiétantes que le congrès lui-même. Dans l'esprit des Soviétiques, le congrès de Moscou constitue le point de départ d'une nouvelle ère : celle qui sera marquée par l'égalité de chances et de droits, à l'intérieur de l'Association, entre les « trois mondes » que sont le monde capitaliste-bourgeois, le monde socialiste (Chinois exclus) et le tiers-monde. Si cette tendance, déjà manifeste dans les équilibres très subtils qui ont présidé à l'attribution des responsabilités scientifiques au cours de la préparation du congrès, venait à se confirmer, l'Association internationale se verrait condamnée à une politisation inexorable et catastrophique de ses activités.

Car le problème n'est pas, pour les hommes de science, de construire et d'opposer artificiellement trois univers et trois mentalités pour tenter ensuite — l'exemple de l'UNESCO montre par quels moyens et avec quels résultats — de les concilier. Le problème est de forger les outils d'analyse et de proposer, si besoin est, une lecture du monde qui prenne les Etats, les gouvernements et les forces sociales comme objets d'investigation et non comme héros ou comme traîtres. C'est pourquoi il faut regretter qu'aucun des orateurs qui sont intervenus dans les *séances d'ouverture* et de clôture du congrès n'ait cru devoir rappeler ces vérités élémentaires : que la science politique ne se confond pas avec le militantisme politique, que la cause de l'amitié des peuples, si justifiée soit-elle, ne doit jamais conduire à sacrifier la recherche de la vérité.

Si l'on veut parer à la menace qui pèse sur l'avenir de cette discipline, il faut commencer par convaincre les universitaires eux-mêmes du devoir qui leur incombe d'aller défendre leurs idées au-delà des frontières. Qu'une vingtaine de Français seulement aient été présents à Moscou (contre 250 Soviétiques, autant d'Américains et 60 délégués de chacun des pays de l'Est) suffit à montrer le poids dont nous disposons dans ces instances. Mais il faudrait aussi que les pouvoirs publics acceptent d'aider convenablement les universitaires qui sont invités à se déplacer à l'étranger. L'avenir de la culture française ne se joue pas seulement dans les établissements d'enseignement et dans les missions culturelles à l'étranger ; il se joue aussi dans les arènes où les pays concurrents n'hésitent pas à envoyer leurs gros bataillons en rangs serrés.

(1) Plusieurs faits caractéristiques peuvent être cités à l'appui de cette affirmation. Au cours de mon séjour à Moscou, on m'a demandé *trois interviews. La première a été* reproduite fidèlement dans l'hebdomadaire *Nouvelles de Moscou* (édition multilingue), n° 33 (2865) du 19 août 1979. Mais les deux pages consacrées à notre congrès ne figurent pas dans l'édition du même numéro destinée à la consommation intérieure. L'agence Tass, dans un communiqué du 16 août, me prête un discours que je n'ai jamais tenu et m'attribue une chaleureuse approbation d'un message de M. Brejnev, alors que l'interview a été effectuée trente-six heures avant la publication de ce message. Quant à la troisième interview, destinée à la radio soviétique, mon interlocuteur m'a déclaré sans la moindre gêne qu'il ne pourrait pas publier la totalité de mes propos parce qu'il n'était pas d'accord avec certains d'entre eux.

(*) Professeur au département de science politique de l'université de Paris-I.

Détente, tiers-monde, croissance des connaissances

par LÉO HAMON (*)

IL y a, pour les congrès des associations scientifiques comme pour les autres assemblées, un problème de dimension : avec plus de mille cinq cents participants, on est loin de la « table ronde » ou du colloque réunissant des hommes qui se connaissent — au moins par leurs écrits et leur réputation — pour débattre de quelques sujets précis : on a plutôt affaire à une foule qui se fragmente dans laquelle les différents pays tendent à peser selon la masse de leurs nationaux présents.

A quoi l'on ajoutera que la réunion des politologues, venus les uns des pays socialistes, d'autres de nations occidentales et d'autres encore des pays du tiers-monde (dont la présence avait été recherchée et même aidée, notamment par l'UNESCO), mêlait — ou affrontait — préoccupations, formations, références et jugements qui ne trouvaient pas toujours un langage intellectuel commun.

Peu d'Africains, quelques Indiens seulement, guère d'Arabes, une trentaine d'Israéliens, mais pas de Chinois, qui n'ont, paraît-il, pas encore leur association de sciences politiques, d'assez nombreux Japonais *et même des Sud-Coréens, un nombre* de Latino-Américains sensiblement accru par rapport à ceux des précédents congrès, les masses de Nord-Américains et de Soviétiques, une abondante représentation des pays de l'Est, les deux Allemagnes, une quantité banale d'Européens de l'Ouest, dont vingt à trente Français seulement, constituaient la géographie de l'assemblée.

Trois grands axes avaient été donnés pour les travaux : problèmes de paix, de détente et de désarmement ; politique des pays en voie de développement ; croissance des connaissances et effets cumulatifs de cette croissance.

Les discussions suivant le premier axe *furent* particulièrement suivies et animées par les Soviétiques et certains de leurs alliés. On y entendit des interventions dont les auteurs manifestement ne connaissaient pas la différence entre un discours de propagande et une analyse scientifique, mais d'autres opposèrent avec autant de constance et davantage de finesse aux propositions méthodologiques de Jacques Frémont (Genève) d'Alker ou de Singer (Etats-Unis) l'affirmation de la volonté des pays soviétiques et la dénonciation du complexe militaro-industriel américain, cependant que le Père Calvez, attentivement écouté, exposait l'état actuel d'une théorie catholique combinant l'exigeance d'une paix juste, humaniste, et du soin nécessaire d'éviter le mal absolu de la guerre.

On n'a pas, d'autre part, étudié seulement la vie politique des pays en voie de développement (notamment avec un rapport de notre compatriote Lavroff sur les dictatures africaines), mais aussi l'influence des innovations constitutionnelles, y compris celle de 1958 en France ; l'évolution des formes politiques et des nouveaux moyens de communication, avec R. Cayrol ; les rapports de l'administration et de la *politique*, avec une contribution de Morin au groupe d'études dirigé par Ezra Suleiman ; la composition des élites politiques dans les différents pays, avec Mattei Dogan et Pierre Birbaum et le doyen Sylla, d'Abidjan ; enfin *l'expression des divers intérêts* et des diverses tendances dans les pays à parti unique : réuni sous la présidence de Guy Hermet, le groupe a entendu une analyse fine et rigoureuse de la situation soviétique, présentée à propos d'un rapport américain un peu schématique par Hélène Carrère-d'Encausse, recourant aux notions webériennes de bureaucratie et de pluralisme des groupes concernés.

L'orthodoxie et ses nuances

Le refus soviétique d'admettre que *la réalité de l'heure puisse être* justiciable de ses concepts fit parfois *penser à ce que pourrait être l'en*tretien d'un maître de physiologie avec des fidèles sur le corps d'un saint. Certains de ces fidèles, tel le professeur Ambartsuyan (dont on peut rapprocher dans d'autres débats son compatriote Toumanov), se distinguèrent d'ailleurs — ce ne fut pas pour suivre la seule voie — par la courtoisie intellectuelle, la compréhension et les nuances de pensée qu'ils surent mettre dans leur orthodoxie elle-même.

Un parallèle entre Marx et Max Weber, l'application de l'analyse systémique à différentes évolutions politiques, concrètes, des confrontations entre théories fonctionnalistes, structuralistes et marxistes, permit de dégager les *différentes démarches* intellectuelles, mais fit aussi apparaître qu'il n'y avait pas de nouveauté fondamentale en ce domaine de la théorie depuis une quinzaine d'années et que les analyses occidentales se heurtaient toujours au même rejet de principe dans les pays de l'Est.

Pour beaucoup d'entre nous, une *ombre fut apportée au congrès* par le fait que M. Lerner, cybernéticien résidant à Moscou puisque empêché depuis huit ans d'émigrer en Israël et dûment invité par les organisateurs à prendre part aux travaux d'un groupe de discussion sur l'application des méthodes mathématiques en sciences politiques, fut empêché de se rendre à l'invitation, et on a pu s'étonner que la présidence n'ait pas réagi davantage au manquement à une liberté de mouvement promise et par ailleurs respectée pour l'octroi des visas comme pour la visite que nous fûmes un certain nombre à rendre au domicile du mathématicien écarté.

Les Français eurent du moins la satisfaction de savoir que leurs trois compatriotes membres du conseil exécutif avaient voté contre une motion de résignation. La considération de ce fait et d'autres, hélas ! trop nombreux à travers le monde, a peut-être déterminé la présidence de l'association internationale elle-même à patronner, après la tenue du séminaire de Robert Dahl sur les droits fondamentaux dans un ordre démocratique, la constitution d'un groupe de travail supplémentaire qui se consacrera à l'étude des droits de l'homme et de leur respect dans le monde.

Nous avons eu raison de nous rendre à Moscou, comme le pensèrent d'ailleurs les contestataires sovié*tiques que purent rencontrer sans* obstacle ceux d'entre nous qui ont voulu les voir. Nous avons pu nous exprimer librement parce qu'une science politique jugée là-bas sans objet il y a encore une dizaine d'années est maintenant en gestation.

(*) Ancien ministre.

De Gaulle, l'État et la nation

par MAURICE DUVERGER

FONDE en 1971, l'Institut Charles-de-Gaulle a tissé peu à peu un réseau de relations entre les anciens collaborateurs du général et des universitaires orientés *science politique*. Après deux confrontations sur des thèmes restreints — le référendum de 1969 et le fameux « *Vive le Québec libre !* », — un colloque plus large a posé globalement le problème de l'« entourage », de sa composition, de son fonctionnement et de son influence. Publiés dans un livre de 383 pages, ses travaux forment un ensemble passionnant non seulement pour le politiste et l'historien, mais pour le citoyen.

La participation de Gaston Palewski et de René Brouillet, directeurs de cabinets gaulliens, de Louis Joxe, secrétaire général du gouvernement en 1942-1946, d'Etienne Burin des Roziers, de Geoffroy de Courcel, de Bernard Tricot, secrétaires généraux de la présidence, de Jacques Foccart, secrétaire général de la Communauté, et de nombreux conseillers techniques et chargés de mission permettait d'obtenir des réponses sérieuses aux questions posées par René Rémond, Stanley Hoffmann, Nicholas Wahl, Jean Charlot, bien *décidés* à ne pas s'en tenir aux généralités.

Que la plupart des intervenants aient été plutôt favorables à de Gaulle, cela ne paraît pas avoir déformé sensiblement les discussions. Elles y ont perdu quelque mordant, étouffé sous des termes aimables et diplomatiques. Mais les querelles de famille affleurent derrière la prudence des formes. Porté vers la litote plutôt que vers l'hyperbole, le style du colloque n'en reste pas moins savoureux, mis à part les inévitables morceaux d'hagiographie, pas trop encombrants finalement.

Sur l'entourage lui-même, les données sont maintenant bien établies, la dénomination s'appliquant au personnel du secrétariat général de la *présidence, plutôt chargé de* l'Etat (marche des affaires publiques, préparation des conseils de ministres, élaboration des projets de loi et des décrets), et à celui du cabinet, plutôt orienté vers la « nation » (protocoles, audiences, voyages, rapports avec la presse). En 1959, cela représentait dix personnes de chaque côté. Ensuite, le secrétariat général s'est élevé jusqu'à quinze membres, pendant que le cabinet s'abaissait *jusqu'à six. L'Etat aurait-il empiété* sur la nation ? Quoi de plus naturel si « le rôle de l'Etat est de tenir la nation constamment en *éveil* » ! De toute façon, le total des collaborateurs n'a jamais dépassé la vingtaine, ce qui est peu. Encore le général trouvait-il que cela faisait « trop de monde ». Seules quatre personnes étaient directement choisies par lui et reçues tous les jours : le directeur du cabinet, le secrétaire général de la présidence, le secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches, et le chef d'état-major particulier. Les autres communiquaient par l'intermédiaire des précédents, *sauf* exception, et se trouvaient engagées par un agent recruteur (René Brouillet, Georges Pompidou, par exemple).

La transparence de l'entourage

En principe, l'appartenance politique ne comptait pas. De Gaulle *exigeait seulement que chaque* collaborateur soit « national ». Cependant, le retour au pouvoir en 1958 s'est accompagné d'une *fournée* R.P.F. : sur les vingt-deux membres du cabinet à Matignon, neuf venaient du Rassemblement, dix autres ayant été enrôlés entre 1940 et 1946, trois seulement arrivant de l'extérieur. On a beaucoup discuté sur la « transparence » de l'entourage. Le général ne voulait pas d'un *brain-trust*, où des têtes d'œuf auraient apporté des compétences exceptionnelles, où des hommes originaux auraient donné des vues personnelles. Naturellement, chaque collaborateur connaissait les questions dont il avait la charge. Mais il devait soigneusement se garder de leur imposer la marque de son esprit afin que le chef de l'Etat puisse voir les choses sans déformation.

Cependant, le thème de la transparence a été surtout défendu par les membres de l'entourage. Rappelant que de Gaulle reprochait à la gauche de ne pas avoir le sens de l'Etat, à la droite de ne pas avoir le sens de l'histoire, M. Léo *Hamon se demande si des collaborateurs* recrutés surtout parmi les grands serviteurs de l'Etat n'avaient pas une sensibilité fonctionnelle qui tendait à obnubiler leur sens de l'histoire. En clair, cela signifierait qu'ils poussaient naturellement vers les structures établies plutôt que vers les innovations. En réalité, nul n'est vraiment « transparent ». Cette variante cristalline de l'apolitisme ne peut désigner qu'un effort loyal de chacun pour surmonter ses préférences propres, ou pour les avouer clairement afin qu'on puisse rectifier leur opacité. Contrairement à ce qu'il a dit un jour à Pierre-Henri Teitgen, le général souhaitait qu'on lui résiste, afin d'éprouver ses idées dans la discussion. Il aimait « faire des gammes » devant ses collaborateurs.

Elles ne modifiaient guère les *structures* de la symphonie. De Gaulle « avait écrit son programme et ses Mémoires à l'avance », note Louis Joxe. Par ailleurs, il prenait soin de s'informer personnellement lisant la presse française *et étrangère, en dehors des revues* qu'on lui faisait, sélectionnant les livres envoyés par leurs auteurs, recevant beaucoup de gens et se plaisant à les interroger hors de leur spécialité pour les saisir dans leur spontanéité. L'analyse de quelques décisions-types montre que la Maison du roi a eu peu d'influence sur la plupart, qui procédaient d'un cheminement dans l'esprit du souverain. Cependant, celui-ci paraît souvent plus souple et plus attentif qu'on ne le croit sur les modalités, sinon sur le fond. Lors des barricades d'Alger en 1960, il cède à ses collaborateurs qui le pressent de ne pas utiliser l'article 16. En mai 1968, il accorde à Georges Pom*pidou une dissolution* que lui-même voulait écarter.

Dans ce dernier cas, la décision n'est pas inspirée par l'entourage mais par le premier ministre. Plusieurs fois, entre en scène dans le colloque un acteur fondamental, trop souvent en coulisse des débats : le gouvernement. Le général distinguait cette « famille légitime » de la « famille naturelle » formée par ses collaborateurs. Il s'appliquait à garantir les droits de la première, tout en utilisant la *seconde pour les réduire à l'occasion*. En 1963, il impose un plan de stabilisation après six mois de lutte contre le premier ministre et le ministre des finances, qui n'en voulaient pas. Ici, l'affaire est menée par l'entourage. Il se trouve court-circuité par un membre du gouvernement en 1968, quand Jean-Marcel Jeanneney (appuyé par Raymond Barre) arrache au dernier moment un refus de dévaluation contre le sentiment de ses collègues et de son chef.

En fermant ce livre si riche, on ne peut s'empêcher de penser à l'ouvrage de Raymond Tournoux sur les propos du général, recensés voilà quelques semaines (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 juillet). Les récits des interlocuteurs extérieurs et ceux des membres de l'entourage sont radicalement différents. « *Un des grands atouts du général de Gaulle est d'avoir précisément dit la même chose à tout le monde* », déclare Louis Joxe, exprimant un sentiment commun à tous les membres de la maison. A ses collaborateurs asso*ciés aux décisions et liés par le* secret, l'homme d'Etat expose les principes de sa politique, dont il n'entend pas dévier. Aux confidents d'occasion, il dit ce qu'ils préfèrent entendre ou ce que lui-même souhaite leur faire répéter. Entre les deux discours, il y a aussi la distinction du permanent et de l'éphémère. Quand de Gaulle pense à la nation, elle est faite à ses yeux « *non seulement des cinquante millions de Français d'aujourd'hui, mais de tous ceux qui les ont précédés et de tous ceux qui les suivront* », selon M. Burin des Roziers. On se condamne à ne rien comprendre aux rapports du général avec son entourage et aux mécanismes de ses décisions, si l'on oublie que tout est commandé par une conception de la politique pensée en termes de destin, et non de conjoncture.

★ *L'Entourage et de Gaulle*, ouvrage collectif présenté par G. Pilleul, coll. « Espoir », un volume de 383 p., Plon.

Le Monde

IRLANDE DU NORD

ESPAGNE

PROTESTATIONS CONTRE UN PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS LA PROVINCE DE BADAJOZ

Le Monde

étranger

IRLANDE DU NORD

LES SUITES DE L'ASSASSINAT DE LORD MOUNTBATTEN

• Jean-Paul II n'ira pas en Ulster
• Deux hommes inculpés à Dublin

De notre correspondant

Dublin. — Deux hommes ont été officiellement inculpés, ce jeudi 30 août, dans la capitale irlandaise, du meurtre de lord Mountbatten. L'Irlande avait connu, la veille, une nouvelle journée d'activité politique et policière intense. A Dublin, le gouvernement de l'Eire s'est réuni en séance extraordinaire pour examiner les moyens de faire face à l'intensification de la campagne de violence de l'IRA provisoire. En Ulster, Mme Margaret Thatcher a effectué une visite-éclair qui lui a permis de s'entretenir avec les responsables du maintien de l'ordre en Irlande du Nord et de se rendre au chevet de soldats blessés lors d'un autre attentat, la semaine dernière. En même temps, la population des deux parties de l'île apprenait que Jean-Paul II, sans renoncer à se rendre en Irlande, n'irait pas dans la métropole de l'Eglise catholique irlandaise, à Armagh, qui se trouve en Ulster (1).

Selon un *communiqué* du Vatican, publié à Dublin par l'épiscopat, le pape avait envisagé, pour répondre aux nombreuses demandes provenant d'organisations et de particuliers d'Ulster, y compris des protestants, de remanier son itinéraire de façon à y inclure l'Irlande du Nord. Le souverain pontife, ajoute le communiqué, a dû abandonner cette idée *« avec beaucoup de regret, à cause des meurtres horribles de ces derniers jours »*.

La décision du Vatican a été accueillie avec un grand soulagement, non seulement à Belfast, mais aussi dans la République d'Irlande, où le gouvernement, la police et l'armée sont conscients de l'extrême difficulté de la tâche qui sera la leur à l'occasion de la visite du pape du 29 septembre au 1er octobre. Jean-Paul II visitera, outre la capitale (où il célébrera une messe devant une foule probablement très nombreuse), cinq autres communes, parmi lesquelles le petit village de Knock, à l'ouest du pays, tout près de l'endroit où lord Mountbatten et trois autres personnes ont péri.

La séance d'urgence du cabinet de Dublin a porté uniquement sur la sécurité de l'Etat. Le ministre de la justice, M. Collins, et celui de la défense, M. Molloy, ont chacun présenté un rapport. A l'issue de la réunion, il a été annoncé que le gouvernement offrait une récompense de 100 000 livres sterling pour des renseignements qui conduiraient à l'arrestation des assassins de lord Mountbatten. Ce geste est considéré comme un effort pour convaincre l'opinion publique irlandaise (en particulier en Ulster) et britannique qu'en dépit des critiques le gouvernement de Dublin est déterminé à faire le maximum pour que les coupables du triple crime de lundi soient châtiés.

Le vice-premier ministre, M. Colley, a écarté l'idée d'introduire une législation antisubversive : à l'issue de la réunion, il a déclaré que le pays avait déjà davantage de lois de ce genre qu'aucune autre démocratie d'Europe occidentale. Il a, d'autre part, révélé que les forces de l'ordre possédaient déjà des renseignements précis et des pistes sérieuses sur l'assassinat de lord Mountbatten.

Deux hommes, arrêtés lundi une heure avant l'explosion de Mullaghmore et accusés d'être membres de l'IRA provisoire, avaient dû être libérés ce jeudi matin à cause d'une clause constitutionnelle, mais avaient été arrêtés de nouveau aussitôt après et accusés d'avoir eu des explosifs en leur possession. Ils comparaissaient ce jeudi devant la cour de justice spéciale, qui a décidé leur inculpation.

Quant à la visite de Mme Thatcher en Ulster, elle avait évidemment pour but de manifester de façon concrète le souci de son gouvernement devant la mort des dix-huit soldats tués lundi en Irlande du Nord, et de rassurer la population loyaliste de la province. Le premier ministre britannique a visité un hôpital de Belfast. Puis Mme Thatcher, malgré les dangers évidents, s'est promenée dans une rue principale de la capitale de la province, entourée de gardes du corps et d'une foule qui, à part une femme qui l'a prise à partie au sujet du camp de détention de Long Kesh, lui a réservé un accueil chaleureux. Comme pour défier l'IRA et afficher sa solidarité avec l'armée, elle s'est rendue, habillée d'une tenue léopard, en hélicoptère à la base militaire de Crossmaglen, au cœur d'une région particulièrement nationaliste près de la frontière. Elle était accompagnée du ministre chargé des affaires de l'Ulster, M. Humphrey Atkins, et du commandant de l'armée britannique en Irlande du Nord, Sir Timothy Creasey. Cette visite d'une journée, durant laquelle Mme Thatcher a, notamment, assurer qu'il fallait *« vaincre les hommes de violence »*, s'est achevée par une réunion avec les chefs de l'armée et de la police.

JOE MULHOLLAND.

(1) Arrivé à Dublin le matin du 29 septembre, Jean-Paul II prendra l'avion pour Boston le 1er octobre, se rendra le 2 à New-York, le 3 à Philadelphie, le 4 à Chicago et le 5 à Washington, qu'il quittera le dimanche 7 octobre pour regagner Rome.

ESPAGNE

PROTESTATIONS CONTRE UN PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE DANS LA PROVINCE DE BADAJOZ

Badajoz *(U.P.I.)*. — Vingt-cinq maires de toutes tendances politiques (des communistes, des socialistes, des membres du parti gouvernemental U.C.D. et des indépendants) ont commencé mardi 28 août un sit-in dans l'hôtel de ville de Villanueva-de-la-Serena, dans la province de Badajoz, pour protester contre la décision des autorités de construire une centrale nucléaire dans cette province, à Valdecaballeros. Le réacteur de cette centrale, fourni par la firme américaine General Electric, serait refroidi par les eaux de la rivière Guadiana, et les élus municipaux de la région craignent de voir diminuer le niveau de cette dernière.

Les autorités madrilènes ont autorisé il y a quelques jours la construction de la centrale de Valdecaballeros, d'une puissance de 975 mégawatts, et de celle de Trillo, dans le centre de l'Espagne, qui devrait développer 1 032 mégawatts.

UNION SOVIÉTIQUE

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Moscou met en garde l'Occident contre la tentation d'une coalition antisoviétique

De notre correspondant

Moscou. — Les anniversaires se suivent et se ressemblent. Après avoir cherché à justifier le pacte germano-soviétique, les commentateurs soviétiques saisissent l'occasion de l'anniversaire du début de la seconde guerre mondiale pour célébrer la politique extérieure de l'U.R.S.S. Ils se soucient peu des hésitations, des erreurs, des revirements de la diplomatie stalinienne. Leur thèse est des plus simplistes : *« La vérité historique,* écrit l'agence Tass, *est que l'unique pays à avoir fait tout son possible avant guerre pour sauvegarder la paix est l'Union soviétique. »* Mais, ajoute l'agence, les gouvernements de la France et de l'Angleterre ne voulaient pas coopérer avec les Soviétiques, sous prétexte de pratiquer une politique de non-ingérence qui cachait en fait des complaisances envers l'Allemagne nazie.

La paix universelle n'est pas garantie

Ces gouvernements ont renoncé à une politique de sécurité collective telle que la proposait Moscou, affirment de leur côté les *Izvestia*, parce qu'ils ont voulu utiliser *« l'Allemagne contre l'U.R.S.S. pour anéantir ou au moins affaiblir considérablement l'unique Etat socialiste du monde »*. Cette politique s'est concrétisée au moment des accords de Munich, *« expression concentrée de l'unicité de la stratégie impérialiste »* (selon *Temps nouveaux*). Ce sont ces accords qui sont à l'origine de la guerre et non, comme voudrait le laisser croire une certaine propagande occidentale, le pacte germano-soviétique, qui au contraire, fut *« un obstacle à la guerre, à la guerre d'un bloc uni d'agresseurs contre l'U.R.S.S. »*. *« L'entrée de l'Union soviétique dans la seconde guerre mondiale,* poursuivent les *Izvestia, a été le facteur principal qui en a changé son sens social et politique, qui en a fait une guerre juste, libératrice. Le peuple soviétique et ses glorieuses forces armées ont apporté la contribution décisive à l'écrasement de l'Allemagne hitlérienne. »*

Les commentateurs s'embarrassent d'autant moins de nuances que leur souci didactique est éminemment actuel. En tirant les « leçons » de la seconde guerre mondiale, il s'agit pour eux de mettre en garde les pays occidentaux contre la tentation de former une nouvelle coalition antisoviétique. La Chine n'est pas nommément citée (elle l'était encore l'année dernière au moment de la célébration de l'anniversaire des accords de Munich), mais c'est bien elle qui est en cause quand l'hebdomadaire *Temps nouveaux* écrit : *« L'expérience de la seconde guerre mondiale a montré combien sont dangereux la politique visant à encourager les forces d'agression contre l'U.R.S.S., la politique qui se propose de jouer différentes cartes antisoviétiques, de mettre sur pied des blocs antisoviétiques, le renoncement à la sécurité collective et les velléités de canaliser l'agression en direction de l'U.R.S.S. »*

Et, dans son éditorial de mercredi 29 août, la *Pravda* — toujours à l'occasion du quarantième anniversaire du début de la guerre — proposait une défense et une illustration de la politique de détente : *« Les communistes ne se font pas d'illusions,* écrivait-elle. *Ils savent que la paix universelle n'est pas encore garantie. Dans le camp impérialiste agissent des forces suffisamment puissantes qui cherchent à renverser le développement de la vie internationale. Cependant, il existe des conditions objectives pour que les projets criminels des ennemis de la paix échouent. »*

DANIEL VERNET.

La Suède demande à Moscou de préciser le sort de Raoul Wallenberg arrêté en 1945 à Budapest

Stockholm (U.P.I.). — *Le premier ministre suédois, M. Ola Ullsten, a adressé à M. Alexis Kossyguine une requête officielle demandant de nouveau des informations sur le sort de M. Raoul Wallenberg, disparu en U.R.S.S. après la guerre, a annoncé, le mardi 28 août, le ministère suédois des affaires étrangères.*

M. Wallenberg avait été arrêté le 17 janvier 1945 à Budapest par les Soviétiques, peu après qu'ils aient chassé les Allemands de la capitale hongroise. Le diplomate avait alors trente-deux ans et se trouvait en Hongrie pour tenter de sauver le maximum de juifs possible. En fait, au moment de son arrestation, M. Wallenberg pensait se rendre à Debrecen, où se trouvaient le quartier général soviétique et le nouveau gouvernement hongrois, pour y négocier l'envoi de ravitaillement et de médicaments aux trente mille juifs que les Suédois avaient pris sous leur protection. Il ne revint jamais.

Or, M. Wallenberg appartient à l'une des familles les plus riches de Suède. Nombre de représentations et d'interventions furent faites du côté suédois. Tout d'abord, les Soviétiques nièrent avoir connaissance de l'affaire. Ce n'est qu'en 1957 que M. André Gromyko finit par dire que M. Wallenberg était mort d'une crise cardiaque à la prison moscovite de la Loubianka.

Mais depuis 1947, périodiquement, des témoignages de différents détenus semblaient permettre de croire que M. Wallenberg est toujours vivant. C'est le dernier en date qui a motivé la présente intervention du gouvernement suédois : il en ressort qu'en 1975, M. Wallenberg est toujours vivant. Dans une lettre écrite à sa fille qui vit en Israël, Mme Eugénie Kaplan raconte que son mari, Jan Kaplan, incarcéré une première fois pour avoir demandé à émigrer, et libéré en 1977, avait été à nouveau arrêté au début de 1978 pour avoir fait parvenir à sa fille une lettre dans laquelle il racontait qu'il avait rencontré au cours de l'été de 1975, dans l'infirmerie de la prison de Boutyrki à Moscou, le Suédois Wallenberg qui lui avait demandé de l'aider à faire connaître son sort. La fille de M. Kaplan alerta les autorités suédoises et celles-ci firent des représentations à Moscou. Mais elle ignorait que son père avait été arrêté à cause de cela. Sa mère avait gardé le silence pendant un an et demi, en raison des menaces et promesses du K.G.B. : la police promettait de relâcher M. Kaplan si toute cette agitation cessait, et reprochait au détenu le bruit fait autour de sa lettre concernant M. Wallenberg. En désespoir de cause, la mère a décidé de dire la vérité à sa fille.

ROUMANIE

M. CEAUSESCU A PROCÉDÉ A UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Bucarest *(A.P.)*. — Un remaniement ministériel a été opéré le mercredi 29 août, sans doute en vertu de la *« politique de rotation des cadres »* pratiqués par M. Ceausescu de manière constante.

Ainsi, Mme Suzana Gadea cède le ministère de l'éducation à Mme Aneta Spornic (auparavant vice-ministre du travail) et devient président du conseil de la culture et de l'éducation socialiste. Son prédécesseur, M. Mircea Dobrescu, recevra une autre affectation. Il en va de même de M. Florin Yorgulescu, qui est remplacé à la présidence du conseil national des ressources hydrauliques par M. Ion Iliescu, jusqu'à présent secrétaire du parti pour le district d'Iassy, dans le nord-est du pays. Pour celui-ci, il s'agit d'un véritable retour aux affaires.

Enfin, M. Aurel Duma, chef d'un département au comité central du parti, devient secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères avec le rang de ministre, tandis que M. Cornel Onescu, jusqu'à présent vice-président du comité du plan, devient premier vice-président du comité du conseil populaire chargé de l'application, à l'échelon local, des décisions du gouvernement.

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS DE LA HAVANE

(Suite de la première page.)

Le maréchal Tito fait quatre jours avant le sommet une visite lifiée d'officielle à Cuba, mais d'évidence surtout pour préparer le terrain et sauvegarder, en tant que dernier « père fondateur », l'originalité d'un mouvement dont, à la vérité, peu de dirigeants se trouvent aujourd'hui en mesure de relever le défi castriste. Sans l'appui des pays arabo-musulmans, la position de l'Egypte est faible ; autre fondateur, l'Inde n'a plus l'autorité d'autrefois et son actuel gouvernement ne fait qu'expédier les affaires courantes...

La présidence du mouvement non aligné va passer d'un pays doté d'un régime démocratique, conservateur et pro-occidental (Sri-Lanka) à un Etat révolutionnaire à l'avant-garde du combat anti-impérialiste et réalisant de grands desseins internationaux. Plusieurs pays jugent ce changement incompatible avec les principes du non-alignement et ne se feront pas représenter au sommet de La Havane par leurs chefs d'Etat ou de gouvernement.

Malgré ces défections, le mouvement ne cesse de s'étendre en s'élargissant en particulier à des pays latino-américains qui étaient jusqu'alors faiblement représentés. Outre l'Iran et le Pakistan, qui ont quitté ensemble au début de l'année l'Alliance anticommuniste du pacte de l'Asie centrale (CENTO), Grenade, le Surinam, le Nicaragua, la Bolivie, vont faire leur entrée dans ce club hétéroclite. Cela est considéré par les plus ardents avocats du non-alignement comme une preuve de son bien-fondé et de sa vitalité, d'autant plus que tous ces nouveaux membres ne viennent pas renforcer l'avant-garde.

GÉRARD VIRATEL.

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu, le 29 août, Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice. Le président de la République devait recevoir, le 30 août, Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, qui a été récemment libéré de prison par les autorités guinéennes. M. Giscard d'Estaing était intervenu en faveur de Mgr Tchidimbo, qui était emprisonné depuis 1970.

Enfin, le président de la République sera, vendredi, l'hôte à déjeuner du président Léopold Senghor dans la propriété que le chef d'Etat sénégalais possède en Normandie, à Verson (Calvados).

A Genève

La sous-commission de l'ONU sur les droits de l'homme pourrait voter une résolution sur les disparus en Argentine

La commission d'enquête sur les droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains, qui est attendue le 6 septembre en Argentine, a lancé un appel, diffusé mercredi 29 août à Buenos-Aires, invitant les Argentins concernés à venir témoigner devant elle.

Les manifestations de solidarité se multiplient dans le monde à l'approche de cette visite et à l'occasion des débats à Genève de la sous-commission de l'ONU sur les droits de l'homme. Cependant, les enlèvements se poursuivent. Le journal « Buenos Aires Herald » a publié, il y a quelques jours, l'annonce de la disparition de M. Raimundo Anibal Villaflor, délégué syndical métallurgiste, et de son épouse (de nationalité espagnole), ainsi que de Mme Josephina Villaflor, déléguée du syndicat du Livre, et de son mari, M. Luis Hassan.

De notre correspondante

Genève. — Les documents de l'ONU sur les droits de l'homme comportent généralement des phrases de ce genre : *« Dans un pays, après un coup d'Etat, des milliers de personnes ont disparu après avoir été arrêtées ou enlevées par des militaires ou des agents de la sécurité. »* ou *« Dans un autre pays, une campagne de répression gouvernementale contre les opposants a entraîné l'exécution sommaire d'un grand nombre de jeunes gens arrêtés. »* Les pays en question ne sont pas nommés.

« Descendre dans l'arène »

Lorsqu'en décembre dernier l'Assemblée générale des Nations unies s'est enfin émue du sort des disparus et a voté une résolution à ce sujet, le silence a continué à planer sur le cas de l'Argentine. Une procédure confidentielle instaurée par le Conseil économique et social des Nations unies en 1970 permet en effet de ne pas désigner la plupart des pays où les droits de l'homme sont violés de manière systématique et flagrante (*le Monde* du 13 septembre 1978). En revanche la Rhodésie, l'Afrique du Sud, le Chili et Israël sont immuablement l'objet de toutes les condamnations.

Mme Nicole Questiaux, membre français de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU composée d'experts de vingt-six pays qui, en principe, ne sont pas les porte-parole de leurs gouvernements respectifs, a brisé à Genève mardi 28 août ce tabou et est entrée dans le vif du sujet à propos de l'Argentine. M. Singhvi (Inde) l'avait précédée dans cette voie.

« J'ai été frappée par les manifestations de ces femmes, les « folles de la place de Mai », *qui réclament inlassablement, qui son enfant, qui son époux »*, a déclaré Mme Questiaux. *« Lorsque j'ai appris que l'une d'elles avait à son tour disparu, je me suis engagée à ce que sa voix soit reprise ici, dans l'enceinte des Nations unies. (...) Nous avons, en notre qualité d'experts, à cette commission une triple fonction de témoignage, d'analyse et de défense. Nous devons descendre dans l'arène. »*

Mme Questiaux a suggéré la création d'un groupe d'experts spécialement chargés de se préoccuper du sort des disparus et *« d'une sorte d'*habeas corpus *international dont l'objet serait de retrouver les personnes que les Etats sont incapables de protéger »*. La fermeté de cette intervention a provoqué une réplique de l'ambassadeur d'Argentine qui a pris la parole, à la place de l'expert argentin, M. Amadeo, pour défendre les autorités de son pays en mettant notamment en doute la crédibilité des listes de disparus.

Des représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme et d'Amnesty International sont également venus apporter leur témoignage sur l'Argentine mercredi 29 août. Un projet de résolution, inspiré par l'initiative de Mme Questiaux, est en discussion et pourrait être voté avant la fin de la session, le 7 septembre.

ISABELLE VICHNIAC.

Quatre nominations aux affaires étrangères

Trois nominations ont été annoncées à l'issue du conseil des ministres de mercredi 29 août : M. Gabriel Robin, conseiller technique à la présidence de la République, a été nommé directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay ; M. Jean Meadmore, ambassadeur à Cotonou, a été nommé directeur de la direction des Français à l'étranger, et M. Guy de Commines de Marsilly, ambassadeur à Alger, a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement. D'autre part, M. Jacques Sénard, ambassadeur au Caire, a été nommé inspecteur général des postes diplomatiques.

M. Gabriel Robin, directeur des affaires politiques :

[Né en 1929, M. Robin a d'abord été enseignant. Ancien élève de l'ENA, il est entré à l'administration centrale en 1958 avant d'être en poste à la représentation française auprès de la C.E.E. (1961-1969) ; nommé conseiller technique au cabinet du premier ministre (1969), il revient à l'administration centrale (1969-1972) avant d'occuper les fonctions de premier conseiller à Londres (1972-1973). En 1973, il est nommé conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Il occupe ces fonctions jusqu'en 1979, exception faite de mai 1974, période d'un mois pendant laquelle il dirige le service de la coopération culturelle et technique.]

M. Jean Meadmore, directeur de la direction des Français à l'étranger :

[Né en 1922, ancien élève de l'Ecole des langues orientales, M. Meadmore a été en service à Shanghai (1945-1946), Tchengtou (1946-1949), Nankin (1949) et Séoul (1949-1950). Fait prisonnier pendant la guerre de Corée et détenu en Corée du Nord pendant trois ans (1950-1953), il est ensuite nommé à Wellington (1954-1957), puis revient à l'administration centrale (1958-1961). Consul général à Kobé (1961-1965), il sert de nouveau à Paris (1965-1969) avant d'être nommé à Dakar (1969-1973). Après avoir suivi les cours de l'Institut des hautes études de défense nationale, il revient à l'administration centrale (1974-1976). En 1976, il est nommé ambassadeur à Cotonou.]

M. Guy de Commines de Marsilly, conseiller diplomatique du gouvernement :

[Né en 1920, ancien élève de l'ENA, M. de Commines de Marsilly, après un séjour à l'administration centrale (1947-1951), occupe un poste à Vienne (1951-1955). De retour à l'administration centrale (1956), il est ensuite nommé chef de cabinet du ministre délégué à la résidence générale de Rabat puis premier secrétaire à Rabat (1956-1958). Après un nouveau séjour à Paris (1958-1959), il est en poste à Washington (1959-1963), puis ambassadeur à Fort-Lamy (1964-1968), ministre conseiller à Bonn (1968-1971). Il revient, de 1971 à 1975, à Paris comme chargé des affaires d'Afrique du Nord et du Levant avant d'être nommé ambassadeur à Alger.]

M. Jacques Sénard, inspecteur général des postes diplomatiques :

M. Jacques Sénard, ministre plénipotentiaire hors classe, est nommé, à compter du 1er septembre 1979, inspecteur général des postes diplomatiques, par décret paru au *Journal officiel* du 29 août. Par décret paru le même jour, M. Sénard a été remplacé dans ses fonctions d'ambassadeur de France au Caire par M. Jacques Andreani.

[Agé de cinquante-neuf ans, M. Sénard est un ancien de l'ENA (1945-1947). Affecté au service de presse et d'information du ministère des affaires étrangères (1947-1949), il est mis en disponibilité sur sa demande (octobre 1949-décembre 1950). Il rejoint ensuite l'administration centrale (Europe) (1956-1961), puis est détaché à Oran au titre de conseiller politique (1961-1964). Premier conseiller au Caire (1965-1967), il occupe un poste de secrétaire général à l'administration centrale (1967-1969), avant d'être nommé ambassadeur à La Haye (1972-1976) puis ambassadeur au Caire.]

● *Entretiens franco-britanniques.* — M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, s'entretiendra le 3 septembre près de Londres avec son collègue britannique Lord Carrington. Ces conversations se situent dans le cadre des consultations franco-britanniques périodiques. Elles prépareront notamment le prochain sommet franco-britannique annuel qui se tiendra à Chequers à l'automne.

PROCHE-ORIENT

Le débat du Conseil de sécurité sur le Sud-Liban

Le débat du Conseil de sécurité sur la plainte de Beyrouth à propos des bombardements israéliens au Sud-Liban qui s'était engagé le mercredi 29 août, a repris ce jeudi matin. Au cours de la première journée, le délégué libanais a demandé au Conseil d'adopter des sanctions contre Israël et a insisté pour le renforcement de la capacité d'action de la force des Nations unies au Sud-Liban (FINUL). Le représentant des Etats-Unis, M. Andrew Young, a qualifié « d'erronée » *la politique de* « guerre préventive » *menée par Jérusalem, tout en condamnant la* « barbarie » *des attentats palestiniens contre des civils israéliens. Il a ajouté :* « Avec la même fermeté, nous ne pouvons approuver et n'approuvons pas la politique militaire israélienne au Sud-Liban ». *Il a déclaré, à l'intention de l'O.L.P. qu'une* « meilleure compréhension des droits légitimes des Palestiniens » *se faisant jour aux Etats-Unis, il estimait le* « moment venu, pour les dirigeants palestiniens, de reconnaître que leurs objectifs ne peuvent être atteints par la violence et le terrorisme ». *Pour sa part, le délégué d'Israël a assuré que son pays* « n'ayant pas le choix » *était* « en droit de prendre les mesures nécessaires pour assurer sa légitime défense ».

A Paris, après la publication, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 29 août, d'un communiqué condamnant les « actes de violence entrepris contre le Liban, ses ressortissants et ses institutions » *(nos dernières éditions du 30 août), l'ambassade d'Israël a exprimé son* « étonnement », *estimant que ce texte* « semble identifier la victime à l'agresseur alors qu'Israël ne fait qu'exercer son droit de légitime défense ».

Beyrouth se félicite de «l'amitié» et de «l'intérêt» manifestés par la France

De notre correspondant

Beyrouth. — Tandis qu'au Sud-Liban un calme précaire continue de régner pour la cinquième journée consécutive, le gouvernement de Beyrouth n'attend pas du débat du Conseil de sécurité des résultats concrets sur le terrain par une modification de la mission des « casques bleus » de la FINUL et un renforcement de ses moyens d'action, mais il est satisfait de la netteté des positions prises à cette occasion, notamment par les Etats-Unis et par la France, qui se traduiront, à n'en pas douter, par une résolution explicitement favorable aux thèses libanaises. En outre, le débat va consolider la présence de la FINUL et éloigner le risque de son retrait à l'échéance de son mandat, le 19 décembre prochain.

Beyrouth se félicite de la position prise au nom des Etats-Unis par M. Young. Celle du délégué français a été d'autant plus appréciée qu'elle était confortée par une déclaration officielle du gouvernement de Paris.

Commentant ces deux importantes prises de position, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, nous a déclaré : *« M. Young a prouvé que le crédit qu'il a conquis en prenant contact avec l'O.L.P. et en reconnaissant, de ce fait même, la nécessité pour les Etats-Unis de traiter avec elle en vue d'un règlement sain de l'affaire palestinienne ne signifie pas qu'il entend avaliser n'importe quelle action de la centrale palestinienne. L'amitié qu'il a manifestée à l'O.L.P. l'autorise à lui tenir un langage de raison et de vérité en même temps qu'il lui accorde son appui.*

» Quant à la France, la déclaration de son gouvernement témoigne de l'émotion suscitée dans le monde occidental par les récentes agressions israéliennes contre le Sud-Liban. Elle témoigne également de l'amitié et de l'intérêt que la France a toujours accordés à notre pays et du soutien qu'elle entend continuer de lui accorder, notamment auprès des instances internationales. »

L'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth a diffusé un communiqué réfutant les allégations d'Israël selon lesquelles des armes américaines, récemment livrées à l'armée libanaise, seraient entre les mains des fedayin et démontrant que les armes en question proviennent des stocks constitués avant l'éclatement de cette armée en 1976 et qui ont été éparpillés entre tous les belligérants de la guerre du Liban, y compris les palestino-progressistes. — L. G.

● *L'O.L.P.* a renoncé à demander à la Suisse l'extradition de M. Mohsen Jaroudi, soupçonné d'avoir assassiné le 25 juillet dernier à Cannes le chef du département militaire de l'O.L.P., M. Zouheir Mohsen, selon un communiqué de l'organisation diffusé mercredi 29 août. La Syrie avait, elle aussi, demandé cette extradition, puis y avait renoncé. En revanche, la France a annoncé qu'elle demanderait prochainement que la Suisse lui remette le suspect *(le Monde* du 29 août).

Israël entend poursuivre ses opérations

De notre correspondant

Jérusalem. — Il est souvent difficile de comprendre l'attitude de M. Dayan, et une fois de plus les Israéliens se demandent quelle signification il convient de donner à la dernière initiative prise par le ministre des affaires étrangères. Ce dernier s'est rendu, mercredi 29 août, dans le territoire de Gaza pour rencontrer le Dr Haïder Abdoul Chafi, président de l'Association du Croissant rouge palestinien dans le territoire, qui est depuis toujours l'un des principaux partisans de l'O.L.P. à Gaza (*le Monde* du 27 juin).

Après une heure et demie d'entretien, M. Dayan a déclaré que sa visite n'avait pas pour but de mener des négociations *« à propos de l'autonomie ou sur tout autre sujet »*. Cependant, plusieurs observateurs à Jérusalem soulignent que cette initiative de M. Dayan intervient au lendemain de sa décision de participer de nouveau et activement aux négociations sur l'autonomie, dont il était le plus souvent absent ces derniers mois. Interrogé sur le but de son initiative, M. Dayan a répondu par une boutade : *« Pour obtenir quelque réponse sur la manière dont Israéliens et Arabes peuvent vivre ensemble, vous ne pouvez pas connaître l'opinion des Arabes en parlant avec les juifs. »*

Cette visite est surprenante au moment où le gouvernement israélien vient de faire campagne pour dénoncer tout contact avec l'O.L.P. Il convient de rappeler qu'au début de l'année M. Dayan avait surpris son auditoire et provoqué de nombreuses mises au point de la part du gouvernement en lançant, le 13 février, à Jérusalem, cette petite phrase : *« L'O.L.P. n'est pas seulement une organisation terroriste mais aussi un facteur politique qui a son importance... »*

D'autre part, M. Dayan, la veille, avait quelque peu jeté le trouble dans les milieux politiques en paraissant revenir sur les critiques qu'il avait émises dimanche contre la politique d'Israël au Sud-Liban (*le Monde* du 28 août). Le ministre des affaires étrangères a, en effet, estimé mardi soir, que les opérations menées par l'armée israélienne contre les positions palestiniennes devaient continuer.

Les premières déclarations de M. Dayan avaient suscité de vives critiques au sein du gouvernement, notamment de la part de M. Ezer Weizman, ministre de la défense. Ce dernier a fait annuler une réunion du comité ministériel chargé des questions de sécurité, qui aurait pu étudier la possibilité de réviser les moyens employés par Israël au Sud-Liban. Confirmant des propos tenus la veille dans l'entourage de M. Begin, le ministre de la défense a déclaré mardi, devant la commision parlementaire des affaires étrangères et de la défense, que l'armée israélienne continuerait ses opérations tant que les Palestiniens n'auront pas cessé de bombarder les enclaves chrétiennes et les villages frontaliers israéliens. — F. C.

● *La commission israélienne pour les implantations* composée de ministres et de représentants de l'Agence juive a décidé, mardi 28 août, la création de quatre nouveaux points de peuplement. Deux implantations se feront dans le secteur de Kalkiliya (Cisjordanie, à proximité des frontières israéliennes) et deux dans le secteur de Naplouse (nord de la Cisjordanie). — *(A.F.P.)*.

A travers le monde

Laos

● DEUX MEMBRES IMPORTANTS DU PARTI POPULAIRE REVOLUTIONNAIRE (parti communiste) laotien ont été *« envoyés en rééducation »* au Vietnam en raison de leurs *« actes antivietnamiens »*, a annoncé l'agence japonaise Kyodo. Il s'agit du président de la commission administrative provinciale de Vientiane et du ministre de la production et de l'agriculture, M. Khamsouk Sayaseng.

[Il y a plusieurs mois, le ministre des télécommunications, M. Khampheng Boupha, avait été arrêté alors qu'il tentait de passer en Thaïlande et envoyé en « rééducation » dans le nord-est du Laos, non loin de la frontière vietnamienne.]

Panama

● LES FONCTIONS DU GENERAL TORRIJOS. — Le général Omar Torrijos est commandant en chef de la garde nationale de Panama, et à ce titre conserve une grande influence sur la vie de ce pays, mais n'est plus chef du gouvernement panaméen, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 21 août. Le général Torrijos, qui avait pris le pouvoir en 1968 par un coup d'Etat, avait abandonné, le 11 octobre 1978, le poste de premier ministre. M. Aristides Royo cumule depuis cette date les fonctions de président et de chef du gouvernement.

Somalie

● LE PROJET DE CONSTITUTION prévoyant l'élection d'une Assemblée populaire en Somalie a été approuvé par plus de 99 % des votants au cours du référendum du samedi 25 août, a annoncé Radio-Mogadiscio.

Zimbabwe-Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE de Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Abel Muzorewa, a affirmé, mercredi 29 août, que des forces militaires du Mozambique participaient depuis quelque temps aux côtés du Front patriotique aux combats contre les forces rhodésiennes. L'évêque a ajouté que des soldats mozambicains avaient été capturés sur le territoire rhodésien et que *« tous ceux qui le désiraient pouvaient les voir »*. — (A.F.P.)

LA GUERRE AU KURDISTAN

L'accord conclu à Téhéran est récusé par les insurgés

La signature, mercredi après-midi 29 août, par une délégation kurde venue de Mahabad et les autorités iraniennes d'un accord autorisant, selon l'agence officielle Pars, l'armée iranienne à entrer dans la ville qui est le bastion du Parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), officiellement interdit, marque-t-elle vraiment un tournant dans la guerre civile au Kurdistan iranien ? On peut en douter, car cet accord n'a pas été présenté d'une manière convaincante par les autorités iraniennes, et il est déjà récusé par la direction du P.D.K.I.

Le ministre de l'intérieur, M. Hashem Sabaghian, a déclaré mercredi que l'accord comportait quatre points :

— L'armée est autorisée à entrer dans la ville de Mahabad, mais elle devra l'évacuer *« au premier moment opportun »* ;

— Les militants du P.D.K.I. bénéficient d'une amnistie ;

— La garnison de la ville sera transformée en une *« faculté d'enseignement universitaire »*, dès que l'armée l'aura évacuée ;

— La sécurité dans la ville une fois rétablie, des gardiens de la révolution seront recrutés parmi la population locale.

Toutefois, M. Sabaghian a ajouté que l'armée entrerait dans la ville de Mahabad lorsque le gouvernement le jugerait bon et affirmé que *« la décision appartenait entièrement au gouvernement »*. D'autre part, un responsable du Parti démocratique kurde, interrogé par téléphone et cité par l'agence A.P., aurait contesté les propos du ministre et déclaré : *« Je suis certain que la délégation kurde de bonne volonté n'a pas donné son accord à une entrée de l'armée dans Mahabad. Personne à Mahabad n'est d'accord pour que l'armée entre dans la ville. »*

Cette réaction est logique, dans la mesure où l'accord paraît s'être fait au détriment du P.D.K.I. Ni le nom de M. Abdel Rahman Ghassemlou, secrétaire général du P.D.K.I., ni celui du cheikh Izzeddine Husseini, chef religieux kurde très respecté, n'ont été cités dans le communiqué publié par le gouvernement.

En outre, la signature de l'accord est intervenue quelques heures après les déclarations de l'imam Khomeiny et de l'ayatollah Behechte, président de l'Assemblée des experts, faites mercredi matin et qui laissaient peu d'espoir de voir une négociation véritable se conclure (*le Monde* du 29 août). Certes, l'ayatollah Chariat-Madari, numéro deux dans la hiérarchie religieuse iranienne, avait proposé de son côté, mercredi après-midi, un cessez-le-feu immédiat au Kurdistan, suivi de négociations *« entre toutes les parties intéressées »*. Mais, dans sa déclaration faite au quotidien du matin *Bamdad* (libéral, Téhéran), l'ayatollah Chariat-Madari ne faisait lui non plus mention ni du P.D.K.I. ni du cheikh Husseini. Il brandissait, d'autre part, une menace en déclarant : *« Ils* (les rebelles) *doivent savoir que de toute manière l'armée iranienne est assez puissante pour les écraser et, s'ils comptent sur un soutien de l'étranger, ils doivent réaliser que la politique change souvent et qu'un jour ils pourront se retrouver abandonnés de tous. »*

Sur le terrain, avant l'annonce de l'accord entre la délégation de Mahabad et le gouvernement, la radio de Téhéran avait indiqué qu'une importante garnison de l'armée iranienne, à Djaldian, à l'ouest de la ville de Naghadeh, avait été attaquée dans la nuit de mardi à mercredi par des *« contre-révolutionnaires et qu'un soldat avait été tué »*. D'autre part, après la signature de l'accord, on a appris à Téhéran de source kurde que plusieurs opérations ont été lancées par les rebelles contre les gardiens de la révolution, dont une cinquantaine ont été tués. A Sardacht, plusieurs dizaines de gardiens de la révolution qui venaient de débarquer d'un hélicoptère de l'armée ont été soit tués, soit faits prisonniers par les peshmergas. Sur la route de Sardacht à Banehn, de vingt à trente autres ont été tués et des accrochages très violents ont opposé les peshmergas aux miliciens khomeinistes sur plusieures routes autour de Mahabad. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

AMÉRIQUES

VU

MacArthur

Que le général Douglas MacArthur ait été un très grand soldat, un militaire hors pair, ça ne se discute pas. Depuis sa sortie de West Point, avec la note fantastique de 99,35 sur 100, jusqu'à son faux pas sur le 38e parallèle — c'est là qu'il a trébuché, — sa carrière est ficelée de galons, de victoires, de médailles et de décorations.

La Marne, l'Aisne en 1917, à la tête de sa fameuse brigade Arc-en-Ciel, et puis Sedan. Chef d'état-major en 1930. La retraite en 1937. Le rappel par le président Roosevelt en 1941. Le commandement en chef dans le Pacifique. Son départ de Corregidor. Son serment : « Je reviendrai », et son retour effectif « en saut de puce » deux ans plus tard. Enfin, son entrée triomphale à Tokyo et son règne de « Mikado blanc » sur un peuple asservi qu'il allait former à la démocratie... Tout cela témoignait hautement en sa faveur, mercredi soir, à « L'histoire en jugement ».

Pourtant, sa condamnation ne faisait pas un pli. Rien à redire, paraît-il, sur la façon dont il a mené la guerre de Corée, encore qu'il ait mésestimé les forces chinoises massées derrière le Yalu, nous a expliqué Jean Lartéguy, qui faisait partie d'un jury composé, encore une fois, de journalistes. Rien de plus blâmable, en revanche, que sa décision de pousser l'offensive au-delà du 38e parallèle, sans l'accord du Conseil de sécurité, sans même que celui-ci en ait été averti. Au mépris de l'ONU et de Harry Truman, ce « marchand de cravates », ce petit « bonnetier du Missouri », un minable à ses yeux — en fait, un très grand président. C'était trahir sa mission et risquer de déclencher une troisième guerre mondiale en provoquant l'intervention des Soviétiques.

La question de savoir s'il est mal d'avoir suggéré l'utilisation de la bombe atomique contre la Chine communiste et le dépôt de déchets radioactifs le long de la frontière de la Mandchourie ne se pose même pas. Cela va de soi. Comme il est évident que l'armée doit être au service du peuple et de ses représentants, que l'exécutif commande au militaire. Le président des Etats-Unis avait non seulement le droit mais le devoir de limoger le commandant en chef des forces de l'ONU, quand celui-ci a outrepassé ses pouvoirs.

CLAUDE SARRAUTE.

AFRIQUE

Algérie

Le mouvement diplomatique paraît confirmer la «disgrâce» de M. Bouteflika

De notre correspondant

Alger. — Le ministère algérien des affaires étrangères a diffusé, mercredi 29 août, un bref communiqué annonçant que le gouvernement français avait donné son agrément à la nomination comme prochain ambassadeur à Paris de M. Mohamed Sahnoun. Ce diplomate, qui est âgé de quarante-sept ans, représente actuellement l'Algérie à Bonn, où il est en poste depuis 1975. M. Sahnoun est un spécialiste des affaires africaines. Il a exercé pendant dix ans, de 1964 à 1974, les fonctions de secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Il était chargé des affaires politiques. Il a représenté l'organisation panafricaine dans différentes conférences internationales et notamment à l'ONU. Il connaît également bien les affaires arabes, qu'il a eu l'occasion de traiter de façon approfondie en tant que secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, en 1974-1975.

M. Sahnoun, qui est membre du comité central du F.L.N., sera donc particulièrement à même de donner la réplique au gouvernement français, qui entend, comme l'a indiqué récemment M. Giscard d'Estaing, promouvoir un « trilogue » entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique.

M. Mohamed Bedjaoui, l'actuel ambassadeur d'Algérie en France, est nommé ambassadeur auprès des Nations unies. Ce poste n'avait pas été pourvu depuis que son titulaire, M. Rahal, s'était vu confier, au début de 1977, le portefeuille de l'enseignement supérieur. M. Bedjaoui ne sera pas dépaysé à New-York, car il a dirigé, ces deux dernières années, la délégation algérienne à l'ONU. C'est en grande partie à lui que l'Algérie doit d'avoir vu ses thèses progresser constamment et rallier des majorités toujours plus larges en ce qui concerne le sort du Sahara occidental.

Ces deux nominations s'insèrent dans un vaste mouvement diplomatique. C'est ainsi que M. Redha Malek, ancien ministre de l'information et ancien ambassadeur à Paris, est nommé à Washington, et M. Layachi Yaker, ancien ministre du commerce, à Moscou. De nombreux cadres supérieurs du ministère des affaires étrangères, collaborateurs les plus directs de M. Bouteflika, ancien chef de la diplomatie algérienne, sont envoyés dans des postes parfois lointains. Certains voient dans ce mouvement la confirmation de la disgrâce de M. Bouteflika, qui apparaît de plus en plus comme le grand perdant de l'après-Boumediène. Il n'assiste d'ailleurs même pas aux réunions du bureau politique et du gouvernement et, signe qui ne trompe pas, son nom comme sa photographie ont totalement disparu des colonnes de la presse comme des bulletins de la télévision.

DANIEL JUNQUA.

Le séjour privé de M. Bachir Boumaza opposant exilé en Suisse, illustre la politique d'ouverture du président Chadli

De notre correspondant

Alger. — M. Bachir Boumaza, cinquante-trois ans, ancien ministre et ancien membre du Conseil de la révolution, qui vit en exil en Suisse depuis octobre 1966, date de sa rupture avec le président Boumediène, est rentré la semaine dernière en Algérie pour passer en famille, à Constantine, la fête de l'Aïd El Fitr marquant la fin du mois de ramadan. Il a également fait un bref séjour dans la capitale où il doit repasser avant de regagner Genève. Ce voyage confirme le dégel intervenu avec certains membres de l'opposition depuis l'accession au pouvoir du président Chadli Bendjedid et s'inscrit dans la politique de détente que semblent vouloir suivre les autorités..

Ministre de l'économie du président Ben Bella, M. Boumaza s'était rallié au colonel Boumediène lorsque celui-ci avait pris le pouvoir en 1965. Il s'était alors vu confier le portefeuille de l'information. Mais il ne devait pas tarder à prendre ses distances avec le nouveau régime, quittant l'Algérie pour rallier l'Organisation clandestine de la révolution algérienne (O.C.R.A.) de M. Mohamed Lebjaoui, qu'il devait d'ailleurs abandonner rapidement. Depuis, il s'était surtout signalé par des appels à l'union nationale et au dialogue. Il avait demandé la libération des détenus politiques, notamment celle de M. Ben Bella. En décembre dernier, quelques jours après la mort du président Boumediène, il affirmait que *« tout recours à la violence devait être banni »* et il insistait sur la nécessité *« d'approfondir la révolution socialiste par l'intrusion de la démocratie devenue une exigence fondamentale »*.

On n'exclut pas à Alger que d'autres personnalités, qui se situeraient comme M. Boumaza à la gauche du F.L.N., tels M. Ahmed Mahsas, ancien ministre de l'agriculture de M. Ben Bella, ou M. Mohamed Harbi, ancien directeur de *Révolution africaine*, reviennent à leur tour en Algérie. Rien ne paraît devoir s'y opposer. En revanche, le retour de personnalités comme MM. Boudiaf ou Aït Ahmed, qui figurent pourtant parmi les « pères fondateurs » de la révolution algérienne, se heurterait à des obstacles insurmontables. On leur reproche leurs *« compromissions »* avec le roi Hassan II, accusation particulièrement grave alors que le conflit saharien fait rage.

Le gouvernement entend mener cependant avec prudence sa politique de « décrispation » et en contrôler les effets pour éviter tout débordement. C'est sans doute pour cette raison et afin d'éviter toute fausse interprétation que M. Boumaza a gardé à son voyage un caractère strictement personnel et familial. C'est ce qui explique aussi que M. Ben Bella, bien que bénéficiant de conditions de vie nettement améliorées, fasse toujours l'objet d'une étroite surveillance. — D. J.

Ouganda

LES DIPLOMATES EN POSTE A KAMPALA SOMMENT LE GOUVERNEMENT DE MIEUX ASSURER LEUR SÉCURITÉ

Kampala *(Reuter)*. — A cause de l'insécurité qui règne à Kampala, les diplomates accrédités dans la capitale ougandaise ont demandé, mercredi 29 août, au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour faire mieux assurer leur protection. Cette démarche intervient après le meurtre, dimanche, d'un professeur britannique, et l'attaque intervenue lundi au domicile d'un homme d'affaires italien. Les ambassadeurs ont menacé de faire évacuer une partie de leur personnel si des mesures de sécurité ne sont pas prises.

Dans une conférence de presse tenue dans un lieu secret, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Kavira, a d'autre part accusé des militaires tanzaniens d'avoir pris ses quatre enfants en otage pour l'amener à se rendre.

Enfin, deux journalistes sont interrogés dans le cadre de l'enquête sur le projet d'attentat contre l'hôtel où résident des membres du cabinet ougandais. Le président Binaisa a lancé une mise en garde à tous les journalistes. *« Désormais*, a dit le chef de l'Etat ougandais, *quiconque tente de ternir la réputation de l'Ouganda sera traité avec fermeté. »*

politique

LES RAPPORTS ENTRE LE P.C. ET LE P.S.

Se démarquer et non s'unir

Le bureau politique du P.C.F. a répondu positivement, mercredi 29 août, à la proposition de rencontre que lui avait adressée le P.S. une semaine auparavant. M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, chargé des relations avec les partis politiques, a reçu mission de fixer les modalités de cette rencontre avec M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S. Les deux hommes représentaient leur parti respectif au comité de liaison de la gauche, dans la période du programme commun.

Le bureau politique du P.C.F. a réaffirmé, d'autre part, la politique d'action à la base qui est la sienne. Il insiste sur la nécessité de diffuser l'article de M. Georges Marchais sur la politique du gouvernement paru dans « l'Humanité » le 24 août et tiré à trois millions d'exemplaires. Il appelle les communistes à contribuer au succès de la semaine d'action décidée par la C.G.T. du 3 au 7 septembre et annonce que, « du 10 au 17 septembre, les communistes agiront avec les députés, les sénateurs, tous les élus du parti communiste, pour faire connaître leurs propositions en faveur des femmes et impulser les luttes sur toutes les questions qui assaillent les familles à l'occasion de cette rentrée ».

Enfin, « dans le cadre des relations qu'il entretient avec les organisations syndicales, le bureau politique se propose de les rencontrer dans la prochaine période afin de procéder à un échange d'informations sur le développement de l'action des travailleurs ».

M. Marchais ayant quitté Paris pour Alger lundi dernier, il est permis de penser que la direction du parti communiste avait arrêté, dès la fin de la semaine dernière, son attitude face à l'acceptation par le parti socialiste de l'« *union à la base* » et à la proposition de rencontre formulée par les dirigeants du P.S. En renvoyant l'annonce de leur décision à une réunion ordinaire du bureau politique, les communistes ont montré qu'ils n'avaient aucune raison de se hâter, et ils se sont donné le temps d'étudier la façon dont ils allaient faire « descendre » cette décision dans le parti. Ainsi, *l'Humanité-Dimanche* parue mercredi présente un rappel des déclarations successives de MM. Marchais et Mitterrand depuis le début du mois, de façon à justifier la réponse positive du bureau politique à l'offre des socialistes.

Cette réponse n'allait pas de soi. A s'en tenir strictement à la lettre de sa politique actuelle, le P.C.F. pouvait refuser la proposition socialiste. Il est clair, en effet, que la mobilisation des forces de gauche n'atteint pas un niveau tel qu'elle impose l'ouverture de pourparlers entre les états-majors. Le bureau politique, d'ailleurs, se borne à constater qu'« *un échange de vues peut s'avérer utile* ». Il sera utile, de son point de vue, s'il amène les socialistes à accepter tout ou partie des « *objectifs de lutte* » exposés au début du mois par M. Marchais. Il le sera plus encore s'il met en lumière des divergences radicales et s'il confirme que, comme l'affirmait M. Marchais la semaine dernière, les deux partis ont des politiques différentes.

Le précédent des discussions menées entre les partis de gauche et les syndicats, en juillet dernier, en vue de parvenir à une position commune sur le problème des réfugiés d'Indochine, prouve, s'il en était besoin, que les communistes, actuellement, cherchent plus à se démarquer des autres qu'à s'unir.

Au surplus, la rencontre ne mettra en présence, cette fois, que le P.C.F. et le P.S., lequel rencontrera d'autre part, et séparément, les autres partis de gauche et les syndicats. Le risque d'isolement est donc pour les socialistes, dont la démarche n'a été acceptée par les dirigeants syndicaux qu'avec les réserves les plus explicites. Les communistes ont déjà tiré argument, par la voix de M. Fiterman, des critiques adressées au P.S. par la C.F.D.T. En se proposant à son tour de rencontrer les syndicats, le P.C.F. se réserve, en outre, la possibilité de dénoncer, comme il l'a fait ces dernières semaines, l'attitude peu combative, à ses yeux, des dirigeants de la C.F.D.T., de F.O. et de la FEN membres du P.S.

Il reste qu'entre la déclaration de M. Marchais, qualifiant, le 2 août, de « *magouilles d'états-majors* » l'hypothèse d'une entrevue avec M. Mitterrand, et l'acceptation d'une rencontre entre les deux partis, il y a une distance que les communistes n'ont pas franchie sans de sérieuses raisons. La principale est que l'absence de perspectives politiques n'encourage pas les militants ou les sympathisants de la gauche à agir. Or le P.C.F. n'est pas parvenu, fût-ce pour son propre compte, à combler ce vide. Parmi les communistes, comme parmi les socialistes et dans les syndicats, il existe une tendance à l'attentisme que l'activité déployée par les dirigeants et par les cadres du P.C.F. et de la C.G.T. ne suffit pas à inverser. Cette tendance est renforcée par les réticences des autres syndicats devant le déclenchement d'actions d'ampleur nationale.

De plus, là où elle s'est appliquée, la tactique de lutte du P.C.F. n'a pas donné de résultats. L'ex-*France* a quitté Le Havre en dépit des efforts des militants communistes et cégétistes. A Levallois-Perret, dont le maire, M. Parfait Jans, député des Hauts-de-Seine, s'était enchaîné, le 21 août, aux grilles d'une usine qui devait être démolie, on a pu voir, deux jours plus tard, les engins de travaux publics achever leur travail malgré la protestation de la fédération communiste. De tels exemples montrent que l'« action à la base », jusqu'à présent, ne paie pas. Et il est difficile aux communistes de s'attribuer le mérite des mesures économiques et sociales adoptées mercredi par le gouvernement : ces mesures avaient été décidées il y a trois semaines, quelques jours seulement après le retour de vacances de M. Marchais et bien avant que s'exerce la pression des communistes. Le P.C.F. a beau insister sur le fait que des journaux étrangers le présentent comme le principal agent de résistance à l'action du gouvernement, cette position ne lui a pas permis, jusqu'à maintenant, d'imposer au pouvoir les « *reculs* » annoncés.

Les dirigeants communistes n'étaient donc pas en situation d'ignorer la proposition socialiste. La rejeter, c'était prendre le risque de heurter les militants qui, comme M. Jean Elleinstein, souhaitent, naturellement, que leur parti se renforce, mais estiment aussi qu'un changement de politique, en France, est impossible sans une alliance entre communistes et socialistes. Au moment où le principal opposant à la rupture de septembre 1977 est invité à reprendre sa place dans la presse communiste et à participer à la fête de *l'Humanité*, il était difficile de contredire la sensibilité qu'il représente au sein du parti. Difficile d'assener une preuve de sectarisme en opposant un refus aux socialistes, tout en multipliant les gestes d'ouverture en direction des intellectuels et des couches moyennes de la population.

PATRICK JARREAU.

« Un échange de vues peut s'avérer utile »

estiment les dirigeants communistes

Le bureau politique du P.C.F., réuni le mercredi 29 août, a répondu à la proposition de rencontre que lui avait adressée le P.S. le 22 août. « *Soucieux de ne rien négliger dans son effort de riposte aux coups du pouvoir giscardien, et tout en constatant les divergences qui existent et en relevant des contradictions flagrantes dans les propos du parti socialiste* », le bureau politique « *considère qu'un échange de vues peut s'avérer utile* ».

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, a adressé à M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., une lettre dans laquelle il rappelle que le P.C.F. « *s'est affirmé prêt à agir dans l'union avec tous ceux qui le veulent contre la politique du pouvoir, pour des objectifs conformes aux intérêts des travailleurs* » et que « *l'unité d'action à la base des travailleurs eux-mêmes et leur engagement conscient dans la lutte sont décisifs pour éviter que ne se reproduise la situation de 1977, qui a vu le parti socialiste abandonner le programme commun et rompre l'union* ».

Le bureau politique du P.C.F., écrit M. Fiterman, « *constate qu'en se déclarant favorable à l'action à la base contre la politique du pouvoir, le parti socialiste semble vouloir aller dans le sens préconisé par notre parti. Mais,* ajoute-t-il, *dans le même temps, le parti socialiste développe des analyses et des propositions qui contredisent cette condamnation de la politique actuelle ; il condamne en fait les ripostes légitimes des travailleurs à l'agression du pouvoir en les qualifiant de* « jeu des propositions et » des luttes partielles » *et de* « combats d'arrière-garde dans lesquels certains se complaisent »; *il affirme que l'essentiel est pour les socialistes d'obtenir l'audience la plus large pour représenter la gauche au second tour des élections présidentielles de 1981* (1).

» *Il y a pour le moins dans tout cela des contradictions flagrantes qui ne manifestent guère une volonté d'unité d'action claire et loyale, dénuée d'esprit étroitement partisan.* »

M. Fiterman ajoute : « *Toutefois, soucieux de ne rien négliger dans son effort de riposte aux mauvais coups du pouvoir giscardien, le bureau politique de notre parti considère qu'une rencontre entre nos deux partis peut s'avérer utile si elle nous permet d'y voir plus clair dans vos positions et de déboucher éventuellement sur des possibilités d'actions communes ou convergentes.*

» *Dans le même souci, notre parti poursuit et poursuivra son action propre pour assurer le succès des initiatives qu'il prend lui-même, ou qu'il décide de soutenir, au service des intérêts des travailleurs, du peuple, du pays.* »

(1) Voir les déclarations de M. François Mitterrand dans *le Monde* du 22 août. — (*N.D.L.R.*)

M. FABIUS (P.S.) N'EXCLUT PAS UNE RENCONTRE ENTRE MM. MITTERRAND ET MARCHAIS

Le secrétariat national du parti socialiste, réuni mercredi, a examiné les mesures économiques et sociales adoptées par le gouvernement, le projet socialiste, les suites de l'affaire Radio-Riposte, ainsi que la réponse de la C.G.T. et celle du P.C.F. à ses propositions de rencontre. M. Laurent Fabius, porte-parole, a indiqué que M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national, fixera avec M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., les modalités de la rencontre entre les deux partis. La réponse du P.S. à la lettre de la C.G.T. (*le Monde* du 25 août) devait être connue jeudi.

Interrogé jeudi matin sur Europe 1, M. Fabius a déclaré que les rencontres du P.S. avec les organisations politiques, syndicales et les associations familiales et de consommateurs constituent « *un élément très important, de nature à débloquer le climat social et peut-être le climat politique* ». Il n'a pas exclu une entrevue au sommet, réunissant MM. François Mitterrand et Georges Marchais. « *La gauche de salut public,* a-t-il ajouté, *cela va au-delà des appareils, mais cela passe aussi par des rencontres entre les très grandes organisations.* »

● *La démission de M. Barre* et la constitution d'un gouvernement d'union nationale sont réclamées par M. Michel Grossmann, adjoint au maire de Saint-Etienne, et délégué général de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.) qui regroupe certains radicaux de gauche qui, comme M. Robert Fabre, ont rompu avec leur mouvement. M. Grossmann affirme que le premier ministre « *a échoué sur tous les objectifs qu'il s'était lui-même fixés* » et qu'il « *est incapable de sortir le pays de la crise* »

LE BUREAU NATIONAL DU M.R.G. D'ACCOBRD POUR RENCONTRER LE PARTI SOCIALISTE

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a formellement donné son accord, mercredi 29 août, à la rencontre bilatérale proposée par le parti socialiste. Le M.R.G. a également décidé de répondre favorablement à la demande d'entretiens que lui avait adressée M. Jean Menu, secrétaire général de la C.G.C. La rencontre avec le P.S. pourrait avoir lieu la semaine prochaine, entre délégations conduites respectivement par MM. Michel Crépeau et François Mitterrand.

● *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., se rendra à la Réunion du 5 au 7 septembre prochain. L'annonce de ce voyage a été faite par M. Jean-Marie Dedeyan, conseiller politique de M. Michel Debré, député de la première circonscription de ce département d'outre-mer.

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 30 août, une erreur de transmission a rendu incompréhensible un passage de la déclaration de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., relative au débat sur une politique de défense franco-allemande intégrée. Il fallait lire : « *Ouvrir* [à l'Allemagne fédérale] *l'accès à l'arme nucléaire, ce serait à la fois lui donner les moyens de régenter cette Europe, de parler fort dans le monde, et quand on sait que l'on n'a pas renoncé de l'autre côté du Rhin à l'objectif d'une réunification des deux Allemagnes sous la houlette de Bonn, ce serait aussi faire peser une lourde menace sur la paix.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 29 août 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures sociales et économiques visant à soutenir l'activité économique et à aider les familles et les personnes âgées de faible revenu. (Voir page 7.)

Il a d'abord souligné que ce dispositif était rendu nécessaire par les profonds changements des perspectives économiques nationales et internationales provoqués par le relèvement de 58 % du prix du pétrole intervenu au premier semestre de cette année.

Avant que n'interviennent les décisions de l'OPEP, on pouvait attendre une amélioration de l'environnement international qui aurait permis à la France d'atteindre un taux de croissance compris entre 3,5 % et 4 % en 1980, un rythme de hausse des prix de l'ordre de 8 % l'an et un redressement progressif de l'emploi.

Après les hausses des cours des matières premières industrielles et du pétrole, un ralentissement de la croissance économique et une hausse plus forte des prix apparaissent inévitables ; tous les pays importateurs de pétrole en seront affectés. Dans le cas de la France, le supplément de hausse de prix pourrait atteindre 2 % et la croissance du produit intérieur brut pourrait être ralentie de 1,5 % à 2 % par rapport aux prévisions. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement a pour objectif de dépasser ce taux de croissance prévisible pour atteindre 2,5 % en 1980.

L'effort de redressement et d'adaptation de l'économie entrepris depuis trois ans permet à la France d'éviter la récession et lui donne une possibilité d'atténuer l'effet du nouveau choc pétrolier. Des mesures fiscales en faveur de l'investissement productif sont déjà intervenues en avril dernier.

Le gouvernement décide de soutenir le secteur du bâtiment et des travaux publics : un montant de crédits de 2,5 milliards de francs d'autorisations de programme est ouvert en faveur du logement et notamment du logement social, en faveur des économies d'énergie dans le logement et dans les bâtiments publics et en faveur des infrastructures routières et agricoles, de l'assainissement et du cadre de vie. Ces crédits devraient entraîner un surcroît d'activités de 2,5 % dans le bâtiment et les travaux publics.

Les crédits budgétaires ouverts sont entièrement financés par des plus-values de recettes ou par des annulations de dépenses.

Le premier ministre a ensuite indiqué que, pour limiter les conséquences inflationnistes du nouveau prélèvement pétrolier, le strict maintien des disciplines en matière de rémunération, visant au maintien du pouvoir d'achat, est nécessaire durant l'année 1980. Il a fait observer à cet égard que les progrès sensibles enregistrés en 1977, 1978 et 1979 grâce au concours des Français ont pu être réalisés sans baisse du pouvoir d'achat glob-l tout en assurant une progression de celui des personnes de revenu modeste. Il est nécessaire de poursuivre en 1979 et 1980 cet effort de justice et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a arrêté un dispositif d'aide en faveur des familles et des personnes âgées de revenu modeste pour leur permettre de faire face aux augmentations de charges qui interviendront d'ici à la fin de l'année.

Les familles bénéficieront de deux sortes d'aides :

— L'allocation de rentrée scolaire est portées, par enfant bénéficiaire, de 189,80 francs à 400 francs. Cette majoration exceptionnelle concerne cinq millions d'enfants, d'âge scolaire.

— Le complément familial sera porté, à titre exceptionnel, à 600 francs pour le mois d'octobre ; deux millions sept cent mille familles élevant sept millions six cent mille enfants en bénéficieront.

Les deux millions de personnes âgées, qui verront par ailleurs le minimum vieillesse porté à 40 francs par jour le 1er décembre en application du programme de Blois, bénéficieront d'une majoration exceptionnelle de 200 francs, versée au mois d'octobre.

Ces mesures coûteront un peu plus de 2 milliards de francs au budget de l'Etat.

Enfin, ainsi que le gouvernement l'a déjà annoncé, un relèvement du pouvoir d'achat du SMIC interviendra à la fin de l'année et s'ajoutera à la majoration de 2,2 % au 1er septembre résultant de la hausse des prix.

Le premier ministre a conclu sa communication en soulignant que l'assainissement économique du pays réalisé grâce aux efforts accomplis par les Français depuis trois ans permettra de limiter en France les effets du ralentissement de la croissance économique qui, au cours des prochains mois, affectera l'ensemble des économies industrialisées et de continuer à préparer les chances d'avenir de l'économie française. (Lire pages 16 et 17.)

● EXCÈS DE VITESSE

Le garde des sceaux a présenté une communication sur l'amélioration de la sécurité routière par un renforcement de la lutte contre les excès de vitesse. (Voir page 1.)

Rappelant qu'il y a encore douze mille tués chaque année sur la route, et que les mois de juillet et août 1979 marquent une recrudescence des accidents mortels, le ministre de la justice a souligné la nécessité de mesures nouvelles tendant à prévenir le comportement dangereux de certains conducteurs en faisant davantage respecter les vitesses autorisées, en agglomération, sur route et sur autoroute.

Un projet de loi sera présenté au Parlement en temps utile pour être adopté au cours de la prochaine session. Ce projet prévoira, en particulier, un tarif des amendes proportionné à la gravité des excès de vitesse constatés. Les taux de ces amendes pénales seront connus à l'avance du public et les contrevenants seront invités à en acquitter le montant, selon des procédures simplifiées, sur le lieu de l'infraction. A défaut, les contrevenants pourront payer dans un délai d'un mois, mais à un taux double. Ils conserveront en toute hypothèse la faculté de recourir au juge s'ils contestent la matérialité de l'infraction qui leur est reprochée. Mais si le bien-fondé de sa contestation n'est pas reconnu par le juge, le conducteur intéressé pourra être condamné à une amende triple avec, éventuellement, la suspension de son permis de conduire

Aucune intervention tendant à supprimer les contraventions ne sera admise. (Lire page 18.)

[M. Hunt, porte-parole, a précisé que cette dernière décision a été prise à la demande du président de la République.]

● L'AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté, avec le ministre de l'agriculture et le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, une communication sur la protection et l'aménagement de la montagne.

Il a rappelé l'ensemble des mesures déjà prises en application des directives définies par le président de la République en août 1977 dans le discours de Vallouise.

Ainsi le développement économique de la montagne ne doit plus reposer exclusivement sur la pratique du ski alpin et la construction de résidences secondaires. Il faut rechercher désormais un développement plus équilibré, respectueux des sites, intégré au milieu, conservant une agriculture adaptée, permettant une fréquentation touristique l'hiver comme l'été et favorisant en priorité la moyenne montagne.

Plusieurs formes d'aides ont été mises en place pour éviter que l'agriculture de montagne ne soit pénalisée. Près de 900 millions de francs de subventions ont été attribuées en 1978. Le Comité du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) installé en juillet dernier, examinera avant la fin de l'année de nouvelles mesures, notamment pour encourager les associations foncières pastorales ainsi que la mise en valeur des terres incultes et la sauvegarde des terres agricoles.

Le ministre de l'agriculture présentera avant la fin de l'année un inventaire des problèmes juridiques et administratifs que pose le développement de l'exercice de plusieurs activités par les habitants de ces régions. Il proposera toutes dispositions permettant à ceux qui les exercent de mieux bénéficier des aides économiques existantes tout en conservant les protections sociales nécessaires.

Les ministères concernés apporteront leur concours aux collectivités locales prêtes à s'engager dans un développement touristique conforme à la nouvelle politique de la montagne. Les programmes élaborés à la suite de ces initiatives seront présentés à l'approbation du comité interministériel du FIDAR.

L'élaboration des documents d'urbanisme sera accélérée ; des mesures seront prises afin d'assurer la réalisation des pistes de ski de fond et la protection des sentiers de randonnée et de mieux contrôler la réalisation et l'utilisation des routes de montagne. Un programme destiné à mieux organiser la gestion des grands sites d'intérêt national sera soumis au comité interministériel pour la qualité de la vie.

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs proposera un ensemble de dispositions concernant l'hôtellerie saisonnière et l'hébergement par la population locale ; il préparera des mesures destinées à favoriser l'utilisation hivernale des lits dans les stations thermales ; il favorisera la location des résidences secondaires. Un projet de loi sur la multipropriété sera déposé dans les six mois. (Lire page 18.)

● LA SITUATION AU LIBAN

Le Liban est, depuis plusieurs semaines, l'objet de bombardements et d'attaques systématiques qui, par les moyens mis en œuvre, par les objectifs visés, la recrudescence de violence qu'ils ont entraînée, conduisent à s'interroger sur les buts poursuivis par leurs auteurs. Les conséquences de ces actions sont graves. Elles s'ajoutent aux souffrances d'une population déjà durement éprouvée. Elles paralysent les efforts du gouvernement libanais pour restaurer son autorité dans le Sud. Elles compromettent l'action entreprise par l'ONU, et accroissent le risque d'un nouveau conflit dans la région.

Devant cette situation, la France tient à condamner fermement tous les actes de violence entrepris contre le Liban, ses ressortissants et ses institutions, aussi bien que contre les populations auxquelles ce pays a accordé asile ; elle renouvelle son soutien aux démarches et actions engagées dans le cadre des Nations unies, et notamment à la FINUL, dont elle déplore vivement les pertes ; elle réaffirme son attachement à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Liban, qui sait pouvoir compter sur son soutien, sa coopération et son amitié.

Le gouvernement estime que les graves conséquences et les dangers de la situation actuelle rendent nécessaire que le Conseil de sécurité s'en saisisse sans délai. La France appuiera la démarche présentée dans ce sens par le Liban. (Lire page 4.)

● SAHARA OCCIDENTAL

Ayant examiné l'évolution récente intervenue au nord-ouest de l'Afrique, le conseil des ministres a constaté que le retrait de la Mauritanie du Sahara occidental créait une situation nouvelle.

Prenant acte des déclarations des dirigeants mauritaniens affirmant leur neutralité dans l'affaire saharienne, et constatant l'absence de tout *contentieux sur* les frontières internationalement reconnues de la *République* islamique de Mauritanie, le gouvernement français estime que l'indépendance et la souveraineté de la Mauritanie doivent être reconnues et respectées par la communauté internationale. En ce qui la concerne, la France tient à souligner l'amitié et la solidarité qui l'unissent à ce pays. Elle est prête à examiner avec le gouvernement mauritanien le concours qu'elle peut lui apporter dans l'œuvre nécessaire de reconstruction et de développement de l'économie mauritanienne.

● *M. Francis Jacquemont*, sous-préfet, est nommé administrateur supérieur du Territoire des terres australes et antarctiques françaises.

Le Monde

société

JUSTICE

A LA MUTUALITÉ

Un meeting du CINEL en faveur de M. Franco Piperno

Quelque deux cents personnes ont assisté, mercredi soir 29 août, au palais de la Mutualité à Paris, à la réunion organisée par le Centre d'initiative pour les nouveaux espaces de liberté (CINEL) à propos de l'affaire Piperno. C'est, en effet, vendredi 31 août que la chambre d'accusation de Paris doit examiner le cas de M. Francesco Piperno, trente-sept ans, professeur de physique italien arrêté à Paris samedi 18 août, (*le Monde* des 21 et 24 août) et dont les autorités italiennes demandent l'extradition.

M. Félix Guattari, l'un des principaux animateurs du CINEL, a rappelé *« la nécessité d'une mobilisation en faveur de Francesco Piperno d'ici à vendredi »*, avant de laisser la parole à M[e] Jean-Pierre Mignard, l'un des défenseurs de M. Piperno, M. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature, M[e] Michel Tubiana, animateur du Mouvement d'action judiciaire (MAJ). MM. Gérard Soulier, professeur de droit, et Xavier Delcourt, journaliste.

« On teste, dans une escalade à degrés multiples, ce dont est capable la magistrature aujourd'hui, a indiqué M. Coujard. *On ne peut que rapprocher cette affaire de l'affaire Croissant. Nous, Syndicat de la magistrature, nous n'avons aucune différence à faire entre Croissant et Piperno sur le problème de l'extradition. Et on a tout lieu de se méfier de ce qui se passera. Si le feu vert est donné par la chambre d'accusation, nous avons une fois encore toutes chances d'assister le soir même à une extradition clandestine. »*

Après que M[es] Mignard et Tubiana eurent analysé les textes existant entre l'Italie et la France pour ce qui concerne l'extradition et rappelé que M. Piperno avait demandé l'asile politique à la France (*le Monde* daté 26-27 août), *« pays dont les gouvernants dans leurs discours font grand cas du droit d'asile »*, M. Gérard Soulier s'est interrogé sur l'espace judiciaire européen : *« Si Piperno est extradé*, a-t-il dit, *l'espace judiciaire européen existera dans les faits. Le droit d'asile n'existera plus pour les militants politiques de cet espace judiciaire. Alors les fourgons cellulaires circuleront librement, comme les capitaux, dans l'espace européen. »*

LA FRANCE RESTE SEULE A RÉCLAMER A LA SUISSE L'EXTRADITION DE MOHSEN JAROUDI

Berne *(A.F.P.)*. — Le département fédéral suisse des affaires étrangères a repoussé, mardi 28 août, la requête de l'Organisation de libération de la Palestine demandant que lui soit remis M. Mohsen Jaroudi, l'étudiant libanais âgé de vingt-deux ans arrêté à Genève le 20 août dans le cadre de l'enquête ouverte après la mort, à Cannes en juillet dernier, de Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P. Le gouvernement suisse a fondé son refus sur la loi de 1892, en vertu de laquelle l'extradition d'un ressortissant étranger ne peut être accordée que si elle émane d'un Etat.

Un porte-parole du département fédéral des affaires étrangères a fait savoir le même jour à Berne que les autorités syriennes renonçaient à demander l'extradition de M. Jaroudi afin de laisser le champ libre aux autorités françaises. La France demeure le seul pays à demander que lui soit remis le ressortissant libanais.

CORRESPONDANCE

L'extradition de M. Rhoodie et celle de M[e] Croissant

M[e] Jean-Jacques de Félice, avocat à la cour, nous écrit :

A propos de l'extradition d'un sous-ministre du pays de l'apartheid, M. Eschel Rhoodie, *le Monde* du 24 août 1979 rapporte des déclarations très surprenantes de M. le garde des sceaux.

Tout d'abord, lorsque M. Alain Peyrefitte compare cette extradition à celle de M[e] Klaus Croissant et défend l'une par l'autre, car on voit mal le rapport que peut avoir celle de Croissant avec celle de ce grand escroc présumé, sauf à remarquer le temps de réflexion du gouvernement après l'arrêt favorable de la chambre d'accusation : quinze jours pour Rhoodie, quelques heures pour Croissant...

Comment en effet assimiler Klaus Croissant, avocat non conformiste détenu par raison d'Etat depuis près de deux ans, soutenu en France par les associations d'avocats et défendu lors d'une audience de la cour par un représentant de l'ordre des avocats de Paris, à un haut fonctionnaire d'un pays où le racisme est la loi, non pas présumé coupable d'avoir distribué des milliards, avec l'accord évident de son gouvernement, à des personnalités ou partis de divers pays, dont le nôtre, pour soutenir la pire injustice (et il aurait été intéressant, par un procès public en France, de connaître les destinataires de ces générosités), mais bien d'avoir trahi la confiance que les profiteurs de l'apartheid, ses maîtres, avaient placée en lui.

Que l'extradition précipitée de Klaus Croissant, détenu à Stammheim pour défense intempestive, soit encore aujourd'hui justifiée par un ministre français avec de telles assimilations m'étonne. Comme m'étonne l'affirmation inexacte selon laquelle Klaus Croissant n'aurait pas demandé à la France l'asile politique puisque aussi bien j'ai déposé moi-même, dès son arrivée à Paris le 12 juillet 1977, une telle demande, d'une part à l'Elysée et, d'autre part, à l'Office français des réfugiés et apatrides (OFPRA), à Neuilly, qu'il m'en a été accusé réception et qu'un questionnaire, envoyé par l'OFPRA, a été rempli par Croissant, signé de sa main et renvoyé un peu plus tard à cet organisme. Au surplus, lors d'une conférence de presse tenue au même moment, Klaus Croissant a, solennellement et publiquement, demandé à la France de lui accorder asile. J'ajoute qu'encore aujourd'hui et du fond de sa prison, malgré le refus naguère opposé à sa demande par le gouvernement français, l'avocat proscrit Klaus Croissant, descendant des huguenots français pourchassés, sollicite de la France ce droit d'asile.

Peut-être pourrait-on demander à M. le garde des sceaux de ne plus commenter, au risque de se contredire, les décisions françaises d'extradition car les affaires Darquier de Pellepoix, Abou Daoud, Mac Nair, Croissant, Bellavista..., pour n'en citer que quelques-unes, nous ont apporté une telle variété d'interprétations contradictoires qu'on s'y perd un peu... Et je ne crois pas raisonnable d'affirmer sa fidélité à la loi de 1927 (refus d'extradition en matière politique) sans préciser en même temps d'une façon claire le caractère politique des crimes et délits, ce que les plus éminents juristes sont actuellement incapables de faire et ce qu'un ministre de la justice ne peut à lui seul établir. Dire de l'extradition la plus récente, comme le fait M. Peyrefitte, tout en rendant curieusement hommage à la justice sud-africaine, qu'elle touche à une « affaire de droit commun à l'apparence politique trompeuse », c'est entretenir la confusion. Chacun peut constater, par exemple, que le crime d'« association de malfaiteurs » (crime réputé de droit commun) peut déboucher sur la plus légale des institutions, lorsque ladite association, devenue « de bienfaiteurs » prend le pouvoir ou le conserve pour maintenir l'apartheid ou l'injustice, et trop souvent avec la complicité de nos gouvernants.

Faits et jugements

Réfugiés basques : la municipalité d'Hendaye va saisir le Conseil d'Etat.

Au cours d'une réunion extraordinaire convoquée le mercredi soir 29 août à la demande de la section locale et des élus socialistes, le conseil municipal d'Hendaye a rédigé une motion, approuvée à l'unanimité des quinze conseillers présents. « *Considérant que les décisions actuelles à l'égard des réfugiés basques espagnols créent des malaises de tous ordres très préjudiciables à la commune et à ses habitants*, indique ce texte, *le conseil municipal autorise le maire à constituer un avocat pour intenter une action devant le Conseil d'Etat, et, éventuellement, à se concerter et à se regrouper avec d'autres communes pour intenter une telle action.* »

● *M. Bernard Martignac, conseiller général du Lot (P.S.)*, expert-comptable à Saint-Céré (Lot), écroué jeudi 23 août sous l'inculpation de *« complicité de faux en écritures de commerce et usage de faux, de complicité de délit assimilé aux banqueroutes simples et frauduleuses »* (*le Monde* daté 26-27 août), a été remis en liberté lundi 27 août. Cette libération est intervenue après sa confrontation avec M. Jean-Paul Lasserre, trente ans, accusé de s'être approprié l'actif de la société de commerce de bestiaux, dont il était le P.-D.G. M. Lasserre a été maintenu en détention.

Overdoses : trente morts en huit mois dans les Alpes-Maritimes.

Mlle Frédérique Thibouville, vingt-cinq ans, originaire d'Antibes (Alpes-Maritimes), est décédée, mercredi 29 août, à Nice (Alpes-Maritimes), à l'hôpital Saint-Roch, sans doute d'une overdose de drogue. La police l'avait découverte à son domicile, où furent retrouvés des seringues et divers médicaments. Depuis le début de l'année, trente toxicomanes sont morts dans les Alpes-Maritimes, à la suite d'overdoses.

● *Un détenu breton malade retenu à Fresnes.* — M. Michel Herjean, trente-six ans, inculpé en juillet 1978 par la Cour de sûreté de l'Etat pour *« destruction par explosifs, incendies volontaires de véhicules, vols d'explosifs et participation à une association de malfaiteurs »*, est, selon sa famille, dans un état de santé alarmant. Souffrant de troubles du métabolisme, il a perdu plus de 30 kilos depuis son arrestation. Son médecin traitant n'a pu obtenir son dossier médical *« au nom du code de procédure pénale »*. M. Michel Herjean est hospitalisé à l'infirmerie de Fresnes depuis juillet dernier. La section du Finistère-Nord de la Ligue des droits de l'homme, la famille Herjean et trente-deux médecins, demandent *« le transfert de Michel Herjean au C.H.U. de Rennes, dans le service où il a déjà été soigné »*.

ÉDUCATION

L'AMÉRIQUE A L'ÉCOLE FRANÇAISE

VERTE BABEL

Il est en Amérique — aux Etats-Unis précisément, ce qui donne à la chose tout son prix et tout son poids, — un lieu unique où l'on ne parle que français. Vous avez bien entendu : où l'anglais est rigoureusement proscrit. Enfreindre la loi exposerait sans doute à des peines spirituelles capitales, si jamais quelqu'un eu l'idée d'y manquer.

Connaissez-vous le Vermont ? Le nom, déjà, est purement français. Comme lui, la terre qu'il peint autant qu'il la désigne est toute de montagnes très modérées, d'eau et de verdure. Notre île de France et de français est naturellement au cœur de ce pays verdoyant ; à l'entour, les villes ne se nomment point Parly-I ou Speaky-II, mais tout bonnement Montpellier, Granville. Si la demi-douzaine de Paris américains sont éparpillés loin de là, il n'y a que trois pas d'ici à Florence, et guère plus jusqu'à cette bourgade encore pastorale, mais de grand avenir nommée Athènes. Quand la France tout entière trottera en jeans sur la « way of life », et qu'on n'y parlera plus qu'américain, c'est à Middlebury (Vermont) que je me rapatrierai.

Ne soyons pas plus candides que Candide, et n'allons pas imaginer un Eldorado linguistique, où tout serait, par grâce naturelle et divine, au mieux dans le meilleur des français éternels : un français, assurément, plus proche de celui de Voltaire que ne l'est la langue savoureusement spécifique des Québécois voisins, et qui se serait miraculeusement conservé ici, pur comme un arpent de neige. Non : il y est, à grand peine et à grands frais, cultivé et récolté en serre chaude.

Il faut simplement vous dire que Middlebury est le siège d'une université réputée aux Etats-Unis pour l'étude des langues ; que pendant la session d'été elle se consacre exclusivement à cet enseignement, et que la plupart des étudiants y sont eux-mêmes des enseignants ou de futurs enseignants. Ils s'engagent sur l'honneur à « oublier » leur propre langue en franchissant la frontière de cette verte Babel. Et tout montre que l'honneur n'est pas ici un fossile paléolithique. Sans négliger, certes, la part de l'intérêt, bien entendu : n'oublions pas que, pour travailler en sacrifiant ses vacances, l'étudiant américain paie un prix élevé. Et c'est, souvent, lui-même qui le paie, non sa famille. Il fait en sorte que le rendement soit à la hauteur de la dépense.

Toujours est-il qu'un Arthur Jeune (défense d'écrire un seul mot anglais) d'aujourd'hui, abordant par Middlebury le continent anglo-saxon, noterait incontinent que, rousses, blondes ou de quelque autre couleur, toutes les Américaines parlent français. Veuillez noter vous-même, en passant, que, les femmes l'emportant ici de très loin, en genre et en nombre, je substitue à la vieille règle phallocratique des accords celle d'une grammaire démocratique majoritaire, et je ne parlerai désormais que d'Américaines, au féminin, pour désigner l'ensemble de la population de l'école française de Middlebury.

La leçon d'Omphale

Cette prédominance n'a rien de surprenant ; elle manifeste un phénomène général dans le monde dit développé : partout, l'enseignement est en train, diraient encore les phallocrates, de tomber en quenouille. Ce n'est pas le moment d'esquisser une apologie de la quenouille, comparée à d'autres outils de l'activité humaine tel le casse-tête à pointes, ni d'évoquer Hercule, dont les vacances fileuses contiennent une leçon — de désarmement et de conversion aux travaux utiles — que la jactance mâle a tournée en dérision. De toute façon, l'enseignement des langues et des lettres n'est pas un métier de fier-à-bras ; le choisir est signe de désintéressement ; et non pas seulement à l'égard des ambitions d'argent et de pouvoir, car c'est courir de grands risques pour des chances incertaines et non moins désirées. Aujourd'hui, les aventuriers du monde moderne, ce sont les professeurs de lettres.

Et puis, il y a le pur amour. Cette étudiante que j'interrogeais, après d'autres, sur le pourquoi et le comment de son étrange vocation, secoua la tête : non, elle n'enseignait pas ; non, elle ne comptait pas le faire. Que lui restait-il ? L'hôtellerie, l'hôtesserie, la mode ou l'ONU ? Non, toujours non. Alors, pourquoi diable ? Eh bien ! cela pourtant allait sans dire : *« Parce que j'aime le français. »* Elle prit un petit temps pour ajouter : *« Et les Français. »* Je n'eus pas le cœur de lui dire qu'ils ne le méritaient plus. Elle s'en apercevra toujours assez tôt, avec tout le monde : profitez du temps qui vous reste. Et que le français, lui, profite de l'illusion.

Plus utilitaire celle qui, dès le premier repas, me saisit au sortir de table avec autorité : *« Vous, vous êtes un vrai Français ? »* La question était si affirmative qu'elle, ni la questionneuse, n'attendaient de réponse et ne souffraient d'échappatoire : *« Alors, vous allez m'aider à faire mon devoir. »* Le hasard tombant, à pic, d'une fenêtre ouverte venait justement de m'apprendre comment on apprend, sans désespérer, qu'il n'y a rien de commun, sinon un *mot*, entre « faire *un* devoir », « faire ses devoirs » (à l'Ecole française) ; et « faire *son* devoir », comme dans Corneille. Elle n'en tenait aucun compte, non sans quelque instinct. *Son* devoir, donc, consistait, entre autres variations, à construire correctement et, s'il se pouvait, agréablement, une phrase météorologique où entreraient *« Il pleut »* et *« orage »*. Il ne restait qu'à lui chanter : *« Il pleut, il pleut bergère, voici venir l'orage, rentre ton blanc mouton. »* Encouragée, la Chinoise qui se tenait auprès arrondit encore son visage, élargit un peu plus son sourire et ses yeux, pour demander timidement mais en propres termes : *« Et avec la lune, monsieur, que peut-on faire ? »* Hélas ! mademoiselle, hier on y rêvait, aujourd'hui on y va.

Flagrant délit

N'allez pourtant pas croire que le français ne soit, à Middlebury, que la langue du devoir et des relations publiques, et qu'il s'éteigne au seuil de la vie privée. Où que vous passiez, près d'un groupe ou près d'un couple, vous ne surprendrez jamais d'autres mots que français ; même le promeneur solitaire, c'est en français qu'il se parle ; même le rêveur, c'est en français qu'il rêve tout haut. Pas un vocable barbare ne transpire, on n'entend même plus, comme à Paris, hoqueter partout les O.K. ; et *« ouiquenne »* s'écrit : *« Fin de semaine. »* Si bas que murmurent les murs, c'est encore et toujours en français. Vous pourrez bien les fourrer d'oreilles, écouter aux portes, soulever les toits : dans ce silence absolu de l'anglais, vous n'entendez pas une *fly* voler.

La loi de proscription a une conséquence à quoi on n'aurait même pas osé songer, bien qu'à la réflexion elle allât de soi : elle apporte avec elle l'impossible bienfait. Tâchez d'imaginer l'inimaginable : six semaines sans radio, sans télévision. Jamais. Nulle part. L'universelle, l'irrésistible invasion vient mourir aux pieds herbus de notre citadelle. Même le transistor de poche, au plus secret des chambres, est rendu muet par l'honneur et la loyauté.

Les films, bien entendu, ne parlent que français. Et souvent, le français le plus littéraire, dans sa diversité : Balzac ou Robbe-Grillet. Hasard des rencontres et du souvenir ! De *la Cousine Bette*, et son constat d'adultère, à *l'Année dernière à Marienbad* où j'ai retrouvé — sur l'écran — cette jeune étrangère très parisienne, avide, comme celles d'ici, de s'instruire, bien que sa beauté, son talent et sa renommée eussent pu faire qu'elle s'en crût dispensée ; pour elle, d'ailleurs, le français semblait n'avoir pas de secrets ; il gardait pourtant ses mystères. *« Il faut que je vous demande quelque chose*, m'avait-elle dit un jour de confiance, *je n'ai jamais osé. Pourquoi dit-on* « Pris en flagrant du lit » ? « *Du lit* », *je comprends, expliquez-moi « flagrant ».*

Mon flagrant délit — purement linguistique — je crus bien le tenir. Un soir, nous surprenons ce qui ne peut être qu'un transistor en train de transiter à travers des cloisons : une voix incontestablement *off* (pardon), gravement mâle, mastique avec tant d'application et de lenteur que je finis, ô stupeur, par comprendre que je comprends. Le professeur électronique, tantôt glissant, tantôt appuyant en aspirant, scande pour l'étudiante encore muette, tremblant sans doute de ne pas savoir manier cette hache : *« Je me lève de bonne'heure et j'aime l'-humour, mais je préfère le h-hareng h-harangueur h-haché aux-herbes dans un h-hangar où je h-halète... »*

Elle répète tendrement : *« J'élève le bonheur et j'aime l'amour, mais je le préfère h-ardent à ma langueur, caché dans l'herbe et le hasard où je l'allaite. »*

YVES FLORENNE.

SPORTS

TENNIS

L'OPEN DE FLUSHING-MEADOW

Que venait faire Dominguez ?

De notre envoyé spécial

New-York. — Comment trouver des excuses à Patrice Dominguez, le « numéro un » français qui s'est fait éliminer, mercredi 29 août en début de matinée — avant la première des averses tropicales qui ont complètement perturbé cette deuxième journée, — par l'Américain Steve Krulevitz, sur le score sans appel de 6-0, 6-1, 7-6 ? Le Français n'a même pas l'excuse d'avoir été battu par une star de la raquette : son adversaire est modestement classé 51[e] joueur des Etats-Unis. L'explication pourrait bien, en vérité, être ailleurs.

Arrivé à New-York quelques heures seulement avant le début de l'open, après avoir disputé un tournoi de plage à La Baule, le numéro un français a manifestement participé au championnat des Etats-Unis non pas pour briller sur les courts mais pour assurer les commentaires de la compétition sur la station de radio Europe I, une fois empochés les quelque 600 dollars que lui a valus sa ridicule prestation. Les auditeurs n'auront donc rien pu ignorer des causes de ce naufrage.

Restait qu'après les éliminations sans gloire de Gilles Moretton et de Dominique Bedel, la veille, le tennis français n'était pas à la fête. Et qu'on ne parle pas de la surface des courts, du vrombissement des avions ou de l'inconstance du public. Le Britannique Buster Mottram, redoutable joueur de Coupe Davis qui est revenu de deux tie breaks contre un Américain, a déclaré : *Je déteste cet endroit. Je viens seulement parce que c'est l'un des plus grands tournois auxquels on se doit de participer.* » Autrement dit, il est venu pour jouer au tennis et pour gagner, pas pour faire des émissions de radio.

Le meilleur moment de cette deuxième journée gâchée par la pluie se déroula sur le court n° 3, où un millier de spectateurs enthousiasmés assistèrent à l'empoignade entre les deux Américains, Eddie Dibbs, tête de série n° 9, et Tim Wilkinson, un gaucher classé quarante-sixième joueur mondial. Réputé pour être un farouche adversaire, celui-ci prit les deux premiers sets (6-4, 6-2) à Dibbs, spécialiste de la terre battue, visiblement mal à l'aise sur cette surface synthétique.

Mais le « petit gars de Brooklyn » en a vu d'autres et n'occupe pas par hasard la onzième place du classement électronique. A force de revers et de coups droits coupés furieusement, il accrocha le troisième set, puis Wilkinson perdit toute confiance et laissa passer les plus belles occasions. Dibbs emporta donc logiquement les trois dernières manches.

ALAIN GIRAUDO.

RESULTATS

Messieurs

Solomon (E.-U.) b. Damiani (Uruguay), 6-4, 6-0, 6-3 ; Krulevitz (E.-U.) b. Dominguez (Fr.), 6-0, 6-1, 7-6 ; Kodes (Tch. b. Schneider (Afr. Sud), 3-6, 5-7, 6-4, 6-3, 6-1 ; McEnroe (E.-U.) b. Slozil (Tch.), 6-1, 6-2, 6-4.

Dames

Wade (G.-B.) b. Smith (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Evert-Lloyd (E.-U.) b. Riedel (R.D.A.), 6-0, 6-0 ; King (E.-U.) b. Liess (E.-U.), 6-3, 7-5.

RUGBY

LE MINISTRE BRITANNIQUE DES SPORTS JUGE « MALENCONTREUSE » L'INVITATION D'UNE ÉQUIPE SUD-AFRICAINE.

Dans une lettre adressée aux présidents des quatre fédérations *britanniques de rugby* — Angleterre, Ecosse, Pays de Galles, Irlande — à la suite de l'invitation lancée à une équipe sud-africaine multiraciale de jouer en Grande-Bretagne au mois d'octobre prochain (*le Monde* du 29 août), le ministre britannique des sports, M. Hector Monro, a qualifié cette initiative de « *malencontreuse* », et il a souligné que la venue des Sud-Africains était en contradiction avec la décision prise en 1977 par les pays membres du Commonwealth de n'entretenir aucun contact sportif avec l'Afrique du Sud.

M. Hector Monro fait aussi ressortir dans sa lettre que la participation de la Grande-Bretagne aux Jeux olympiques de Moscou en 1980 pourrait être compromise. Sir Dennis Follows, président du Comité olympique britannique, a, de son côté, condamné l'initiative des quatre fédérations de rugby.

En France...

Par ailleurs, selon des sources sud-africaines « dignes de foi », citées par l'A.F.P., un accord aurait été conclu entre les fédérations de rugby d'Afrique du Sud et de France selon lequel l'équipe des Springboks — qui entend toujours venir en France cet automne — pourrait ne plus comporter que deux joueurs noirs, au lieu des cinq précédemment requis.

LE DÉBAT SUR LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Une passe d'armes académique

(Suite de la première page.)

Depuis, le premier ministre, M. Raymond Barre, et son ministre de la défense, M. Yvon Bourges, ont eu l'occasion d'ajouter de nombreux commentaires à cette définition des missions assignées aux forces armées françaises. En particulier, il est acquis, comme peut en témoigner le discours de M. Barre au camp de Mailly, en juin 1977, que « *ce concept de la dissuasion s'applique à la défense de nos intérêts vitaux, c'est-à-dire essentiellement à notre territoire national, cœur de notre existence en tant que nation, mais également à ses approches, c'est-à-dire aux territoires voisins et alliés* ».

Seule n'a jamais été déterminée avec rigueur et précision la conception que les responsables de la défense française ont, *a priori*, des « intérêts vitaux » de la nation. Affaire de circonstances, se contentent-ils d'indiquer lorsqu'on les interroge, puisque « *l'incertitude sur la nature, la localisation et l'étendue de ces intérêts est un des facteurs de la dissuasion* ».

L'« espace de la bataille »

Certes, le déroulement d'une guerre ne se programme pas à l'avance. Mais un adversaire décidé à en découdre ne peut pas feindre d'ignorer quelles réactions il a toutes les chances de déclencher. Aussi la doctrine officiellement annoncée, dès le temps de paix, est que la France ne restera pas l'arme au pied dans une Europe en guerre et qu'elle considérera sa survie menacée ou son sanctuaire national en péril le jour où le territoire de ses voisins et alliés européens serait occupé par un agresseur.

Evoquant l'hypothèse d'un conflit est-ouest devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), en juin 1976, le président de la République avait été plus explicite encore à propos des conséquences d'une telle éventualité pour le sol national. « *En raison de la rapidité des moyens de transport et de communications, notamment aériens, il n'y aura qu'un seul espace et l'espace français sera, dès le départ, dans l'espace de la bataille qui sera générale.* »

Depuis ces déclarations, qui fondent la politique française de défense, la France a-t-elle fait de nouveaux pas qui la rapprocheraient davantage encore de ses partenaires européens ? Ou, si elle est demeurée ferme sur ses positions, peut-elle aujourd'hui profiter des circonstances pour aller de l'avant dans cette direction ?

Aucune initiative

En d'autres termes, et pour reprendre des suggestions émises par certains qui n'engagent pas la responsabilité du gouvernement, la France peut-elle offrir à terme à ses alliés européens la garantie de sa protection nucléaire alors même que le « parapluie » américain, autrement plus important et apparemment plus efficace, donne l'impression de n'être plus aussi sûr ?

Ce débat reste, pour l'instant, assez académique pour plusieurs raisons. A ce jour, le gouvernement français, qui s'en tient à la politique d'armement définie en 1976 parce qu'aucun pays dans le monde ne peut modifier sa stratégie sur un simple coup de tête, n'a pris aucune initiative qui permette de conclure à une déviation des objectifs primitivement assignés à ses forces armées. Le voudrait-il qu'il serait obligé de tenir compte d'un contexte international qu'il ne maîtrise pas toujours.

Pour commencer, les alliés européens de la France ont leur mot à dire. La Grande-Bretagne dispose, elle aussi, d'une force de dissuasion nucléaire, et on a le tort de trop vite négliger l'indépendance de son emploi et la technologie avancée de sa conception. Les Etats européens de moindre importance ne sont peut-être pas prêts à échanger une protection américaine, qui a ses failles, contre une assurance française qui est loin de les convaincre ou, au pire, qui les irrite par ses ambitions sans doute excessives.

Enfin, la République fédérale d'Allemagne n'est pas libre d'accéder à l'arme nucléaire aussi aisément que le prétendent les partisans d'une solution militaire fondée sur le partage des responsabilités entre la France, qui a les connaissances et l'expérience du nucléaire, et l'Allemagne fédérale, qui, à les en croire, se contenterait de fournir les moyens industriels et financiers, à l'instar du slogan « *l'Allemagne paiera* » de 1919.

Comment peut-on imaginer un seul instant qu'une telle coopération — même assortie des garanties qu'exigerait l'Union soviétique — n'aurait aucune répercussion grave sur l'équilibre actuel du continent européen, auquel sont attachés, à des degrés divers, la plupart des pays membres de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie ? Et même si une telle réflexion ne devait pas arrêter les adeptes d'un partage des responsabilités nucléaires avec l'Allemagne fédérale, à quelle organisation du commandement et de la logistique opérationnelle faudrait-il confier le soin de gérer un dispositif nucléaire fondamentalement conçu pour être l'*ultima ratio* de la défense égoïste d'une nation ?

A la portée de la France

Les partisans d'un rapprochement nucléaire de la France avec l'Allemagne fédérale, de préférence à un rapprochement avec la Grande-Bretagne, fondent leur thèse sur l'argument que les dépenses entraînées par l'amélioration d'un système moderne de dissuasion ne sont plus à la portée financière d'un seul pays.

Paradoxalement, ce sont des gaullistes ou d'anciens gaullistes favorables de longue date à l'armement nucléaire qui avancent une telle explication. Ce sont les mêmes, au demeurant, qui avaient eu jadis à combattre les premiers opposants à la construction de la « force de frappe » il y a une vingtaine d'années et leurs craintes d'un programme militaire qui dépasserait de beaucoup les capacités financières et industrielles de la France.

Il est vrai que depuis la mise en place, il y a quinze ans maintenant, de sa première génération d'armes nucléaires, l'armée française en est, en 1979, au stade où elle doit préparer le développement technologique et l'installation opérationnelle de panoplies qui viendront compléter ou remplacer les forces nucléaires déjà existantes. Le sous-marin stratégique est assuré de représenter, pour de longues années encore, la pièce maîtresse de la dissuasion, comme le choix en a été fait dans les autres pays. Pour le reste, les états-majors ont été invités à soumettre leurs propositions au chef de l'Etat.

Mais, qu'il s'agisse d'un nouveau type d'engins tirés d'un avion ou d'un missile lancé depuis le sol national ou depuis une nouvelle classe de sous-marins stratégiques, la modernisation de l'arsenal nucléaire français serait à la portée financière et technologique du pays, si l'on en croit des assurances données publiquement et renouvelées par le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry.

Priorité aux crédits militaires

Cet avis d'un chef militaire semble être partagé par les responsables politiques, à commencer par le président de la République, qui a choisi de relever notablement les crédits de la défense.

En 1976, déjà, M. Giscard d'Estaing n'avait pas dissimulé ses orientations. « *La France*, avait-il expliqué à l'I.H.E.D.N., *doit s'efforcer de posséder toujours les armes les plus avancées. Nous avons eu et nous avons encore les moyens de posséder l'arme la plus avancée, c'est-à-dire, à l'heure actuelle, l'arme nucléaire. La France a pu devenir une puissance nucléaire. Elle doit poursuivre son effort technologique, scientifique et industriel pour conserver le matériel de cette arme au niveau de ce qu'elle deviendra dans les années à venir et pour rester, très clairement, la troisième puissance militaire nucléaire du monde.* »

L'ancien ministre des finances du général de Gaulle et de Georges Pompidou n'ignore pas cependant que cet effort national de sécurité devrait demeurer compatible avec le développement économique et la situation financière du pays.

En dépit de ce principe, il faut croire que le chef de l'Etat a tranché différemment, pour sa part, en faveur d'un accroissement des dépenses militaires supérieur à la hausse attendue de l'ensemble des budgets civils. En 1980 cette pratique établie depuis 1977 devrait se vérifier une nouvelle fois. C'est la raison pour laquelle l'Elysée a tenu, de toute évidence, dans sa mise au point après les propos de M. Sanguinetti et du général Buis, à rappeler « *la constante attention et l'importance des moyens que le président de la République et le gouvernement mettent au service du développement de la défense indépendante de la France* ».

Apparemment, cette priorité donnée par le budget à la défense ne suscite guère de réactions négatives de la collectivité nationale. La tension internationale et la crise économique mondiale se conjuguent pour créer — pendant combien de temps encore ? — un fort sentiment d'insécurité qui n'épargne pas les Français.

JACQUES ISNARD.

— Tribune internationale —

UNE IDÉE DANGEREUSE

par I. MIKHAILOV (*)

L'INTERVIEW donnée au Nouvel Observateur *par M. Alexandre Sanguinetti et le général Buis suscite beaucoup de commentaires en Occident. Il est piquant que les deux personnalités interrogées invitent en fait les pays d'Europe occidentale à franchir une nouvelle phase dans la course aux armements, bien que leur propos s'adresse d'abord à la France. Relevons-en, à cet égard, quelques données.*

Marquées d'un esprit militariste, ces déclarations sont à l'unisson des nouveaux projets du Pentagone, qui envisage de truffer l'Europe de l'Ouest de missiles Pershing-2, à moyenne portée, de missiles de croisière, aggravant ainsi l'état de choses sur notre continent.

D'autre part, comment ne pas voir que les idées exprimées par M. Sanguinetti et le général Buis contredisent l'orientation officielle du gouvernement français en faveur de la détente, ses actes concrets au niveau international, et s'opposent enfin aux aspirations véritables des Français? L'Union soviétique et d'autres pays européens se sont félicités de l'intensification de la diplomatie française dans le domaine du désarmement, qui est le problème le plus urgent de notre temps. La preuve en est le retour de la France au comité du désarmement de Genève et les résultats du dernier sommet franco-soviétique (avril 1979).

Certes, l'évolution des événements tracée par le schéma Sanguinetti-Buis ferait l'affaire des milieux de l'OTAN. Depuis plus d'un an, ces milieux tentent d'obtenir le retour de la France dans l'organisation militaire de l'alliance atlantique et de lui faire abandonner sa politique extérieure indépendante. Elle arrangerait aussi, à n'en pas douter, les Etats-Unis qui visent à faire retomber sur leurs partenaires ouest-européens un poids plus lourd encore des préparatifs de guerre. Certaines forces politiques d'Europe occidentale, assez influentes, cherchent, semble-t-il, à imposer l'idée suivante : le désarmement ne devrait concerner que l'Union soviétique et les Etats-Unis, les puissances militaires les plus puissantes. Au contraire, l'Europe occidentale, et notamment la Grande-Bretagne et la France, devraient accumuler sans tarder des forces nucléaires stratégiques.

CETTE conception est dangereuse et nuisible. Le processus de désarmement général et complet est indivisible comme la paix. Son succès dépend des efforts concrets de tous les pays, de tous les peuples. On ne saurait admettre que les uns désarment, tandis que d'autres accéléreraient la course aux armements.

Cette interview contient enfin une thèse qu'il faut relever particulièrement, à savoir celle du général Buis sur la réunion, au nom de la « défense européenne », des forces nucléaires françaises avec l'industrie ouest-allemande. Qu'en dire?

Si un tel projet était mis en œuvre, il violerait de façon flagrante tous les engagements internationaux interdisant l'accès de la R.F.A. aux armes nucléaires. En second lieu, on se représente difficilement la gravité de la situation qui s'ensuivrait en Europe et l'accroissement du danger d'une nouvelle guerre. Tenant compte du fait que la R.F.A. est aujourd'hui la principale puissance économique de l'Europe de l'Ouest, on devine sans peine qui, dans cette association hypothétique, jouerait le rôle du cavalier, et qui tiendrait celui du cheval.

Une telle évolution des événements et l'idée même qui est développée dans l'interview d'Alexandre Sanguinetti et du général Buis recèlent avant tout un grand danger pour la paix et la sécurité des peuples d'Europe.

(*) Commentateur de l'agence Novosti.

DEUX RÉACTIONS

« L'HUMANITÉ » : la liberté de choisir son destin.

Sous le titre « Nostalgie de la Communauté européenne de défense », dont le projet visait au « *réarmement de l'Allemagne occidentale et à l'intégration des forces militaires de ce pays et du nôtre dans une armée européenne* », M. Etienne Fajon rappelle, dans *l'Humanité* de ce 30 août, comment, voici vingt-cinq ans exactement, l'Assemblée nationale s'y était opposée par 319 voix contre 264. « *Un quart de siècle après le rejet de la C.E.D.*, écrit-il, *une campagne se développe en vue de la ressusciter, et cela dans une situation plus redoutable que celle d'autrefois : nous sommes à l'ère atomique.* » (...) « *Il importe*, ajoute M. Fajon, *que toutes les énergies nationales se mobilisent afin de déjouer ce qui se trame* » (...), et il conclut en citant un passage de la résolution adoptée par le XXIIIe congrès du P.C.F. : « *Le peuple français a intérêt... à rejeter catégoriquement toute tentative de liquider le caractère national de la défense au bénéfice d'une armée européenne. Le peuple français doit ainsi préserver sa liberté de choisir lui-même son propre destin.* »

M. J.-P. CHEVÈNEMENT (P.S.) : trois conditions.

Après M. Charles Hernu, M. Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort (P.S.), affirme à son tour son opposition à l'accès de l'Allemagne fédérale à l'arme nucléaire. M. Chevènement rappelle que le débat provoqué par M. Alexandre Sanguinetti et le général Buis ne peut faire oublier « *l'éminente responsabilité qui incombe à la France dans l'organisation de la sécurité collective en Europe* ». « *Celle-ci*, poursuit-il, *implique plusieurs conditions : le non-accès de l'Allemagne à l'arme nucléaire, conformément aux traités ; la diminution des armements soviétiques et américains en Europe centrale ; et enfin, l'existence d'un pôle nucléaire indépendant à l'ouest de notre continent qui ne saurait être, dans l'état actuel des choses et des opinions politiques, que la force de dissuasion française.* »

● *Les Etats-Unis ont réalisé, mercredi 29 août, pour le compte de la Grande-Bretagne, un essai d'engin nucléaire* dans le désert du Nevada. Selon le Département américain de la défense, la puissance de la bombe était comprise entre vingt et cinquante kilotonnes. Dans le passé, plusieurs tirs nucléaires ont été ainsi assurés aux Etats-Unis à la demande de la Grande-Bretagne, en vertu d'un accord conclu en 1958

● *Environ trente mille cartouches de 9 millimètres ont été dérobées* dans la nuit du 23 au 24 août à la caserne Jeanne-d'Arc de Reims où stationne le Ier Groupe de chasseurs. La sentinelle chargée de garder ce dépôt de munitions destinées aux tirs d'entraînement a été immobilisée et baillonnée par deux ou trois hommes, qui ont découpé au chalumeau les portes de l'entrepôt. Le pistolet mitrailleur de la sentinelle aurait été également dérobé. Une enquête est en cours.

SCIENCES

Une nouvelle particule, le gluon aurait été découverte à Hambourg

Une sérieuse confirmation des théories décrivant la physique des particules a été obtenue cet été : une expérience faite à l'anneau de collisions Petra, à Hambourg (R.F.A.) aurait mis en évidence un objet jusqu'à présent hypothétique : le gluon.

Les particules qu'étudient les physiciens sont pour la plupart des objets composites ; elles sont constituées d'entités élémentaires, nommées quarks. Mais la théorie prévoit qu'il doit y avoir d'autres entités, qui ont pour rôle de lier les quarks les uns aux autres. On leur a donné le nom de gluons.

Petra est un anneau de collision, c'est-à-dire un tube annulaire où des électrons tournent dans un sens tandis que des positrons (antiparticules des électrons) tournent en sens contraire. Les deux faisceaux se croisent en certains points où l'on dispose des appareillages pour observer les collisions. Petra communique aux électrons et aux positrons une énergie triple de cette qui était accessible avec les machines précédentes. Sa mise en service, au printemps dernier, a donc permis de défricher un domaine nouveau.

On observe que dans les collisions sont créées de nombreuses particules, mais que celles-ci sont groupées en « jets », toutes les particules d'un même jet ayant des trajectoires très voisines. Cela conduit à une interprétation de la collision en deux étapes : il se crée d'abord un certain nombre d'objets, puis chacun de ceux-ci se matérialise en un jet de particules. La découverte qui vient d'être annoncée est que l'un de ces jets a des caractéristiques indiquant qu'il aurait été engendré par un gluon. Si c'est bien le cas — certains physiciens hésitent à l'admettre — on aurait donc mis en évidence, de manière indirecte, l'existence des gluons. Ce qui serait une découverte d'importance. — M.A.

● *La NASA* (Etats-Unis) et le cation, Canada) et le CNES DOC (Department of Communi- (Centre national d'études spatiales, France) viennent de signer un accord sur le programme SARSAT (système international de recherche et de sauvetage par satellites) fondé sur le système français SARGOS. Il devrait commencer en 1982 et durer quinze mois.

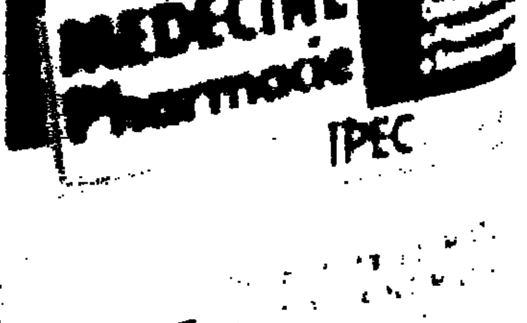
Le CNES a confié à la Société électronique Marcel Dassault (E.M.D.) la réalisation de trois équipements spatiaux qui seront embarqués à bord des satellites de type TIROS-N de la NOAA.

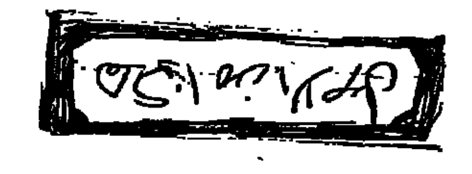
LES ÉTATS-UNIS CRÉENT UN INSTITUT POUR LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

Vienne (*A.F.P.*). — Une nouvelle agence du gouvernement fédéral américain, l'Institut pour la coopération scientifique et technique, vient d'être créée afin de « mobiliser » davantage de scientifiques sur les problèmes des pays en voie de développement.

L'annonce que le Congrès américain avait autorisé la mise sur pied de cet institut a été faite mardi 28 août à la conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTED).

Cet institut va entrer en activité le 1er octobre prochain. Pour la première année de fonctionnement, le budget sera d'environ 90 millions de dollars (375 millions de francs), dont 23,75 millions de fonds propres, et 66 millions de crédits transférés du département d'Etat américain. Le directeur et les vingt-cinq membres du conseil de cet institut seront nommés dans les prochaines semaines. Pour un tiers, les membres seront des experts choisis par l'Académie des sciences américaine parmi les spécialistes appartenant à des pays du tiers-monde.





PRESSE

Le licenciement de M. Prunier

LES SYNDICATS DE JOURNALISTES VONT ENGAGER UNE ACTION EN JUSTICE CONTRE « L'AURORE »

La procédure de licenciement engagée contre M. Claude Prunier, journaliste et délégué syndical à *l'Aurore*, a fait l'objet, mercredi 29 août, d'une conférence de presse organisée par l'U.N.S.J., à laquelle assistaient les représentants du Livre C.G.T. et de plusieurs autres syndicats (C.F.D.T. et F.O.) de travailleurs de la presse. A travers l'affaire Prunier, a affirmé M. François Boissarie, président du S.N.J., c'est *« le droit du personnel à l'information dans l'entreprise »* qui est posé.

Les dirigeants de l'U.N.S.J. ont dit qu'ils attendraient la réponse de l'inspection du travail pour arrêter les modalités d'une riposte collective.

M. Roger Géraud, président de l'U.N.S.J., a souligné *« la solennité »* de la protestation. M. Claude Prunier, évoquant la restructuration de la rédaction de *l'Aurore*, constate que ce quotidien *« perd peu à peu son identité »*, et fait état d'une note d'information du Livre C.G.T. autrement significative que les propos qui lui sont reprochés. *(Voir notre encadré.)*

Rappelant les précédents nombreux qui ont eu lieu dans les journaux du groupe Hersant, M. Noël Monier, président du S.J.F.-C.F.D.T., affirme que *« ce sont les libertés syndicales qui sont en cause »*. Une action en justice va être engagée contre la direction de *l'Aurore* pour *« entrave »* au fonctionnement du comité d'entreprise. La pétition signée par environ mille journalistes pour protester contre le projet de licenciement de M. Claude Prunier va être élargie aux autres catégories professionnelles de la presse, et les partis politiques vont être saisis de la situation.

L'U.N.S.J. se propose d'autre part d'envoyer au juge Cabié, chargé d'instruire les plaintes déposées contre M. Robert Hersant, une note d'information sur ce qui se passe à *l'Aurore*, qui est *« une perversion des ordonnances de 1944 »*. Elle veut aussi mettre en relief le rôle de l'A.G.P.I., agence qui recrute les journalistes pour le groupe Hersant, qui constitue un abus de la définition des agences de presse.

CONFIDENCE POUR CONFIDENCE...

M. Pierre Janrot, P.-D.G. de la société France-Libre (éditrice de « l'Aurore » et de « Paris-Turf »), a engagé une procédure de licenciement contre M. Claude Prunier, délégué syndical, pour avoir révélé des informations confidentielles données au comité d'entreprise le 23 juillet et reproduites dans une note interne diffusée dans les services rédactionnels de « l'Aurore ».

Le passage incriminé, qui faisait suite aux chiffres déficitaires de l'exploitation du quotidien de la *rue de Richelieu*, déclarait : « Il faut remarquer (...) que la « politique » d'économie de la direction se solde par un échec puisque le déficit s'est accru et que l'entreprise est amenée à solliciter des prêts importants (notamment hypothéqués sur l'immeuble qui ne serait toutefois pas mis en vente avant deux ou trois ans). »

On notera que M. Prunier ne révèle pas le montant de l'emprunt (35 millions de francs au maximum, limite fixée par le conseil d'administration de France-Libre en date du 17 juillet).

« Les membres du comité d'entreprise et les représentants syndicaux sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le chef d'entreprise ou son représentant », déclare le second paragraphe de l'article L. 432-5 du code du travail, sur lequel se fonde M. Janrot pour réclamer une mesure de licenciement.

« Obligation de discrétion » pour les seuls membres du C.E. ? On peut s'interroger, toutefois, sur la nature des sanctions que prendra le « *patron* » *du quotidien* de la rue de Richelieu contre celui qui déclarait, le 25 juillet, devant dix personnes : « L'Aurore » a cessé d'exister depuis de nombreux mois. Ses dettes, dans les banques, s'élèvent à 5 milliards (d'anciens francs). Ses pertes à 3 milliards en 1979, malgré 1 milliard provenant du jumelage (avec « le Figaro »).

» Aujourd'hui, il y a 160 000 exemplaires de vendus pour « l'Aurore », ce n'est pas assez pour les publicitaires. »

Ces propos ont été tenus par M. Robert Hersant devant une délégation du Syndicat du livre C.G.T. *Ils ont fait l'objet d'une* note d'information qui, après visa de M. Hersant, a circulé dans les ateliers de composition du groupe (« le Figaro », « France-Soir », « l'Aurore »).

Pour le « préjudice commercial » que peuvent causer à « l'Aurore » de telles déclarations, M. Pierre Janrot — président-directeur général de Franpresse, société holding de « l'Aurore - Paris-Turf » — demandera-t-il sa démission à M. Robert Hersant, simple « conseiller pour la gestion de Franpresse » ?

CLAUDE DURIEUX.

● *L'hebdomadaire « l'Express »* vient de recruter, en qualité de rédacteur en chef adjoint chargé de la rubrique société et grand reporter, M. Jean-Francis Held, qui était grand reporter au *Nouvel Observateur*. Il sera assisté de Mme Huguette Debaisieux, reporter au *Matin de Paris*.

Au *Nouvel Observateur*, on annonce la nomination de M. Georges Mamy au poste de rédacteur en chef-adjoint plus spécialement chargé du secteur politique dont il était responsable, poste pour lequel M. Thierry Pfister, rédacteur au service politique du *Monde*.

LETTRES

LE PRIX GOETHE A ÉTÉ REMIS A RAYMOND ARON

De notre correspondant

Bonn. — Le prix Goethe de la ville de Francfort a été remis, le mardi 28 août, au sociologue et journaliste français Raymond Aron. La cérémonie, qui s'est déroulée à la Paulskirche, un ancien temple où siégeait en 1948 et 1949 l'Assemblée nationale, a été marquée par un bref incident. Quatre jeunes gens brandissant une banderole portant l'inscription *« Carstens, Strauss, Dregger, Wallmann, non merci »* ont entouré le président de la République et ont reproché à M. Karl Carstens d'avoir une *« veste brune »*. Les manifestants ont été rapidement expulsés, et M. Walter Wallmann, le maire chrétien-démocrate de Francfort, où naquit Goethe il y a deux cent trente ans, a pu reprendre son discours d'introduction.

Le prix Goethe est doté de 50 000 marks (120 000 francs environ). Créé en 1927, il est attribué tous les trois ans. Il a été décerné à de nombreux écrivains et hommes de talent, d'Albert Schweitzer au cinéaste suédois Ingmar Bergman. Dans son hommage, le directeur de la London School of Economics, l'ex-commissaire européen Ralf Dahrendorf, a notamment déclaré : *« Raymond Aron a toujours été un critique dans le meilleur sens du terme. La grande époque de la croissance économique n'a connu que peu de commentateurs d'une stature comparable à la sienne. »*

Le prix a été attribué à Raymond Aron, *« véritable esprit universel dans le sens où l'entendait Goethe »*, selon le jury, *« pour sa contribution au rapprochement des pensées allemande et française, et pour avoir su toujours donner de l'Allemagne fédérale une image conforme à la réalité »*.

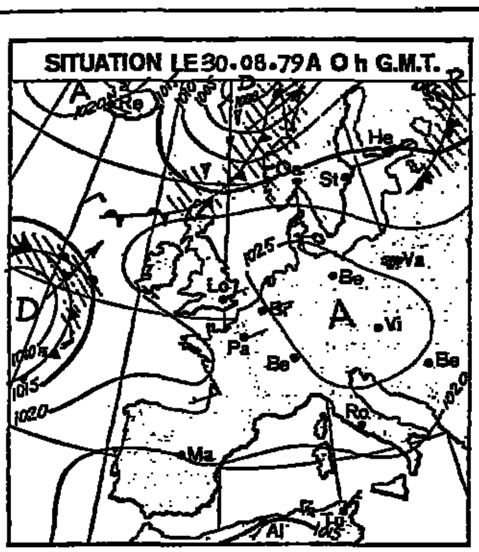
« Sur l'essentiel, a déclaré Raymond Aron, dans son discours, *un demi-siècle de catastrophes a confirmé mes convictions presque intuitives de jeunesse : les travailleurs des sociétés industrielles sont intégrés, enfermés dans des édifices de ciment et d'acier, de technique et de bureaucratie. Pour atténuer l'aliénation du travailleur, pour qu'il reste un citoyen, il faut refuser à un parti le monopole de la parole et de l'action politique, il faut préserver partout où cela est possible, les institutions parlementaires, la pluralité des partis, institutions prosaïques si souvent moquées, mais qui continuent encore maintenant que l'informatique et non plus l'acier symbolise la modernité, à nous protéger du pire, le parti unique et totalitaire qui érige son mensonge en vérité d'État. »*

(Intérim.)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 août à 0 heure et le vendredi 31 août à 24 heures :

Des masses d'air chaud venant de l'Atlantique et de la Méditerranée envahiront progressivement la France, où le champ de pressions demeurera toutefois relativement élevé.

Vendredi 31 août, sur l'ensemble du pays, des nuages passagers pourront donner quelques ondées orageuses locales, mais des éclaircies prédomineront généralement, et les températures demeureront assez élevées. Ces ondées se produiront principalement sur les régions s'étendant du Bassin parisien aux Alpes et au Midi méditerranéen, puis sur nos régions de l'Est et du Nord-Est l'après-midi et le soir. Au lever du jour, on notera également quelques brouillards dans les vallées de l'intérieur, ainsi que sur les régions côtières de l'Atlantique et de la Manche occidentale, où des nuages bas persisteront parfois l'après-midi. En général, les vents seront faibles et de direction variable.

Le jeudi 30 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

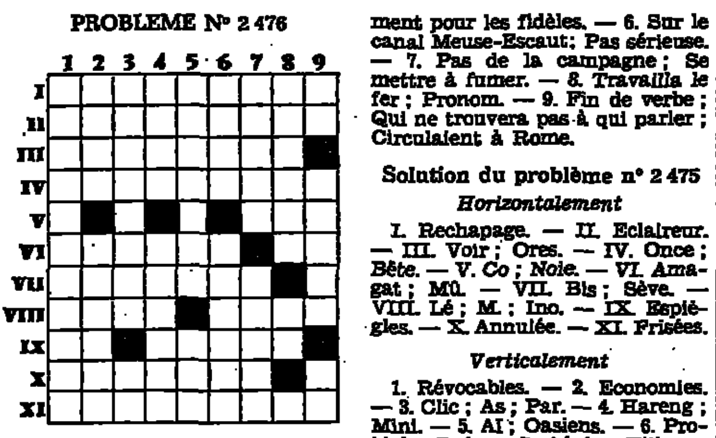
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 août ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 25 et 19 ; Bordeaux, 27 et 17 ; Brest, 22 et 12 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 24 et 14 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 21 et 6 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 27 et 18 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 18 degrés ; Alger, 30 et 23 ; Amsterdam, 22 et 10 ; Athènes, 31 et 22 ; Barcelone, 27 et 17 ; Berlin, 15 et 13 ; Bonn, 21 et 9 ; Brindisi, 26 et 21 ; Bruxelles, 21 et 9 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Casablanca, 24 et 22 ; Copenhague, 21 et 11 ; Djerba, 36 et 26 ; Genève, 21 et 9 ; Istanbul, 26 et 17 ; Jérusalem, 31 et 18 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 24 et 12 ; Madrid, 32 et 15 ; Milan, 24 et 15 ; Moscou, 16 et 11 ; Nairobi, 26 et 9 ; Naples, 27 et 16 ; New-York, 28 et 20 ; Nicosie, 28 et 24 ; Palerme, 28 et 24 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 30 et 16 ; Rhodes, 29 et 23 ; Stockholm, 19 et 13 ; Téhéran, 30 et 23 ; Tirana, 10 (min.) ; Tunis, 35 et 23 ; Valence, 27 et 18 ; Zagreb, 20 et 7.

UN COIN POUR JOUER

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 476



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'aura donc aucune portée. — II. Sait remuer les masses. — III. S'expriment en persan. — IV. Nom qu'on peut donner à de vieilles amies. — V. Pourrait être assimilée à la rage. — VI. Nom qu'on donne à un vieux renard ; Qui est resté sans relations. — VII. Casser la graine, par exemple. — VIII. Il en faut plusieurs pour faire un gros lot ; Pas sombre du tout. — IX. Souci quotidien pour les guides ; Astronome flamand. — X. Ce qu'on fait de ce qu'on néglige. — XI. Donneras plus de consistance.

VERTICALEMENT

1. Dont on n'aurait donc pas *dû faire un plat.* — 2. *Qui n'a* donc pas assez poussé ; Couvrait d'ombre, par exemple. — 3. Peut donner droit à une réduction ; La moitié de tout. — 4. Boîte pour ranger les verres ; Partie d'une balance. — 5. Des pieds à mettre dans le plat ; Emplacement pour les fidèles. — 6. Sur le canal Meuse-Escaut ; Pas sérieuse. — 7. Pas de la campagne ; Se mettre à fumer. — 8. Travailla le fer ; Pronom. — 9. Fin de verbe ; Qui ne trouvera pas à qui parler ; Circulaient à Rome.

Solution du problème n° 2 475

Horizontalement

I. Rechapage. — II. Eclaireur. — III. Voir ; Ores. — IV. Once ; Bête. — V. *Co* ; *Noie*. — VI. Amagat ; Mû. — VII. Bis ; Sève. — VIII. Lé ; M. ; Ino. — IX. Espiègles. — X. Annulée. — XI. Frisées.

Verticalement

1. Révocables. — 2. Economies. — 3. Clic ; As ; Par. — 4. Hareng ; Mini. — 5. AI ; Oasiens. — 6. Probité ; Gué. — 7. Aérée ; Ville. — 8. *Guet ; Menées.* — 9. Erseau ; Osé.

GUY BROUTY.

Problème n° 22

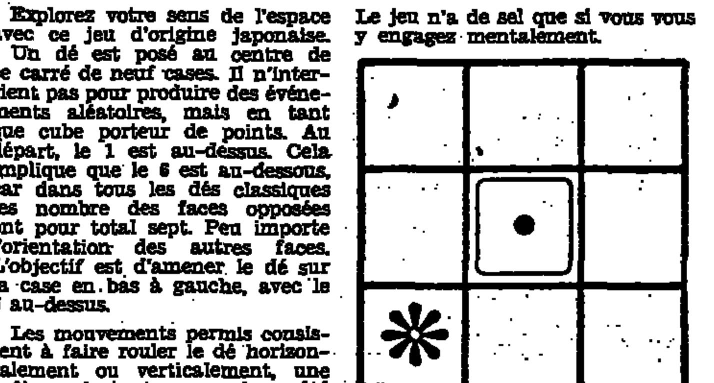
Système Dé

Explorez votre sens de l'espace avec ce jeu d'origine japonaise.

Un dé est posé au centre de ce carré de neuf cases. Il n'intervient pas pour produire des événements aléatoires, mais en tant que cube porteur de points. Au départ, le 1 est au-dessus. Cela implique que le 6 est au-dessous, car dans tous les dés classiques les nombre des faces opposées ont pour total sept. Peu importe l'orientation des autres faces. L'objectif est d'amener le dé sur la case en bas à gauche, avec le 6 au-dessus.

Les mouvements permis consistent à faire rouler le dé horizontalement ou verticalement, une arête pivotant sur le côté commun de deux cases adjacentes.

Mais attention : restez au niveau de l'imagination. Ne vous procurez pas un dé pour résoudre le problème manuellement. Le jeu n'a de sel que si vous vous y engagez mentalement.



PIERRE BERLOQUIN.

(Solution dans le prochain numéro)

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 août 1979 :

UN DECRET

● Fixant les modalités de détermination de l'alcool pur soumis aux droits indirects.

UN ARRETE

● Fixant les acomptes à verser pour 1979 par le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés du commerce et de l'industrie au régime d'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

● *Le championnat de France de jeu de dames*, à Valence (Drôme), a été remporté par Henri Cordier. Le titre s'est joué entre le dernier vainqueur, le Lyonnais Rabatel, et le nouveau *champion*.

1. Cordier (Dijon), 17 points ; 2. Nimbi (Reims) et Rabatel (Lyon), 16 ; 4. Guinard (Paris) et Vigne (Châtellerault), 15 ; 6. Biancanti (Béziers), 12.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES ANIMAUX
TIRAGE DU 29 AOUT 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
1	0 041	1 000
	2 321	1 000
	4 641	5 000
	388 121	3 000 000
2	2	néant
3	03	150
	633	500
	3 253	1 000
	7 303	1 150
4	0 684	1 000
	5 144	5 000
	7 704	5 000
	79 864	100 000
5	5	70
	505	570
	1 425	1 070
	6 005	1 070
	9 445	10 070

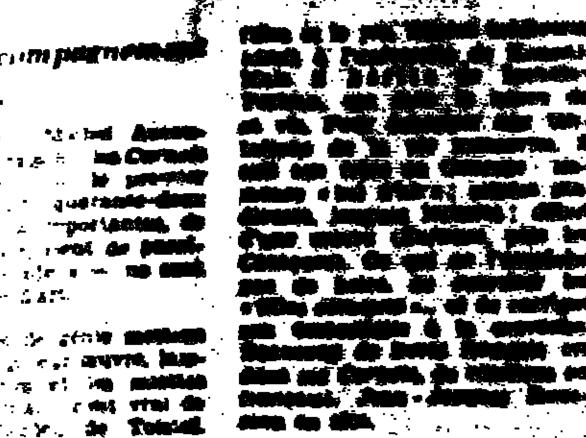
Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.
6	26	150
	216	500
	486	500
	646	500
	836	500
	6 566	5 000
	120 146	500 000
7	4 437	1 000
8	38	150
	3 708	5 000
	0 048	10 000
9	9	70
	79	220
	3 389	1 070
	7 889	1 070
	2 299	5 070
	08 489	50 070
0	0	néant

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES DAHLIAS
LE 5 SEPTEMBRE 1979 à VILLENEUVE-sur-LOT (Lot-et-Garonne)

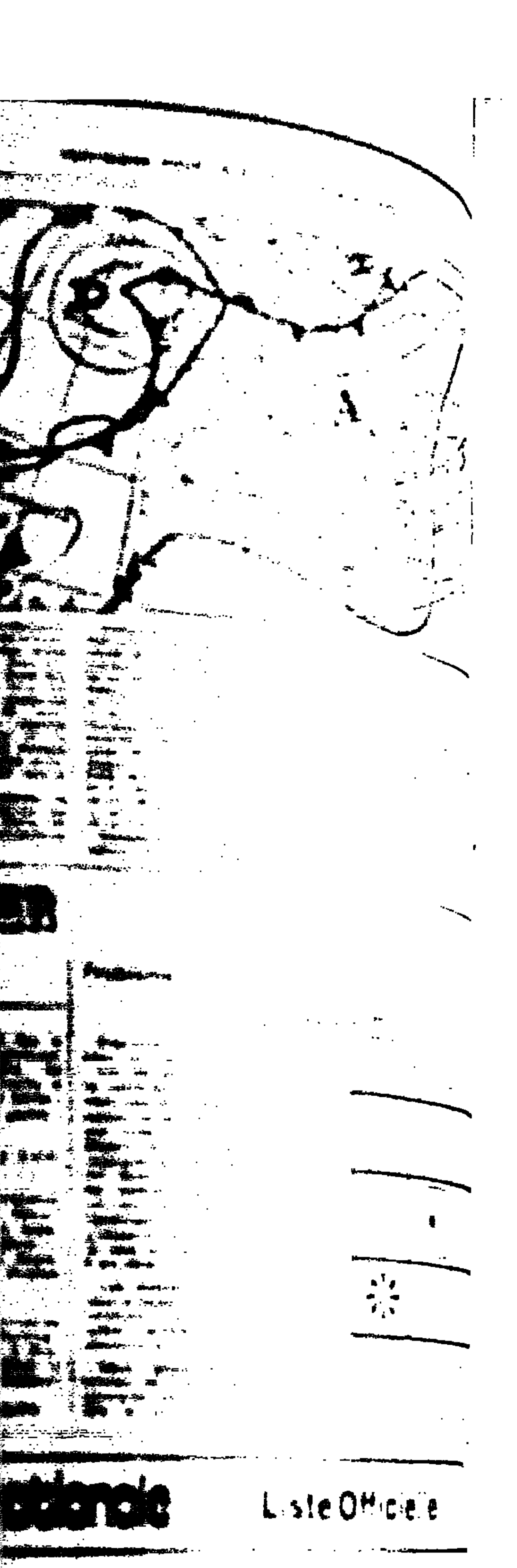
LOTO tirage n°35 : 4 8 15 16 20 25 — numéro complémentaire 33

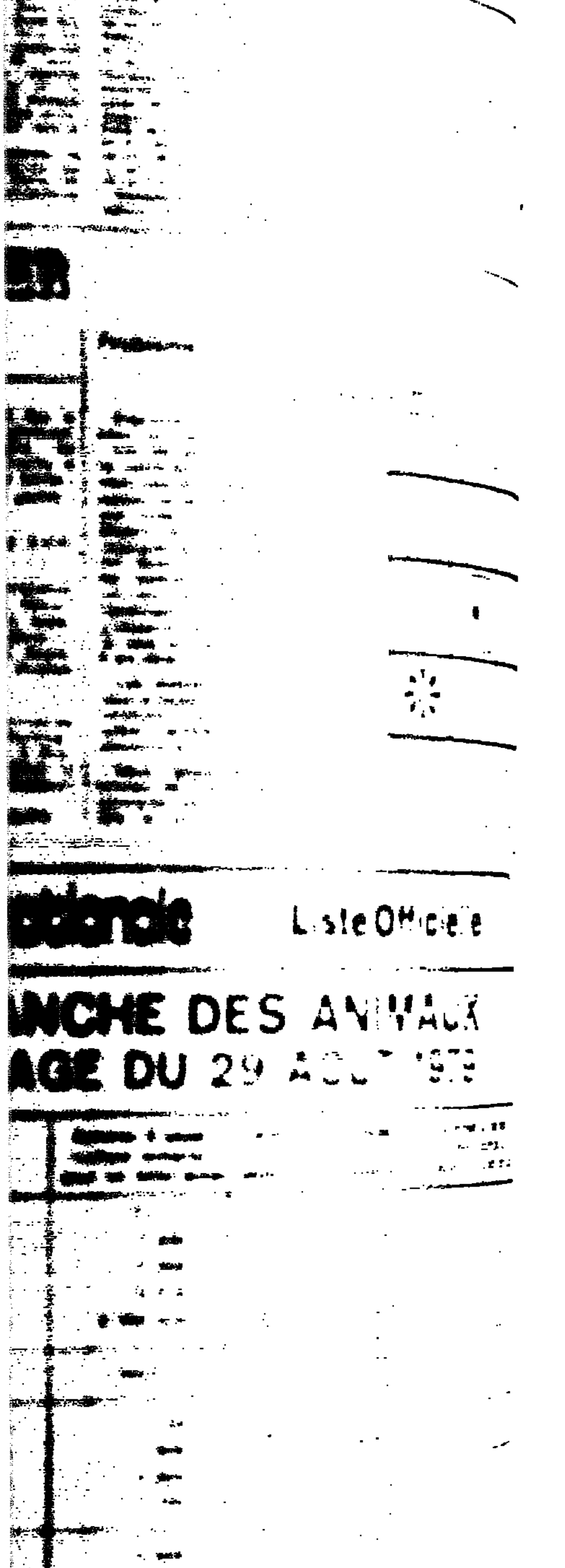
PROCHAIN TIRAGE LE 5 SEPTEMBRE 1979 VALIDATION JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE APRES-MIDI













Tolstoï en ses carnets

● *L'accompagnement d'une vie.*

C'EST vrai, Michel Aucouturier a raison : les *Carnets* de Tolstoï — le premier tome, couvrant quarante-deux années, les plus importantes, de cette longue vie, vient de paraître à « la Pléiade » — ne sont pas une œuvre d'art.

Les hommes de génie mettent leur génie dans leur œuvre, laissant les scories et les miettes pour leur journal : c'est vrai de Hugo, de Claudel, de Tolstoï. D'autres, dont l'intelligence l'emporte sur le génie, sculptent leur figure : ainsi font George Sand — on a eu bien raison de publier ses *Œuvres autobiographiques* à « la Pléiade », — Amiel, Jules Renard, et, bien entendu, Gide, dont on lira encore le *Journal* quand *les Faux-Monnayeurs* n'intéresseront plus que les sorbonnagres.

Le cas de Tolstoï est différent. Ses *Carnets*, religieusement recueillis par le peuple soviétique, constituent l'accompagnement de sa vie. C'est une corbeille où il a tout mis, sans ordre et sans grand soin : ses réflexions mystiques et ses notes de blanchisseuses ; ses conversations après boire et ses amours ; des mouvements d'humeur qui écorchent le papier, et des fragments de ses lectures ; son emploi du temps, ses règles de vie ; ses comptes, ses maux d'estomac, ses recettes de bonne femme ; les cris d'adoration pour son épouse alternent avec des gémissements sur la vie conjugale. Le tout, si l'on n'avait rien lu de Tolstoï, donnerait l'image d'un homme grincheux sans grand talent, et surtout sans humour. Pourtant, quel incomparable document !

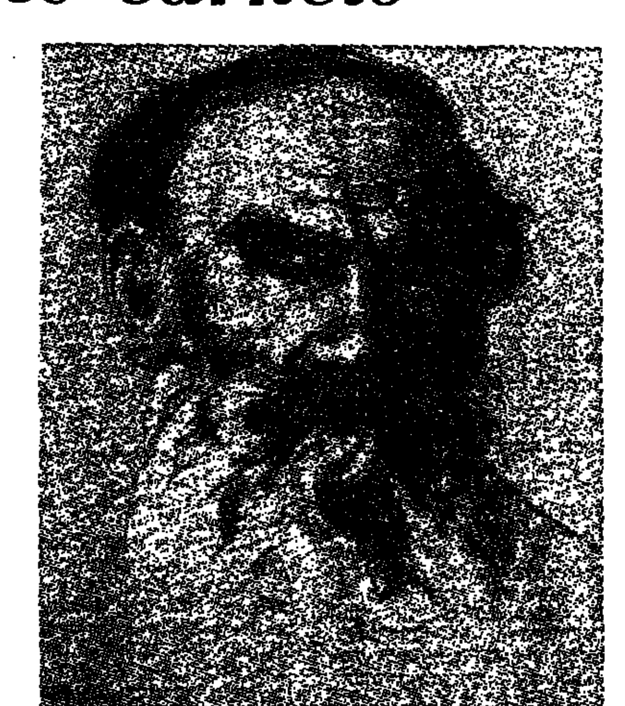
Un vrai noble russe

Lorsqu'il commence ce journal — dans une clinique de Kazan, où on le soigne pour une chaudepisse : le gaillard, faute de mieux, fréquente les prostituées, — Tolstoï a dix-huit ans. Il a le sang chaud, le goût des armes et de la chasse, et celui du jeu aussi : c'est un vrai noble russe. Mais, chose étrange pour un garçon de sa classe, l'avenir de l'homme le tourmente. Il commente le *Nakaz* (projet de code) de Catherine II, et le loue : « *Le tout ne peut être tué par la partie.* » Il se fixe des « *degrés de perfection* » à atteindre, onze règles de vie, dont, finalement, il ne retiendra qu'une : « *Accomplis tout ce que tu t'es fixé comme devant être accompli.* » Longtemps — comme le jeune Gide, — il notera ses résolutions, quitte à ajouter en face de chaque rubrique : « *Manqué en dormant - Pas exécuté - Exécuté - Pas exécuté...* »

Il vit à Moscou, de manière désordonnée, comme un jeune homme qui a « *de l'éducation, un nom et 10 000 à 20 000 roubles de revenus* ». Les salons, les filles et le jeu. Etudes médiocres (droit à l'université de Kazan). Mais il hérite de Iasnaïa-Poliana, qui sera le havre de sa vie. Pour échapper aux tentations de la vie moscovite, il suit son frère au Caucase : immense « bol d'air » ; soirées studieuses, longues lectures ; début d'une œuvre (*Enfance*, puis *les Cosaques*). Ce qui ne l'empêche pas de boire, de courtiser les « filles cosaques »... ni de corriger son domestique à la cravache. Beaucoup de livres français (et dans ses *Carnets*, de citations en français), Jean-Jacques Rousseau en tête.

L'amour et le jeu

1854 : après un court séjour à Iasnaïa, il part pour la guerre. Mais celle-ci ne le passionne pas. Il écrit les *Mémoires d'un artilleur*, lit Gœthe, Lermontov et Pouchkine. Les *Récits de Sébastopol* vont paraître, qui frapperont le tsar Alexandre au point qu'il demandera qu'on ménage ce jeune officier de tant d'avenir. Celui-ci, que la guerre rebute, que la vie à Moscou dégoûte, qui ne veut pas faire carrière dans l'administration, qui a visité l'Europe en commençant, comme tout bon Russe, par Paris (« *Hôtel des Invalides. Déification d'un scélérat, effrayant !... Notre-Dame. Celle de Dijon est mieux. Fontainebleau. Triste terriblement... (les) Bouffes-Parisiens. Une chose véritablement française* »), ne se plaît qu'à Iasnaïa-Poliana. Mais comment vivre seul dans ce désert ?



Tout change en 1862 : nous sommes à l'épicentre de sa vie. Il semble qu'auparavant — malgré *Adolescence, Jeunesse, Récits de Sébastopol, les Cosaques* — il n'y ait eu que débauche, ivrognerie, oisiveté, pertes au jeu. « *Une tristesse comme pas éprouvée depuis longtemps. Je n'ai pas d'amis, pas un ! Je suis seul... J'ai trente-quatre ans... Sale gueule, ne pense pas au mariage !* » (31 août). Mais il passe tout son temps chez les Bers, certains pensent qu'il va épouser Lise, l'aînée, mais c'est Sonia qu'il aime en silence, sans espoir : « *Je suis amoureux comme je ne croyais pas qu'on pût l'être. Je suis fou, je me suiciderai si cela continue.* » (12 septembre).

PIERRE DE BOISDEFFRE.

(Lire la suite page 12.)

Le jardin secret de Simonov

AVEC sa chevelure épaisse d'un blanc éclatant, sa petite moustache, ses sourcils noirs et drus, sa pipe aux lèvres, Constantin Simonov, qui est mort à Moscou le mardi 28 août à l'âge de soixante-trois ans (voir *le Monde* des 29 et 30 août), dominait depuis près de quarante ans la « jeune » littérature soviétique dans toutes les sphères officielles.

Comblé d'honneurs, mais loin d'être dépourvu de talent, entré au parti communiste en 1942 en pleine guerre, député au Soviet suprême après la victoire, puis membre suppléant au comité central, honoré de toutes les récompenses — prix Staline ou Lénine, selon les années, — il était l'écrivain officiel par excellence, l'homme idéal pour représenter, à l'intérieur comme à l'extérieur, la nouvelle intelligentsia du parti.

Poète sincère, d'une grande simplicité formelle, romancier prolifique, il avait été adulé par un public qui appréciait en lui l'esprit civique, l'exaltation du patriotisme et de la foi en l'homme communiste, tout en faisant la part belle aux sentiments et à la réalité quotidienne. Il parlait de la guerre et du héros avec lyrisme, mais son originalité consistait à ne jamais oublier que, entre la peur et le courage, il n'y a pas forcément de frontière infranchissable.

Respectueux des gens en place, ayant toujours suivi les orientations de son pays et ayant très souvent servi d'ambassadeur officieux à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en France, cet enfant du régime savait qu'il devait tout à l'Etat soviétique, qui lui avait donné la réussite et la gloire. Pourtant, lui qui n'était ni frondeur ni tonitruant, lui qui n'avait jamais dans ses écrits critiqué le système, il se livrait depuis les années 60, avec un courage d'autant plus remarquable qu'il n'en faisait pas étalage, à un travail souterrain. Admirateur de Boulgakov, c'est lui par exemple qui exhuma *le Maître et Marguerite* en 1966 ; c'est lui qui organisa en 1975 l'exposition de Maïakovski, à qui il vouait une véritable ferveur ; amateur d'art et collectionneur lui-même, c'est lui qui fut l'initiateur de la première rétrospective à Moscou d'un génie oublié, Vladimir Tatline. L'an dernier, il avait osé, seul de toute l'Union des écrivains, assister aux funérailles de Lili Brik, la compagne de Maïakovski.

Hors de tout esprit de dissidence, il s'était attaché à faire connaître à ses compatriotes ce qui sans lui serait resté enfoui, à élargir leur horizon. Ce fut son dernier jardin secret.

N. Z.

Le désert humain

● *Une bouffée d'espérance.*

AVEC Jacques Ellul, Jean Onimus appartient à cette famille d'intelligences discrètes mais puissantes, peu connues du public parce qu'elles ignorent les combinaisons ou méprisent les codes du parisianisme. Raison de plus pour se tourner vers elles.

Cette marginalité courageuse comporte son prix de frustrations. Dès les premières lignes de son nouvel ouvrage, Jean Onimus avoue un immense « *désarroi* ». Il n'écrit pas pour le réduire par quelque écho, une réponse venue du dehors, mais pour se parler à lui-même, établir à travers une œuvre la distance convenable par rapport aux questions qu'il se pose. « *Il n'est pas honnête de vivre et de mourir dans l'indécis* », ajoute-t-il. Cette phrase résume l'ambition, la hauteur d'un ouvrage anxieux mais fort, d'une exceptionnelle dignité morale.

Dans une langue sobre, dense, riche en formules heureuses, en aphorismes conquérants, il se place lui-même, entraîne son lecteur devant l'image fracassée, l'âme refroidie de l'homme contemporain. Ecrasante, insoutenable confrontation, si l'auteur ne s'y mesurait avec modestie, et l'inépuisable patience de l'amour. « *Avant d'examiner s'il existe pour nous une issue... je crois nécessaire de parcourir — après tant d'autres — le désert glacé qui tend à s'installer dans le cœur des hommes* », expose-t-il en quelques mots, où beaucoup reconnaîtront l'essentiel de leur expérience quotidienne. « *Ni goût de vivre ni dégoût : l'indifférence. La matière humaine se durcit comme un fluide qui passe à l'état de cristal. On gèle.* »

Se tourner vers le non-achetable

Comme le Bernanos de *Français si vous saviez*, Jean Onimus attribue cette dramatique baisse de température à la civilisation technique. « *Le monde n'a plus de sens à force d'être rationnel* », tandis qu'à l'arrière du décor, l'argent devenu « *le moteur d'une formidable machine à niveler* » privilégie l'arrogance et cultive le mensonge. Dans ce monde sec, l'homme, la société, perdent leur mystère. Eux aussi se regardent du dehors. Non pour se comprendre mais pour se voir fonctionner. Fonctionner comme des automates, puisque la machine triomphante les transforme en robots. Sur ce point, Jean Onimus ne nous voit guère au bout de nos tourments. En bonne logique, « *la technologie du comportement humain n'en est encore qu'à ses débuts* », car l'« *automatisme figure de toute évidence dans l'axe central de notre évolution.* » Il suppose donc la multiplication des automates.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 11.)

«LES FRÈRES MONTAURIAN», de Jeanne Champion

La noire complainte d'une famille

INTRÉPIDE, Jeanne Champion ouvre la saison littéraire : avec une bonne semaine d'avance sur tant d'autres, son roman s'offre déjà aux devantures. Cette position en première ligne convient à son sujet. Dans *les Frères Montaurian* ne s'empoigne-t-elle pas, Henri Barbusse en jupon, avec les horreurs de la guerre, de la Grande, celle de Verdun, de Douaumont — si vite suivie d'une autre, — pour en montrer les ravages sur une famille de paysans : la mort des fils, la douleur des mères, la stupeur muette qui frappe les survivants, la folie qui guette les épouses de ces fantômes rappelés de si loin à la vie.

Autant dire que cette ouverture ne donne guère à se réjouir. On espère que la suite sera plus gaie. Souhait sans doute sacrilège, puisque, en signe de son dégoût d'elle-même, notre société tend à confondre l'horreur, la violence, la frénésie, avec la littérature.

Jeanne Champion travaille dans le registre tragique, même si elle l'accommode à la manière bouffonne. Nous le savons depuis sept romans où se croisent l'obsession, le cauchemar, la démence. Et nous le savons aussi autrement parce que Jeanne Champion est peintre et que son univers plastique reflète des paroxysmes comparables. Voici ce que Jean-Marie Dunoyer rapportait d'une de ses dernières expositions (*le Monde* du 23 novembre 1977) : « *Ici ce ne sont plus les splendeurs de Versailles ni les gisants de Saint-Denis* (allusion aux deux précédents romans de Jeanne Champion : *Dans les jardins d'Esther* et *les Gisants*) *qui lui servent de tremplin, mais les maîtres indiscutés de l'art classique... On commettrait une lourde erreur en se croyant devant un jeu de massacre. Les dispositions et autres mauvais traitements*

par Jacqueline Piatier

infligés aux tableaux qu'elle aime... prenons-les comme autant d'hommages (...). Seulement l'humour (apparent) est vite dépassé. Et ce sont les cauchemars d'un monde halluciné qui vous entraînent dans le monde des grands morts. »

DANS *les Frères Montaurian* les morts ne sont pas célèbres. Dédié par l'auteur à la mémoire de ses grands-parents, le roman relève de la chronique familiale que Marguerite Yourcenar, en poète historienne, Jean d'Ormesson, en s'inventant des ancêtres dans *Au plaisir de Dieu*, ont mis en vogue. Jeanne Champion se fixe à son tour sur un coin du terroir, un coin dur, le Jura, dont elle est originaire, planté de vignes et de forêts. Mais la ronde dont parlait Dunoyer reste tout aussi infernale : elle tourne dans la boue des tranchées, dans la boue des cimetières, dans la fange des asiles, dans l'abjection des cœurs. Elle mêle paysans pauvres, négociants parvenus, bourgeoisie vigneronne décavée traitant comme des valets ceux avec qui elle fait alliance. Si bien que la guerre n'est pas seule à causer le malheur des hommes. La lutte des classes entre elles, le mépris, la haine, les passions malheureuses, y contribuent aussi fortement.

Hanté par le remords, un homme, le narrateur, enquête trente ans après sur la mort de sa grand-mère. Enfant il l'a vue, folle, être emmenée de force à l'asile de la Roche-Amère, où elle est morte au bout de peu de temps lors d'un électrochoc. Il reste des témoins : la surveillante en chef — aussi féroce que la Gestapo, — deux infirmiers, aussi lâches que des exécutants, et ce pensionnaire de l'asile qui faisait office de jardinier et se prenait pour Baudelaire. Interrogés par le narrateur invisible, ils racontent. Leurs monologues mi-parlés mi-chantés font resurgir le monde terrifiant de l'hôpital psychiatrique en un temps — 1949, date de l'enfermement — où les drogues n'annihilaient pas les fous. Ils ramènent, comme un leitmotiv, la scène traumatisante de l'embarquement de la vieille.

Entre les retours de ce thème obstiné, baptisés « scènes » alors que ce sont plutôt des « arias », se développent des récits qui, eux, mettent en scène, directement ou par le jeu des souvenirs, les forcenés de cette étrange famille. « *Vous recherchez la folie, malheureux ! C'est toute la famille qui va vous sauter sur le paletot* », a dit au narrateur la monstrueuse geôlière de la Roche-Amère. « *Les morts... des vampires ! tous ! Ils feraient n'importe quoi pour s'entendre raconter leur histoire.* »

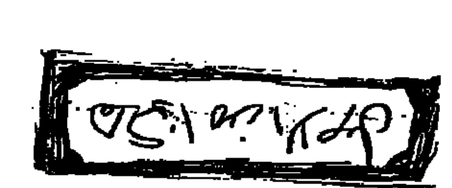
ET de fait, parti de cette grand-mère folle, Clémence, le narrateur, remonte jusqu'à ses arrière-grands-parents paternels. C'est le « côté » de Saint-Cyprien : la pauvreté, le courage, le sacrifice. Eléazar et Honorine sont deux belles figures, et ceux-là gardent la tête sur leurs épaules, malgré la misère, malgré la guerre qui leur prend deux fils sur trois. Alphonse, le rescapé, en épousant Clémence, greffe sur ce rameau sain la branche malade. C'est le « côté » de Sousboirier : l'aisance, la paresse, l'hystérie sexuelle ou religieuse. Près de Clémence et responsable de son égarement, peut-être aussi égarée qu'elle, l'ombre maléfique d'Olga, la demi-sœur, la bâtarde. Dès lors la folie, la violence, font rage à travers le livre : cauchemars d'Alphonse qui revit son Verdun, délire de persécution de Clémence, sauvage tyrannie d'Olga, haine des enfants pour leurs parents, car, à la génération suivante, le mauvais sang coule aussi dans les veines de Thomas et de Martial, le père et l'oncle du narrateur, personnages bien pâles qui étirent le roman en le faisant passer d'une guerre à l'autre. On en oublie presque l'apaisement que trouve Alphonse, à l'âge d'être grand-père, en se dévouant à son épouse et en élevant son petit-fils. Cette figure-là est douce, peut-être parce qu'elle a été brisée.

C'EST un livre lourd, noir comme de l'encre, excessif dans ses motifs comme dans son expression, *les Frères Montaurian*, mais qui a de la puissance et, dans le traitement de la matière qu'il brasse, une originalité. Jeanne Champion a voulu éviter le récit linéaire et de cette chronique faire une manière d'opéra, une complainte, avec les changements de registre auxquels elle est accoutumée. Ici, dans les monologues, des morceaux d'un lyrisme bizarre où souvent bégaie le récitant. Là, des scènes qui tournent au grand-guignol dans un déluge de vociférations. Entre les deux, comme des préludes, se glissent, rimées, des chansons.

Tout cela est très recherché. Objectif : littérature. De la bonne, de la mauvaise ? On se battra autour de ce livre qui ne passera pas inaperçu. Mais il me semble que son outrance nuit à la magie qu'il voulait exercer : du lieu, de la folie, de la guerre, de la haine, de l'amour aussi, puisque, du grand-père au petit-fils, c'est le seul rapport, entre ces possédés, où se glisse, émouvante, la tendresse.

★ **LES FRERES MONTAURIAN, de Jeanne Champion, Grasset, 356 pages.**

● P.S. — Dans mon article sur « le Voyage autour du mont Blanc » de Rodolphe Töpffer (*le Monde* du 17 août), un *lapsus calami* m'a fait attribuer à Ferdinand de Saussure et non à Horace la « *première* » ascension du mont Blanc. On a plus souvent affaire au linguiste qu'à l'alpiniste quand on parle de littérature. Cette confusion significative n'a pas échappé à un de nos lecteurs, M. André Steiner, qui nous rappelle en même temps que l'ascension d'Horace de Saussure ne fut pas une « première absolue », et que celui-ci suivit la voie ouverte par le docteur Paccard et Jacques Balmat.



Une rentrée bien tranquille

AVEC Eric Losfeld, qui doit publier chez Belfond un *Endetté comme une mule ou la passion d'éditer*, nous savons ce qui le fait courir, lui qui eut tant de démêlés naguère avec la censure. Il faut croire que cette « passion d'éditer » est partagée par nombre de ses confrères à en juger par l'importante floraison automnale. Bien sûr, face à cette abondance subite, les critiques ne sauront où donner de la plume et les lecteurs, sur quel chef-d'œuvre jeter leur dévolu. Mais cette fois, foin de criailleries : on absoudra les éditeurs à qui la mort du prix imposé cause suffisamment de soucis. Il est vrai que décrocher un prix Goncourt ou autre, outre la gloire que l'exercice rapporte, permet de soulager la chère trésorerie.

Le roman, en fonction de cet objectif, se taille la part du lion. En 1978, on tournait autour de cent soixante-dix romans. On enregistre à peine un léger tassement cette année. Les grandes maisons livrent leur contingent habituel, les moyennes restreignent un peu leur production, les petits éditeurs compensant ce fléchissement. Prenons les Editions des Autres, nées l'année dernière : elles lancent une demi-douzaine de romans français. A noter, aussi, l'effort en ce domaine d'éditeurs tels que Galilée, la Différence, Balland ou Jean-Pierre Ramsay, etc.

Parmi les principaux thèmes abordés, on distingue, en premier lieu, un sujet bien français et inépuisable : la passion amoureuse ou, plutôt, la difficulté d'aimer face aux aléas de la vie. Vient ensuite un fort contingent de romans historiques ; puis, des ouvrages consacrés à l'enfance éternelle et à la trouble adolescence. Quelques récits traitant de vénéneux incestes font la liaison douteuse entre l'univers de la jeunesse et celui des adultes. Persiste enfin le thème de la mort et ses interrogations, thème ô combien sérieux devant lequel nul ne se dérobe. Alors, rien de particulier ? La littérature a-t-elle tout dit ? Espérons que des voix originales sauront se faire entendre et que des talents sauront se manifester.

Un roman de Simone de Beauvoir

Les auteurs qui ont conquis un large public préfèrent être publiés en des temps plus paisibles. Néanmoins, des auteurs chevronnés ne craignent pas les perturbations automnales. Ainsi, Simone de Beauvoir a donné chez Gallimard un roman qu'elle nous avait caché, *Primauté du spirituel*. Autres rentrées remarquées : celle de Marc Cholodenko, prix Médicis 1976 pour les *Etats du désert*, qui, ayant quitté Flammarion pour Hachette, publie, dans la collection P.O.L., *les Pleurs ou le Grand Œuvre d'Andréa Bajarsky* et un recueil de poèmes ; celle de Simone Schwartz-Bart qui n'avait rien donné depuis *Pluie et vent sur Télumée miracle* (1972) et peint, à partir de la mythologie antillaise, une initiation et une quête amoureuses dans *Ti Jean et l'Horizon* (Seuil).

Guy Croussy confirme sa vocation de peintre de l'ambition avec *le Chasseur de têtes* qu'il a donné à Grasset — un éditeur habitué des prix — avec la bienveillance de Julliard. Autres chassés-croisés : Jeanne Champion (voir le feuilleton de Jacqueline Piatier) a quitté le box de Calmann-Lévy pour l'écurie Grasset, Pierre-Jean Remy, qui aime bien caracoler, retrouve le bercail de Gallimard avec *Cordelia ou l'Angleterre*, Yves Navarre publie *le Temps voulu*, chez Flammarion, après un séjour chez Laffont. Chez Laffont justement Alain Gerber, un des espoirs de la maison et si souvent loué par la critique, brosse le tableau d'un quartier ouvrier de Belfort dans *le Faubourg des coups de trique*. Rafaël Pividal, l'homme tranquille, auteur de *Pays sages*, plante le décor de son dixième livre dans une cité de maisons préfabriquées avec *le Pré joli* (Balland). Belfond, l'heureux éditeur de Cavanna dont *les Ritals* ont atteint les grosses ventes, publie, avec *les Russkofs*, la suite de son autobiographie romancée. Maurice Denuzière délaisse les fresques historiques pour le genre humoristique avec *Un chien de saison* (J.-Cl. Lattès) et Lucien Bodard présente *la Duchesse* (Grasset).

Agustin Gomez-Arcos, dont l'œuvre s'inspirait jusqu'à présent des drames de l'Espagne franquiste, annonce dans *Pré-papa* (Stock) une prochaine naissance à un couple dont elle bouleverse la vie. L'Acadienne Antonine Maillet, citée plusieurs fois au Goncourt, aura peut-être plus de chance avec *Pélagie la charrette* (Grasset). Dans *Belle à jamais* (Gallimard), Renée Massip échange une sorte de dialogue avec la mort ; une autre solide « routière » du roman, Henriette Jelinek, livre une chronique familiale terrienne dans *le Porteur Dieu* (Julliard). Marie Susini, silencieuse depuis plusieurs années, place dans un paysage italien une histoire d'amour entre un père et une fille : *Je m'appelle Anna Livia* (Grasset).

Citons encore, parmi les auteurs reconnus : Pierre Moinot avec un récit romantique, *le Guetteur d'ombres* (Gallimard), Pierre Bourgeade qui montre que l'innocence et l'amour peuvent déboucher sur le crime et l'horreur dans *le Camp*. Pascal Lainé, après une halte dans l'érotisme *(Tendres Cousines)*, revient à un genre plus grave avec la rupture d'un couple *(l'Eau des miroirs*, Mercure de France). Chez Calmann-Lévy, un auteur sous le pseudonyme transparent de Michel H... mais que la liste de ses œuvres suffit à identifier, nous emporte sur *le Fleuve rouge* où fleurissent de dramatiques passions.

Les espoirs

Parmi les derniers arrivés, ceux à qui l'on promet un brillant avenir ou sur lesquels les éditeurs fondent leurs espoirs, on parle de Vladimir Volkoff et de son *Retournement* (Age d'homme, Julliard) — une intrigue nouée par des espions à la Graham Greene. — de Jean-Marc Roberts avec des *Affaires étrangères* (Seuil), de Jean-Pierre Millecam, qui poursuit sa fresque sur un fond de guerre d'Algérie avec *Un vol de chimères* (Gallimard), d'Eugène Savitzkaya dont on avait remarqué *Un jeune homme trop gros*, pour sa *Traversée de l'Afrique* (Editions de Minuit) ; de François weyergans avec *Berlin, mercredi* (Balland) ; de Serge Bramly pour *le Piège à la lumière* (Flammarion), de Jean-Jacques Brochier, qui, ayant repris goût l'an dernier au roman, s'accroche à *Odette Genonceau* (la Table Ronde). *N'oublions* pas *Muriel Cerf*, qui nous entraîne dans un Moyen Age chevaleresque avec *les Seigneurs du Ponant* et Michel Butel, prix Médicis 1977, qui publie *la Figurante*. Tous deux au Mercure de France. Un rescapé du défunt Sagittaire, Jean-Pierre Enard, se retrouve chez Grasset avec *la Photo de classe*.

Reparaissent aussi, Jacques Teboul, remarqué pour un *Vermeer*, dont *le Cours, Hölderlin* (Seuil) s'inspire des années de folie et de réclusion du poète romantique. Jean Thibeaudeau qui donne *l'Amérique* à la collection d'avant-garde « Digraphe » (Flammarion) et Pierre Fleutiaux, qui réunit des nouvelles dans *la Forteresse* (Julliard).

Trois auteurs inattendus reviennent ou abordent le roman : Pierre Daix, qui s'élance sur *le Chemins du printemps* (Grasset), l'illustre Bertrand de Jouvenel, qui donne *les Français* (Julliard) et Claude Durand, le directeur général adjoint de Grasset qui publie *la Nuit zoologique* dans sa propre maison.

Un festival latino-américain

Bien que la saison, dominée par les romans français, ne leur soit guère favorable, les auteurs étrangers seront en nombre. Beaucoup sont traduits chez nous pour la première fois, notamment des Soviétiques, qu'on ne cesse de découvrir en Occident, et des Allemands.

Mais on voit revenir aussi des noms connus. Du côté des classiques : des *Contes de Charlotte Brontë* (Editions des Autres), inédits retrouvés récemment aux Etats-Unis, quatre nouvelles de Malcom Lowry, publiées sous le titre du *Garde-Fantôme* (Editions de la Différence), des récits et le roman d'un autre Anglais célèbre du dix-neuvième siècle Thomas Hardy : *les Petites ironies de la vie, la Bien-aimée* (Hachette).

Du côté des contemporains on retrouve Doris Lessing, l'auteur du *Carnet d'or*, prix Médicis étranger 1976, qui donne la suite des *Enfants de la violence* (Albin Michel), le prix Nobel de littérature 1978 Isaac B. Singer : *Un jour de plaisir* (Stock), John Updike dans *la Vie littéraire* (Gallimard), le japonais Abe Kobo : *l'Homme-boîte* (Stock)...

Mais c'est parmi de grands écrivains latino-américains que la moisson est la plus abondante, avec le Brésilien Jorge Amado et sa *Tieta d'Agreste ou le retour de la fille prodigue* (Stock), le Cubain Alejo Carpentier avec *la Harpe et l'Ombre* (Gallimard) le Mexicain Carlos Fuentès et sa *Terra Nostra* (Galimard) et le Colombien Gabriel Garcia Marquez avec le *Récit d'un naufrage* (Grasset).

Biographies, souvenirs

Les biographies, correspondances, souvenirs sont nombreuses en cette rentrée. Dans le domaine littéraire, ces approches de l'auteur éclairent l'œuvre et, parfois, constituent en elles-mêmes des chefs d'œuvre. C'est pourquoi, on attend, en particulier, le *Chateaubriand* de George Painter, admirable biographe de Proust (Gallimard). Alain et Odette Virmaux se sont attachés à la personnalité riche et complexe d'*Antonin Artaud* pour Belfond. Avec *Ferdinand furieux (l'Age d'homme*, Pierre Monnier présente la correspondance qu'il échangea avec Céline entre 1948 et 1950, durant l'exil de l'auteur d'*Un château l'autre*. Enfin Jean-Pierre Piriou présente chez Plon, sous le couvert d'*Une grande amitié*, la correspondance que s'adressèrent les deux grands auteurs catholiques Julien Green et Jacques Maritain entre 1926 et 1972.

Les écrivains étrangers (si l'on peut dire, tant certains font partie du patrimoine commun) enrichissent aussi ce domaine. Par exemple, il faudra compter avec le *Melville* du Canadien Victor-Lévy Beaulieu prévu chez Flammarion ; avec le *Samuel Beckett* (Fayard), véritable enquête d'une universitaire américaine, Deirdre Bair, sur le secret écrivain irlandais ; avec les lettres de Rainer Maria Rilke à son amie et complice Hélène von Nostitz, traduites pour la première fois en français (Aubier - Montaigne) ; avec le portrait de Maïakovsky, peint par Lily Brik, qui fut la compagne du poète et la sœur d'Elsa Triolet, dans *Ma vie avec Maïakovski* (Grasset).

Henry Miller, le sage de Pacific Palisades, fait l'objet, à lui seul, de trois ouvrages : Buchet-Chastel va publier une biographie, *Toujours vif et joyeux*, et une anthologie des meilleurs textes des *Tropiques*, présentés par un autre agitateur des lettres américaines : Norman Mailer ; Belfond annonce, de son côté, la *Correspondance* privée de Miller et de Joseph Delteil, qui s'étend de 1935 à la mort de l'écrivain et vigneron languedocien.

Du côté de l'histoire et de sa voisine la politique, Staline et Hitler ont encore la vogue. Mais on notera plutôt une *Vie de Karl Marx*, reconstituée par un historien, Jacques Delperrié de Bayac (J.-C. Lattès), et surtout, après l'éclat de sa Grande Catherine, le *Pierre le Grand* (Flammarion) d'Henri Troyat, Henri Calef fera connaître aux jeunes générations, et sans doute à d'autres, ce que fut un héros de la Résistance avec *Jean Moulin : une vie* (Plon).

A dire vrai, l'homme politique préfère de son vivant le genre des mémoires, l'autobiographie ou la relation des souvenirs. Il peut alors éclairer les faits à son avantage. L'*Autobiographie* (Buchet-Chastel) de l'ancien ministre des affaires étrangères israélien Abba Eban devrait ainsi expliquer les trente dernières années au Proche-Orient. Plus près de nous, on notera les confidences d'un proche de Georges Pompidou, Edouard Balladur, sur mai 1968 *(l'Arbre de mai*, Atelier Marcel Jullian) et les *Mémoires d'un haut fonctionaire*, de Robert Bordaz, qui témoignent notamment sur les épreuves de la République gaullienne (J.-C. Lattès).

Quant au « billettiste » et critique littéraire de *l'Humanité*, André Wurmser, qui ne sépare pas arbitrairement les genres, il retracera dans *Fidèlement vôtre* (Grasset) soixante années de vie politique et littéraire.

Quand l'édition met un tigre dans son moteur

L'anniversaire d'un personnage célèbre entraîne souvent un tir croisé des éditeurs. C'est le cas pour Clemenceau, mort il y a cinquante ans, dont on ne devrait plus rien ignorer. En effet, le Tigre fait l'objet d'un *Clemenceau vu de près*, de Georges Wormser, chez Hachette, d'un *Clemenceau* de Pierre Saulière à Encre-édition, du *Georges Clemenceau* de Philippe Erlanger réédité à cette occasion par la Librairie académique Perrin.

Einstein, dont on célèbre le centenaire de la naissance, est encore mieux loti puisqu'on prévoit un *Einstein* de Charles-Noël Martin chez Hachette, un *Einstein, sa vie et son époque* de Ronald Clark chez Stock, et, du prix Nobel soi-même, un *Autoportrait* aux Editions des Autres un *Comment je vois le monde* chez Flammarion, et un *Einstein pour les débutants* chez Maspero.

Politique et actualité

En fait, on ne lira guère de livres politiques. La conjoncture doit inciter les *leaders* au silence. Néanmoins, on peut s'attendre à une sérieuse empoignade autour de la publication du pamphlet d'un supporter de la nouvelle droite, Louis Pauwels, qui prend la *Défense de l'inégalité* (Grasset), et de la réplique péremptoire du catholique Georges Hourdin : *Hitler n'a pas perdu la guerre* (Stock).

A part cette brève éruption, un autre livre au titre justifié vient renforcer l'impression de calme plat : il s'agit d'un *Dialogue inattendu* entre Thierry Maulnier et Jean Elleinstein.

Parmi les ouvrages d'actualité immédiate figurent de nouveau les interrogations sur le pouvoir, la société française en général et la dissidence sous ses diverses formes en particulier. Mais c'est essentiellement de l'Iran et de la péninsule indochinoise dont on parlera.

Dans *Vietnam : la guerre et la paix* (Editions des Autres), l'ancien ministre de la défense du Vietnam du Sud en 1964, le général Tran Van Don, témoigne sur les derniers jours de Saigon et analyse les guerres indochinoises. Un jeune journaliste, Patrice Franceschi, raconte une détresse dans *l'Exode vietnamien : les réfugiés de Pulan-Bidong* (Arthaud).

Ce que vous devez savoir sur l'ayatollah...

L'ancien exilé de Neauphle-le-Château et nouveau dirigeant de l'Iran pratique une politique qui plonge l'opinion occidentale dans le désarroi. Deux livres vont exposer les objectifs de l'ayatollah Khomeiny. Il s'agit d'un manifeste, écrit durant l'exil en Irak, intitulé *Pour un gouvernement islamique* (Fayolle) et d'un recueil réunissant des extraits de ses différentes œuvres sous le titre : *Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux* (Libres Hallier). Quant à son prédécesseur, le chah, qui a désormais le temps d'écrire, il a donné ses Mémoires à Albin Michel sous le titre *Réponse à l'Histoire*.

Sur le drame du Cambodge, le prince Norodom Sihanouk publie une *Chronique de guerre et d'espoir* (co-édition Stock/Hachette) et un journaliste du *Sunday Times*, au terme d'une enquête intitulée *Une tragédie sans importance* (Balland-France Adel), évoque la responsabilité de l'ancien président Nixon et de Henry Kissinger dans la désagrégation de ce petit pays. Précisément, les *Mémoires* de Henry Kissinger couvrant ses années à la Maison Blanche de 1968 à 1971 vont paraître chez Fayard.

Les documents sont peu nombreux. Il s'en détache, toutefois, une enquête du duo André Harris et Alain de Sédouy intitulée *Juifs et Français* (Grasset). Notons sur le même sujet un essai d'Alfred Fabre-Luce au titre optimiste : *Pour en finir avec l'antisémitisme* (Julliard).

***

Ce rapide survol devrait donner une idée de la richesse de la rentrée éditoriale. Mais, signe des temps, peu de sourires égalent son programme. Dans *1984-85* (Laffont), Anthony Burgess, l'auteur d'*Orange mécanique*, affirme, dit-on, que notre 1984 ne sera pas celui d'Orwell. Seulement, il nous promet un 1985 aussi peu hospitalier.

Nous ne sommes qu'en 1979 et *1984* était aussi de la littérature...

BERNARD ALLIOT.

Sciences humaines et philosophie : repli sur l'Hexagone

L'ERE des grands débats, des critiques radicales du « système », des utopies généreuses ou farfelues semble révolue. La curiosité à l'égard de l'étranger a, elle aussi, diminué : moins de traductions, et un repli sur l'Hexagone. Il est vrai que les ouvrages des pionniers de la psychanalyse, comme ceux des théoriciens de l'école de Francfort, sont maintenant pratiquement tous disponibles. Quant à la philosophie analytique anglo-saxonne, c'est en vain qu'elle cherche une audience en France où la philosophie — même « nouvelle » — connaît une désaffection croissante.

Dans le dernier livre qu'il écrivit avant de mourir, *la Dimension esthétique* et qui va paraître au Seuil, Herbert Marcuse exalte la puissance révolutionnaire, libératrice, de l'art qu'il oppose à la grisaille et à la torpeur de la société unidimensionnelle. On peut imaginer que de semblables préoccupations ne seront pas absentes de l'essai très attendu de Raoul Vanegeim : *le Livre des plaisirs* (Ed. Encre) qui, depuis son célèbre *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, avait gardé le silence. L'art, le goût, la culture et le style de vie font également l'objet d'une étude sociologique de Pierre Bourdieu : *la Distinction* (Ed. de Minuit). Dans la périphérie d'un marxisme ouvert, signalons aussi : *Sciences sociales et marxisme* (Ed. Payot) de Pierre Fougeyrollas, tentative de synthèse des problèmes du savoir et de l'idéologie dans les sciences humaines.

Comme chaque année, la médecine, la psychiatrie et la psychanalyse suscitent d'innombrables publications. La plus marquante sera sans conteste celle de l'économiste Jacques Attali : *l'Ordre cannibale* (Ed. Grasset), vaste histoire de la médecine conçue comme rapport de l'homme au mal. D'une manière inattendue, ce n'est pas pour attaquer la psychiatrie, mais pour la défendre, que Francis Jeanson a écrit *Un éloge de la psychiatrie* (Ed. Seuil), où il présente l'institution psychiatrique comme un lieu particulièrement propice à une réflexion interdisciplinaire sur l'homme.

La psychanalyse française de ces dix dernières années, c'est une Américaine, Sherry Turkle, professeur de sociologie au M.I.T., qui en trace un portrait cocasse dans un ouvrage intitulé (provisoirement) : *le Phénomène lacanien* (Ed. Grasset). Il sera également question, sur un mode ironique, de Lacan dans l'essai joyeusement démystificateur de François George : *l'Effet' yau de poêle de Lacan* (Ed. Hachette). Parmi les problèmes cliniques abordés par les psychanalystes, ceux traitant des troubles de l'alimentation semblent particulièrement préoccupants ; sur ce thème on lira notamment : *l'Enigme de l'anorexie mentale*, de Hilde Bruch (P.U.F.) et *la Boulimie et son infortune*, de Laurence Igoin (P.U.F.)

Enfin, dépassant ces problèmes précis, Bruno Bettelheim dans *Survivre* (éd. Laffont) fera le point de trente années de réflexion sur l'homme d'aujourd'hui.

ROLAND JACCARD.

Histoire : pas de surprises

DANS le domaine de la production historique, la rentrée ne réserve pas de grandes surprises. Les tendances restent celles des dernières années, mais on remarque une proportion assez forte de traductions.

L'intérêt pour l'histoire des mentalités persiste, avec la traduction d'un ouvrage sur *le Carnaval*, du grand historien espagnol Julio Caro Baroja (Gallimard) et avec un livre de Nicole Castan, *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières* (Flammarion). *Le Tribunal de l'impuissance* (le Seuil), de Pierre Darmont, explore certains aspects des rapports entre justice et sexualité au XVIe siècle. Sur la même époque on trouve une autre traduction : *les Cultures du peuple : rituels et résistances au XVIe siècle*, de l'Américaine Natalie Z. Davis (Aubier-Montaigne).

Le communisme reste cette année l'un des thèmes de réflexion de la société française. Deux livres concernent la vision du communisme soviétique par l'Occident entre 1917 et 1960 : *Au pays des soviets*, de Fred Kupferman (« Archives », Gallimard-Julliard) ; *les Compagnons de route*, de David Caute, spécialiste anglais du communisme français (Robert Laffont). Plus classiques par leurs approches : *Lénine, la Révolution et l'Etat*, d'Hélène Carrère d'Encausse (Flammarion) et *Des soviets à la bureaucratie*, de Marc Ferro (« Archives », Gallimard - Julliard). On peut ajouter aussi une *Histoire du parti socialiste révolutionnaire*, de Jacques Beynac (Laffont).

Troisième axe, la biographie avec un *Richard III*, de Paul Murray Kendall (auteur d'un célèbre *Louis XI)*, qui vient d'être traduit (Fayard), et un *Colbert*, d'Inès Murat (Fayard). Enfin, Claude Manceron publie chez Laffont le quatrième tome de sa grande fresque consacrée aux *Hommes de la liberté : Vivre libre*.

É. T.

CORRESPONDANCE

Jacques Maritain et le personnalisme

A la suite de l'article de M. Jean Laloy sur Jacques Maritain paru dans « le Monde des livres » du 20 juillet 1979, nous avons reçu la lettre suivante de M. Paul Fraisse, président de l'Association des amis d'Emmanuel Mounier.

Il me semble difficile de ne pas relever ce que dit Jean Laloy du personnalisme. Je cite :

« *On sait l'importance de cette notion de personne dans la pensée de Maritain et ses réserves sur le personnalisme, devenu, après la guerre, une sorte de tarte à la crème.* »

Les réserves de Maritain sur le personnalisme, dont Emmanuel Mounier a été le maître d'œuvre, se sont manifestées dès les débuts d'*Esprit*, et non pas seulement après la guerre. Certes, Maritain a encouragé et facilité la création de la revue *Esprit*. Il l'a même défendue, mais il y a toujours eu un malentendu entre Mounier et Maritain. Leur correspondance, publiée par Jacques Petit (Desclée de Brouwer, 1973), le montre clairement. Dès le début, Maritain a craint l'engagement d'*Esprit* dans des perspectives révolutionnaires. Il ne concevait pas un personnalisme qui ne fût pas d'abord et avant tout l'affaire des chrétiens.

« Tarte à la crème », le personnalisme ? Est-ce à dire que sont des tartes à la crème les luttes contre le désordre établi, contre la croisade de Franco, contre le fascisme, enfin contre tous les totalitarismes ? Mounier et ses héritiers se sont toujours voulus attentifs à tout ce qui peut *naître* pour libérer les hommes colonisés, prolétarisés, aliénés. Ceux-ci sont si nombreux que le personnalisme a dû côtoyer beaucoup de militants et servir des causes multiples dont en aucun cas, il n'a eu à rougir. Cela, Jean Laloy le sait bien.

romans

Les grands bûchers

essais

Le désert

romans

Les grands bûchers sous le soleil

● *La mémoire occitane de Pierre Gamarra.*

SON titre, trop modeste, nous rappellerait s'il était besoin que Pierre Gamarra est aussi le poète d'*Un chant d'amour* ; et, dès sa première page, le roman ne nous permettrait plus de l'oublier. Mais en parlant du poète, ne risquons-nous de faire tort (hélas !) au romancier : *Cantilène occitane* est bien un roman, un vrai et beau roman, avec des personnages qu'on croit avoir connus, dont on a partagé plus ou moins la passion. D'autant plus vrais eux-mêmes qu'ils sont imaginaires, et parce que le romancier ose n'avoir rien perdu de cette vieille illusion téméraire : faire de la vie.

Il le croit d'autant mieux que, cette vie-là, elle a été vécue : par lui, un peu ; jusqu'au bout, par d'autres. Et ce n'est pas non plus par hasard si l'histoire s'ouvre sur le cri d'une femme, un long cri récurrent, « supplication et invectives », qui déchire étrangement ce monde, cet instant de paix indicible et de vivant silence : simplement parce que nous sommes dans un village, sur une terre de couleurs et de lumières, à la montée du soir. L'instituteur reçoit Mme Lestiès, la mère d'un élève : « *Qu'est-ce que c'est donc ?* », demande ce jeune homme innocent. — « *C'est Françoise Julien. Elle est en train d'accoucher.* » D'emblée, voici donc les deux femmes qui vont hanter le récit et le lecteur, parce qu'elles n'ont cessé et ne cesseront plus d'habiter l'âme et le souvenir du narrateur.

Tout de suite aussi commence le jeu pathétique des temps de ce souvenir, avec le temps de l'écriture. Et apparaît la tendresse qui baigne tout le livre. Elle va aux êtres, aux choses, et d'abord aux petits élèves, garçons et filles, surtout à Marc Lestiès, parce qu'il est lui-même le plus tendre, le plus vulnérable. L'instituteur sent cela, mieux peut-être que la mère qui, elle, semble ignorer l'angoisse : calme et belle. Un jour que la narration (celle de la classe) avait pour sujet : « Si j'avais une baguette magique... », Marc a écrit : « *Je ferais tomber une étoile et j'éclairerais toute la Terre* ». Gentillesse. Soit. Mais il faut attendre la suite. En attendant, on ne s'étonne pas que ces pages effleurent la hiérarchie des anges. Tendresse toujours, mais pénétrée, faut-il dire de féerie ? Ou davantage : ce que Baudelaire appelle surnaturalisme ?

Un Espagnol, un inquiétant torero exclu du jeu par le taureau, va introduire l'ombre, le sang et la mort. Il travaille chez les Lestiès et apprend au narrateur que ceux-ci vont abandonner leur belle maison, presque un château, aller à Paris, avant, peut-être, de se « réfugier » en Amérique. Le mot le fait sursauter, il ne comprend pas. Alors, tombe : « *Ce sont des juifs* ». Sous l'apparence d'une constatation objective, c'est une mise à part, déjà une dénonciation. Le lecteur avait presque oublié : oui, la guerre a commencé. Mais elle est encore « drôle », et si loin de cette terre dorée ! Jusqu'au jour où le maire vient demander à l'instituteur d'aller annoncer à la mère de la petite Sylvie... « *Je suis revenu dans ma classe déserte et j'étais habillé de mort.* »

Plus tard, à Toulouse, les hasards de la Résistance le réuniront à Françoise Julien, jeune fille « libre » qu'au village il voyait à peine. Les rencontres dangereuses se masquent sous l'apparence de rendez-vous amoureux. L'amour, il ne fallut pas longtemps le mimer. A peine plus de temps pour le vivre. Un soir comme tous les autres, la fuite d'une silhouette blanche. « *Il faut écrire les mots : je n'ai jamais revu Françoise Julien.* » Démarche, recherches, traces incertaines, messages, colis... Puis, rien. « *Je vois un wagon qui traverse la France et qui s'éloigne vers les cendres du silence.* »

Il n'a pas fini de voir, et n'en a pas fini avec les cendres. A l'autre destin, maintenant. Le même. Pour Esther Lestiès et le petit Marc, il va s'ouvrir vraiment dans la nuit du Vel' d'Hiv'. Peut-être que vous ne savez plus, ou que vous n'avez jamais su ce que c'est. Surtout que, aujourd'hui, on vous explique que ça n'a jamais existé. Suivons tout de même ces victimes imaginaires, la femme, l'enfant qui voulait donner à la Terre une lumière d'étoile, suivons-les de très loin, jusqu'au terme.

Il est vrai que le romancier rêve d'une autre fin. Il nous ramène dans le pays occitan. Etait-ce avant ? Après ? Esther et le petit Marc vont passer en Espagne. Ironie noire, quand on y pense : le chemin du salut passait par Franco. Leur guide, un vieux médecin sensible aux signes, peut-être cathare, les fait passer, lui, par Montségur. Station au camp des Cramatchs, vieux crématoire. C'est sur ces « immortelles cendres » que se ferme l'histoire. Sur ces bûchers géants qui s'appellent, au sens propre, holocauste.

J'ai tracé un schéma. Reste l'art. Reste la parole : cette voix unie, contenue, qui rend plus intense la tragédie. Mais une tragédie mêlée d'espérance, celle-ci toujours dans un cortège de sensations et de saveurs. Une écriture qui nous parle d'autre chose que de l'écriture. Et ce va-et-vient du temps, tel qu'on ne sait plus où est passé le passé, d'où revient le présent, ni si les morts ne sont pas toujours vivants, ou près de revivre. Ainsi, la mémoire devient une puissance capable de miracles. Et l'homme qui sait la parler, du même coup, il réinvente la vie, ressuscite le temps mort.

YVES FLORENNE.

★ CANTILENE OCCITANE, de Pierre Gamarra. Les Editeurs français réunis, 236 pages.

Les courts-circuits de Didier Pemerle

● *Une maison isolée dans le Gard.*

DES terrasses en pente, des éboulis de pierre, des châtaigniers, des moutons, des voitures qui passent indéfiniment sur la route de crête. Voilà pour le décor. A l'arrière-saison un homme jeune y vient en convalescence après avoir été blessé au bas-ventre par l'explosion d'une bouteille de gaz. C'est tout. Il reste enfermé, va à la rivière emplir deux seaux d'eau, remonte ses seaux, et ainsi de suite, dans un mouvement incessant de roue à aubes qui insensiblement fait progresser le temps.

C'est l'imperceptible battement du temps qui retarde la brûlure, l'incendie, l'explosion centrale, l'« éclat de cent mille soleils lâchés d'un coup », et cela jusqu'au moment où la roue à aubes s'ébrèche, jusqu'au faux contact, au court-circuit.

Changement de décor. Autour des débris, des ferrailles tordues, des pierres calcinées, les herbes se referment, le silence cicatrise, mais la plaie de l'homme blessé n'en finit pas de suinter sous les bandelettes. Il adopte le « point de vue du chien crevé » aperçu vingt et un ans plus tôt place Balard, les tripes au soleil.

« Les éclats n'avaient pas vraiment pénétré », mais la blessure saigne. Autour, la cendre s'amasse et se disperse aux moindres turbulences du vent. En remontant par les terrasses, deux seaux d'eau à la main, il aurait fallu éviter les faux pas, les chutes, les culbutes pendant lesquelles la vie défile en flashes immobiles. La fiction s'effrite, se déglingue.

Les corps sont soumis aux heurts, aux chutes, à la mort qui les rend au vieux fond minéral. Ainsi ce cavalier pris il y a trois mille ans avec sa monture dans une tempête de neige et qu'ont restitué les glaces de Sibérie. Dans un cliquetis de crécelle, le cavalier en armure chevauche vers l'est où battent les aubes. Il n'y a pas d'autre aventure. Les deux seaux d'eau fuient, d'ailleurs. Le cavalier n'atteint pas le centre introuvable de la forêt. Il tombe. Il retourne à la neige et à la cendre, au floconnement et au poudroiement. « Tout est si clair », mais d'une limpidité subvertie, désinvolte, coriace, grinçante, calcinée.

MONIQUE PETILLON.

★ IL TOMBE, de Didier Pemerle, Hachette, 123 pages.

essais

Le désert humain

(Suite de la page 9.)

L'Amérique en propose, en exporte le modèle à des milliers d'exemplaires. Des cadres efficaces, conformistes et mous, d'un parfait immobilisme spirituel au sein du dynamisme industriel, conditionnés au sourire, avec réflexes et vocables stéréotypés. Plus philosophe qu'historien, l'auteur ne rapproche pas assez cette évolution du vaste désenchantement provoqué par la chute ou l'échec des grands monothéismes temporels, depuis une cinquantaine d'années. Du socialisme au nationalisme, de la démocratie libérale aux diverses expériences totalitaires, chacun expérimenta jusqu'à l'horreur ou la nausée toutes les formes de salut terrestre possibles. Le siècle se tourna vers la technique après épuisement des mirages idéologiques. Jean Onimus ne le signale pas suffisamment. Après tout, peut-être ne souhaite-t-il pas poursuivre de vains fantômes. Là ou d'autres vilipendent le capitalisme, il attaque et fustige l'éternel argent, sans se soucier particulièrement de ses expressions contemporaines transitoires. Son instinct de l'essentiel lui évite de perdre du temps. L'argent évacue les valeurs. « *Se tourner vers le non-achetable, c'est aller vers le plus précieux* », conclut notre auteur au terme d'une admirable défense, non de l'acte gratuit, mais de l'action désintéressée.

Par la grâce d'un verbe poétique et d'un esprit religieux, les pages de *l'Ecartèlement* prennent souvent une résonance profonde. « *L'infini nous traverse et nous polarise* », dit Jean Onimus. Pris entre cet appel et les mornes disciplines, le découragement quotidien, l'homme moderne ne trouve plus sa route. Il subit alors comme un inévitable supplice l'écartèlement entre des tendances contradictoires. En sage, l'auteur voit dans la contemplation, la beauté, la recherche d'une transcendance à la fois permanente et insaisissable, la résistance fondamentale à un univers faux. Son but déconcertera par sa hauteur difficilement accessible. Pourquoi ne pas le dire ? L'objectif se rapproche beaucoup de la sainteté.

« *Même un brin d'herbe peut devenir Bouddha* », affirme-t-il avec les ascètes zen. Si Jean Onimus en appelle à « *une révolte vitale de notre être pour maîtriser* » la techno-structure, s'il confie cette mission à la « base », car « *rien n'est moins libre que ce qu'on appelle le pouvoir* », ce brin d'herbe-là ne se trouve pas à la disposition du premier venu. Ce mélange de gauchisme sentimental et d'aristocratie intellectuelle déroutera des lecteurs. Au-delà des premières analyses pessimistes sur l'état du monde, le non-conformisme de l'ouvrage leur apportera une énorme bouffée d'espérance et la résolution de l'énergie.

GILBERT COMTE.

★ L'ECARTÈLEMENT, de Jean Onimus. Ed. Desclée de Brouwer.

GILBERT LASCAULT : un pervers inoffensif

IL est important de savoir que Gilbert Lascault est non seulement timide, mais myope et asthmatique. Dans la conjoncture actuelle, c'est une triple chance : une assurance contre l'arrogance, contre l'esprit de généralisation et contre l'éloquence triomphaliste.

Dans ces *Ecrits timides sur le visible*, il semble que les polémiques aient cessé depuis longtemps faute de combattants. Et si l'on fréquente encore les champs de bataille théoriques, c'est en promeneur vaguement intrigué. On se retourne sur les citadelles dogmatiques non plus pour les investir, mais pour les visiter, les observer de près, comme des monuments séculaires, mystérieux et charmeurs.

Il faut donc considérer Lascault comme un pervers inoffensif — sur le plan intellectuel tout au moins. C'est aussi un fouineur, dénué de toute pudeur culturelle devant ce qui pourrait paraître insignifiant, mais capable en revanche de nous faire voir les œuvres les plus notoires sous une incidence d'étrangeté bien propre à nous décontenancer. C'est enfin un étourdi, qui oublie toute distinction entre le bon et le mauvais goût, entre l'art et la vie quotidienne, entre le sérieux et le frivole.

Aussi ne se gênera-t-on pas d'adopter sa propre démarche pour lire son livre, et d'y butiner au hasard des découvertes. On y surprendra, au cœur de notre civilisation, « la pensée sauvage en acte » chez Emile le *Philatéliste* ou Jeanne Tripier. On sera initié aux fantasmes égyptiens de Baltrusaitis et de Butor. On y apprendra les alphabets fous et les « ratatouilles de mots et d'images », les contre-maquillages des mendiants et la toilette des épouvantails, les perversions alimentaires et les vivisections esthétiques.

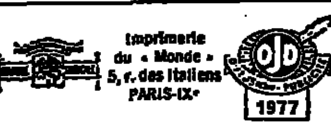
On ne s'étonnera pas que, à toute forme d'insolite, Lascault se soit bientôt transformé de récepteur ultra-sensible en émetteur, et se soit mis à créer ses propres sujets d'étonnement. Son *Voyage d'automne et d'hiver* raconte les étapes extravagantes d'un tour de France imaginaire dont chaque village est un trompe-l'œil, et chaque rencontre une aberration. On y fera la connaissance du boucher paradoxal de Vérignac, qui fait l'amour avec ses viandes, d'Antoinette Bonnard, l'infirmière tendre de Vercelles, de la boulangère nostalgique de Tarneval. On n'oubliera pas le bourg lesbien et l'accueil de la petite fille au ruban bleu : « *Les mamans nous ont défendu de jeter des pierres aux hommes. Mais éloignez-vous. Partez. Nous n'avons pas besoin d'hommes ici. Nous n'aimons pas les voir. Allez porter votre queue ailleurs. Elle n'a rien à faire ici.* » Et la petite fille d'ajouter avec un sourire angélique : « *Allez. Foutez le camp. De l'air. De l'air. Dehors le mec.* »

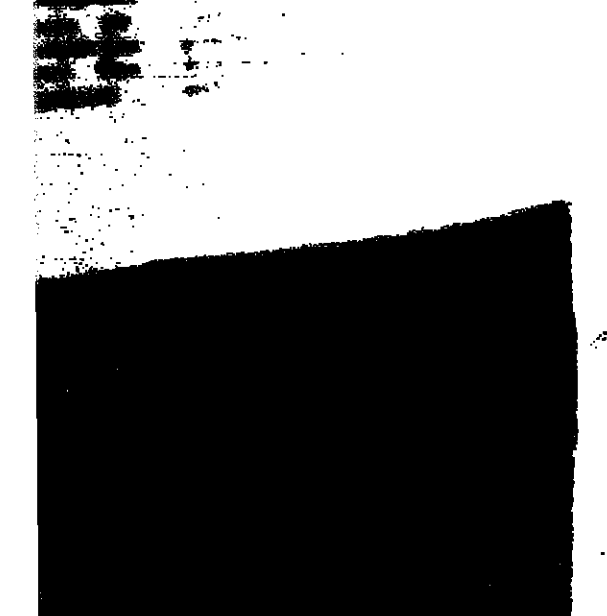
Méfions-nous des timides ! Ce myope que le visible effarouche n'hésite pas à guigner derrière le rideau des apparences pour découvrir — ou halluciner — une France plus vraie que nature.

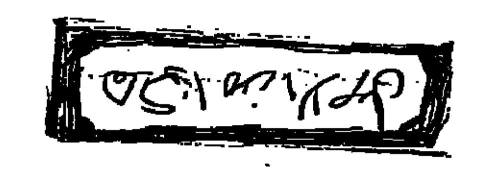
MICHEL THÉVOZ.

★ ECRITS TIMIDES SUR LE VISIBLE, de Gilbert Lascault, éditions « 10/18 », 406 pages.
★ VOYAGE D'AUTOMNE ET D'HIVER, de Gilbert Lascault, édit. Christian Bourgois, 152 pages.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977





société

LES ADULTES FACE AUX E[illegible]FANTS

Portraits d'hommes avec jeunes garçons

● ***Des pédophiles parmi nous.***

COMME on voudrait les croire ! Comme on souhaiterait accorder un crédit total à leurs écrits ! Ils sont intelligents, habiles, souvent émouvants, ils savent rédiger, plaider leur cause avec subtilité. Qui : « ils » ? Les nouveaux pédophiles : René Schérer, professeur à l'université de Paris VIII d'une part, tous les collaborateurs du nouveau numéro de la revue *Recherches* d'autre part, qui traitent, dans des publications sorties presque simultanément, du même thème : le désir, l'adulte et l'enfant. La plupart d'entre ces auteurs n'en sont plus à leur coup d'essai en la matière. René Schérer s'était déjà fait remarquer, il y a trois ans, par un ouvrage (en collaboration avec Georges Lapassade) sur un sujet très proche : *le Corps interdit* (aux éditions E.S.F.). Les noms de Gabriel Matzneff, Jean-Luc Hennig, Guy Hocquenghem, entre autres, ne sont pas non plus inconnus. Dans leur majorité, jetant toute forme d'hypocrisie aux orties, ils annoncent, d'emblée, franchement, la couleur : et c'est tant mieux. Non, ceux qui parlent ici ne sont pas totalement neutres dans cette affaire, et livrent le plus souvent leur propre expérience. Reconnaissons leur courage ! La justesse de leurs raisonnements est parfois moins évidente.

Est-il possible de croire totalement clairvoyant, par exemple, ce « touriste » quand il décrit Manille, où la prostitution d'enfants s'exercerait sur un mode paradisiaque avec bénédictions (du père, de la grand-mère, du patron) à l'appui ? Doit-on participer en toute innocence, comme il nous y invite, aux mille voluptés de Gabriel Matzneff, se référant aux jeux de l'évêque des *Cent Vingt Journées*, ou encore aux inventions érotiques de l'empereur Tibère, dans sa piscine de Caprée ? Hélas, à la lecture de toutes ces évocations charmantes, on éprouve parfois comme un sentiment de gêne ; pire, même, d'inauthenticité.

Se boucher totalement les oreilles et se couvrir les yeux, comme les petits singes chinois de la légende est un exercice parfois trop malaisé à pratiquer systématiquement.

On retiendra ce qu'on voudra des propos de Françoise Dolto (drôlement traitée de « Savonarole des nurserys ») pour qui toute séduction d'un enfant par un adulte laisse au premier un traumatisme ineffaçable. Il semblerait en tout cas mal venu d'oublier totalement les liens unissant séquelles du colonialisme, prostitution et misère dans certains pays. Difficile aussi de soutenir que les héros du « divin marquis » ou encore l'empereur Tibère aient fait le bonheur de tous les enfants — imaginaires ou réels — qui les ont approchés. D'ailleurs, si l'on prend la peine d'y regarder de plus près, on verra que ceux-là mêmes qui donnent à admirer une pédophilie où tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme, volupté, ne croient pas entièrement à ce qu'ils affirment. Ainsi Thomas — trente ans — fort bien interrogé par Jean-Luc Hennig, déclare-t-il qu'il ne veut pas avoir d'enfants... car il aurait peur, pour eux, des pédophiles ! Il n'y a donc pas que l'indécrottable bourgeois pour redouter ces rencontres du quatrième type !

Mais, au-delà de ce plaidoyer *pro domo*, on trouvera, en particulier dans le livre de René Schérer, une réflexion beaucoup plus profonde, et de portée plus générale sur l'enfance, la place qui lui est réservée dans notre société. Travail déjà brillamment amorcé, comme on le sait, par les ouvrages de Norbert Elias, Philippe Ariès, Edward Shorter, et tout dernièrement Jacques Donzelot et Françoise Loux, parmi tant d'autres. Sur ce point, beaucoup d'analyses sont à retenir, et le verbe de René Schérer frappe souvent haut et fort. Par exemple, il écrit : « *On invoque trop souvent la vertu magique de la communication verbale sans prendre garde qu'elle n'est que bruit couvrant de plus profonds silences.* » Ou encore : « *L'idée de liberté... peut... bien être ressentie comme une forme plus subtile d'accaparement. Le vœu paradoxal : comment programmer la révolte ? indique exemplairement les limites de cette tentative et les impasses où elle s'enferme.* »

René Schérer avait voulu intituler son livre *l'Emprise — Des enfants entre nous*, voulant évidemment parler de l'emprise des adultes sur les plus jeunes. Par une étrange confusion — mais s'agit-il vraiment de cela ? — on a imprimé sur la couverture : « L'emprise des enfants entre nous ». Aveu involontaire dans son ambiguïté grammaticale ? René Schérer subit effectivement l'emprise des enfants, de l'enfant qu'il fut peut-être. Même si on ne lui confie pas forcément les nôtres pour des leçons d'émancipation, son regard sur eux ne peut laisser indifférent.

EVELINE LAURENT.

★ **L'EMPRISE — DES ENFANTS ENTRE NOUS**, par René Schérer. Ed. Hachette, coll. « Les travaux et les jours ».

★ **FOUS D'ENFANCE — QUI A PEUR DES PEDOPHILES ?** Revue « Recherches », n° 37.

Tu es pierre...

SONT-ILS vraiment schizophrènes ces enfants (une dizaine environ) dont Mira Rothenberg, une psychologue américaine, nous raconte les cas ? Non sans doute, et l'on s'en voudrait de les affubler d'une pareille étiquette. Mais surprenants, angoissants, insupportables, au sens fort du terme, oui à coup sûr. Son livre nous les présente dans de courts récits dramatiques qui forment autant de nouvelles. Voici Anthony, violent, jaloux, raciste, incendiaire, et pourtant aimé et aimant. Jonny, le prématuré larvaire qui s'éveilla si lentement à la vie. Chaim, littéralement absorbé par la folie de sa mère. Peter, le calculateur prodige qui cicatrisa son délire en se banalisant. Sara, qui, à huit ans, jouait avec sa main comme un bébé et se bourrait de myrtilles. Peu de théories au travers des histoires souvent bouleversantes contées par Mira Rothenberg. Des faits tout nus, quelques brèves interprétations, deux ou trois pudiques évocations concernant la vie de l'auteur. On aimerait souvent en savoir plus et sur le destin futur des jeunes héros si bien observés et sur le passé — traumatisant sans doute — de la narratrice. En ces temps d'inflation rédactionnelle, l'envie de continuer à lire un livre, qu'on achève à regret, n'est pas tellement fréquente.

E. L.

★ **DES ENFANTS AU REGARD DE PIERRE**, de Mira Rothenberg. Trad. de l'américain par A. Vlocbergh. Editions du Seuil, 288 pages.

LOLITA ET SES AMAN[illegible]

NE comptez pas, ama[illegible] de nymphettes, sur [illegible] dulgence de Nancy [illegible] ton. Cette jeune journaliste [illegible] nadienne n'a pas craint pou[illegible] premier livre de s'attaquer à [illegible] des mythes les plus tenace[illegible] l'après-guerre : celui de L[illegible] adolescente ensorceleuse [illegible] charmes équivoques et au [illegible] gard canaille, décrite par N[illegible] kov, peinte par Balthus, p[illegible] graphiée par Hamilto[illegible] convoitée par la plupart [illegible] hommes.

L'engouement des écrival[illegible] des artistes pour la petite [illegible] objet-de-désir a le don d'[illegible] Nancy Huston ; elle entend [illegible] perturber la bonne consc[illegible] hypocrite qui, « *sous la d[illegible] bannière de la liberté d'ex[illegible] sion et de la liberté du [illegible] transforme les petites fille[illegible] femmes-objets* ».

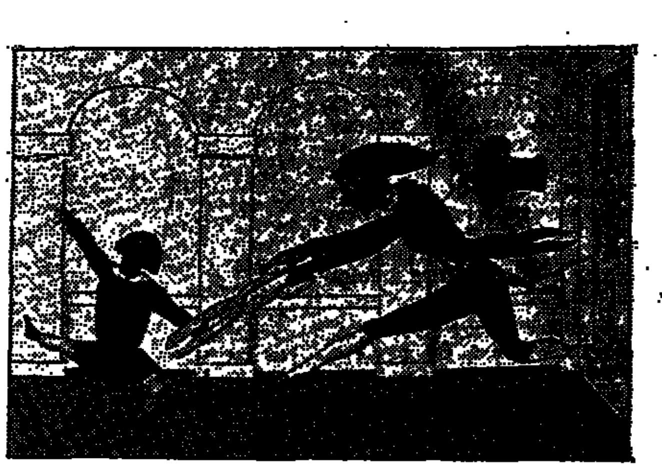
Mêlant ses souvenirs pe[illegible] nels aux témoignages de fill[illegible] de femmes, de pères et d'a[illegible] reux, elle oppose la vision [illegible] tique de la nymphette à la r[illegible] souvent singulièrement so[illegible] des relations sexuelles entr[illegible] fants et adultes. Outre cela [illegible] voit dans le rapport de [illegible] à ses amants la reproducti[illegible] l'oppression séculai[illegible] l'homme à l'égard de la fe[illegible] « *N'y a-t-il pas de pl[illegible]* demande-t-elle, *dans l'i[illegible] naire de l'Occident, pou[illegible] femmes vraiment adultes [illegible] elles sortent de la dépen[illegible] et de la frivolité où on [illegible] toujours cantonnées, son[illegible] condamnées à être rempl[illegible] sur le piédestal des con[illegible] tions fantasmatiques par [illegible] répliques en miniature ?* »

Aux surréalistes qui exa[illegible] la femme-enfant comme [illegible] idéal subversif de la fé[illegible] Nancy Huston préfère les [illegible] gettes qui se battaient [illegible] pour le simple droit de [illegible] Avec assurance et humou[illegible] tient des propos qui pou[illegible] facilement passer pour « [illegible] sateurs » ; il vaut mieux l[illegible] tendre comme ceux d'une [illegible] femme, ex-nymphette, qui [illegible] parler librement de ce qu[illegible] vécu et à ne pas demeur[illegible] sonnière d'une mythologie [illegible] réduit un peu légèrement [illegible] poncifs culturels.

ROLAND JACCA[illegible]

★ **JOUER AU PAPA [illegible] L'AMANT**, de Nancy H[illegible]. Ed. Ramsay, 189 pages.

L'album du docteur Hoffmann



QUELQUES jours avant Noël 1844, dans la bonne ville de Francfort, le Dr Heinrich Hoffmann, psychiatre, cherchait dans les librairies un album illustré pour son fils de trois ans et demi. Déçu par ceux qu'on lui proposait, qu'il jugeait naïfs, ennuyeux et mensongers, il acheta un simple cahier d'écolier qu'il remplit de « scènes extravagantes », exécutées à l'aquarelle et à l'encre. L'enthousiasme de son fils et de ses amis l'incitèrent à le faire imprimer sous le titre : *Der Struwwelpeter*, — en français : Pierre l'Ebouriffé, il ne se doutait pas que ces « histoires amusantes » et ces « images cocasses » allaient connaître un prodigieux succès. Traduit dans toutes les langues — et même en espéranto et en latin, — *Der Struwwelpeter* figure aujourd'hui encore parmi les albums préférés des petits Allemands.

Les psychanalystes, comme il était prévisible, ne manquèrent pas de se pencher sur ce classique de la littérature enfantine. Freud attribuait son « charme » à sa profonde intelligence des complexes sexuels de l'enfance et Georg Groddeck, qui lui consacra une étude, en conseillait la lecture « *à tous ceux qui veulent s'occuper scientifiquement de l'homme et de l'âme humaine* ».

Boris Elzykman, chargé de cours à Vincennes, a suivi le conseil de Groddeck. Non seulement il a réédité *Der Struwwelpeter*, mais il l'a fait suivre d'une analyse rigoureuse qui l'amène à prendre systématiquement le contre-pied de Freud et de Groddeck. Selon lui, en effet, l'album du Dr Hoffmann constitue une redoutable machine de guerre contre la fantaisie et la liberté de l'enfance. « *Que racontent ces histoires illustrées ? Elles rappellent sans ménagement la prescription fondamentale qui délimite la vie enfantine d'après l'autoritarisme du dix-neuvième siècle : une docilité absolue sous peine de punition.* »

Mettant sur le même plan les machines orthopédiques du Dr Schreber et les dessins du Dr Hoffmann, Boris Elzykman estime que tous deux sont les pièces non négligeables d'un processus qui « *conduit à la solution finale pour l'humanité, métamorphosée en un ensemble de modules lobotomisés de production* ». L'excellente préface de Sigrid Metken tempère la véhémence de ces propos : « *Au lieu de voir en Hoffmann un tyran domestique ou un caporal*, écrit-il, *on devrait plutôt penser à l'expérience du médecin, familier des accidents quotidiens. Vu ainsi, le « disciplinarisme » pourrait passer pour ce minimum de conduite raisonnable que beaucoup de parents d'aujourd'hui ont de la peine à transmettre à leurs enfants.* »

R. J.

★ **DER STRUWWELPETER**, du Dr Heinrich Hoffmann, suivi d'une étude de Boris Elzykman. Ed. Phot'œil, 190 pages.

lettres étrangères

Tolstoï en ses carnets

(Suite de la page 9.)

Il ne se suicidera pas : le 16, Sonia dit oui. Le 17 : « *Fiancé, cadeaux, champagne.* » Le 24, il est marié : « *Invraisemblable bonheur... Il n'est pas possible que tout cela finisse seulement par la vie.* » Un peu plus tard, il approfondit : « *Le bonheur est l'appréhension la plus grande de la divinité en étendue et en profondeur.* » (27 décembre 1862.)

Auprès de Sonia, tandis que vont naître treize enfants, il ne connaîtra pas ce bonheur paisible qu'il avait entrevu — mais, au contraire, une existence ardente et déchirante, pleine de scènes et de réconciliations. Six années d'un bonheur « *incroyable* ». Vingt ans de vie féconde. Vingt ans d'insatisfaction grandissante : colères de l'époux vieillissant ; inquiétude mortelle de la femme qui voit l'avenir des enfants compromis. Lorsque ce journal prend fin (31 décembre 1889), Tolstoï a écrit ses chefs-d'œuvre ; il coupe du bois, fauche six heures par jour, coud des bottes (à l'étonnement général), évangélise ses filles, faute d'avoir pu convertir sa femme, et termine *la Sonate à Kreutzer*, où il prêche la chasteté conjugale tout en continuant à jeter Sonia sur son canapé et à la prendre par « *lubricité* ». Il n'a pas cessé de se proposer des buts de vie, jour après jour — « *Finir de coudre les bottes, ne pas manger à sa faim au repas, ne pas se livrer aujourd'hui à la concupiscence* » — mais il bat un garçon qui lui vole des petits pois..., et s'en repent. « *Toujours la même inadéquation avec la perfection du Père qui est au ciel.* »

Ce que ce journal montre d'une manière saisissante, c'est la constance de cet effort vers la « *perfection* ». Si l'homme est « *quelque chose qui doit être surmonté* », alors Tolstoï nous prouve que cet effort-là est bénéfique, qu'il enrichit non seulement l'homme mais l'œuvre, et, lorsqu'il s'agit d'un grand artiste, toute l'humanité. « *Il faut suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant* », disait le jeune Gide. Le malheur, c'est que Gide n'a pas suivi son précepte. Mais le conseil était bon, et Tolstoï l'a fait sien. Je rouvre les *Carnets* au hasard et je lis (30 mai 1889) : « *Encore en marchant dans la forêt, où je poursuivais et achevais sans pitié un lièvre blessé, j'ai pensé combien doivent être innocents les meurtriers. Ils pensent à autre chose et tuent sans lutte. Mais il vaut la peine de se ressaisir. Quelle belle histoire ce pourrait être que celle d'un meurtrier qui se repentirait pour une femme qui ne s'est pas défendue ! Tellement envie et besoin d'écrire et pas de forces. Pensé encore : la vie nous est donnée, comme un enfant à sa nourrice, pour l'élever. (La grande parabole des talents... Demande-toi si (ta) situation porte tort à la croissance de la vie, ou si elle y contribue.* »

Lorsqu'il écrit ces lignes, Tolstoï a soixante ans. Il passe depuis *Guerre et Paix* pour le plus grand écrivain russe, et, depuis le triomphe d'*Anna Karenine* (1876), il est mondialement connu. Mais, « *à côté de l'égoïste Gœthe* » (Tolstoï *dixit*) qui a choisi le camp des riches et des puissants, Tolstoï fait figure d'innocent. Malgré sa blouse de moujik et sa nourriture frugale, sa vie lui paraît encore trop confortable. Il n'a pas renoncé à penser au bien des autres, à leur élévation matérielle et morale. Un jour viendra où il voudra se fondre complètement parmi eux. Alors, il quittera la grande maison trop heureuse pour le monastère de sa sœur Marie et s'en viendra mourir dans la petite gare d'Astapovo.

Plus je vais, plus je le lis, plus j'aime Tolstoï. Il me fait honte de ma vie. Il est du petit nombre de ceux qui ont pris l'Evangile au sérieux. Quelle réponse aux absurdes théories de la nouvelle droite, qui érigent l'inégalité naturelle en principe de vie, que l'exemple de cet homme qui, né parmi les grands de ce monde, n'a cherché qu'à descendre, à comprendre les pauvres, à partager leur vie et à établir, s'il se peut, le « royaume de Dieu sur la terre » !

Non moins que Nietzsche, Tolstoï était un « Indo-Européen ». Mais il ne s'est pas refermé sur ses trésors. Ce n'est pas un hasard si le jeune Gandhi a reconnu en lui son maître (1909), ni si tant d'hommes essaient, en le lisant, de devenir meilleurs.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

★ **JOURNAUX ET CARNETS** - I (1847-1889), de Léon Tolstoï. « La Pléiade », Préface de Michel Aucouturier. Textes traduits et annotés par Gustave Aucouturier.

La [illegible]emme selon Tanizaki

● ***Deux nouvelle[illegible] grand écrivain japo[illegible].***

TANIZAKI, mort en [illegible] à soixante-dix-neuf a[illegible] est peut-être le plus fr[illegible]nt des écrivains japonais c[illegible]porains, celui qui, en to[illegible]as, est le plus grand analy[illegible]e l'âme féminine. Dès 1910 [illegible] il écrivit *le Tatouage*, il [illegible]ble poursuivre la forme, à [illegible] fois ancienne et cruellement [illegible]rnée dans le temps présent [illegible]e femme dominatrice mais f[illegible]e, comme l'est ici Shunkin, [illegible]e de la nouvelle du même nom dans le livre que vient de [illegible]éditer Stock, préfacé par Henry Miller.

Un charme insidieux se dégage de ce conte, où une jeune femme aveugle et défigurée par un jaloux, devenue professeur [illegible] rite de *shamisen* (un instrument de musique raffinée), torture savamment un disciple de niveau social inférieur, le fidèle Sasuke. Leur relation, où les sexes sont inversés, la maîtresse étant le maître, et l'homme étant à la fois l'élève et l'infirmière, parcourt toutes les gammes du domaine qui fascine Tanizaki : celui où les rapports entre homme et femme échappent aux appellations et catégories.

Comme pour mieux prendre ses distances à l'égard de toute analyse simpliste, le récit englobe des éléments d'une biographie de Shunkin, que le narrateur cite mais discute. La cruauté de la femme, qui frise parfois le sadisme ou l'hystérie, est magistralement captée, mais il est dommage que la traductrice, Kikou Yamata, ait omis quelques notations concrètes sur la brutale rigueur des vieux maîtres marionnettistes ou instrumentistes du *bunraku* et du *koto*, qui pouvaient se permettre de frapper ou d'humilier leurs élèves au nom d'une indispensable ascèse de l'art, dans une sorte de rite sacrificiel accepté par les victimes. Car dans le désir de parvenir à cela même qui fascine Tanizaki — la perfection absolue des anciens maîtres — réside la grandeur de cette petite aveugle à l'esprit tourmenté et à l'âme tournée au-dedans vers l'invisible. Ne dévoilons pas ici par quel tragique processus le disciple suivra sa maîtresse dans les ténèbres ; mais peu de textes suggèrent aussi puissamment l'amour traversé — transfiguré ? — par la poésie de la perversité.

L'autre nouvelle, *Ashikari*, décrit un curieux et platonique ménage à trois, où Tanizaki — comme dans *la Clef* (en français : *la Confession impudique*, réédité par Folio) ou le *Journal d'un vieux fou* (Gallimard) — dévoile sa prédilection sensuelle pour le voyeurisme, dans lequel le regard remplace la possession charnelle. Dans ces deux récits, où les êtres ne peuvent se rejoindre qu'à travers une situation extraordinaire, où l'auto-mutilation confine au défi et à la transgression, le lecteur trouvera une méfiance baudelairienne à l'égard du vampire femelle — cette « *éternelle Vénus* (caprice, hystérie, fantaisie) *qui est une des formes séduisantes du diable* ». Mais aussi, comme souvent dans l'univers japonais, la femme incarne la magie du blanc et de l'ombre (on se souvient de l'*Eloge de l'ombre*, paru récemment aux Presses orientalistes), — l'intemporel insaisissable, la fascination du passé aux rites hiératiques. Et cette conception d'une idole qui exerce une immatérielle sorcellerie sur l'âme rappelle encore, par son ambivalence, le poète des *Fleurs du mal* : « *Cruauté et volupté, sensations identiques, comme l'extrême chaud et l'extrême froid.* »

DIANE DE MARGERIE.

★ **DEUX AMOURS CRUELLES**, de Junichiro Tanizaki. Trad. du japonais par Kikou Yamata, préface de Henry Miller. Stock, Bibliothèque Cosmopolite, 189 pages.

Le Monde

Cinéma

« CLAIR DE FEMME », de Costa-Gavras

Le Monde

culture

Cinéma

LA « MOSTRA » DE VENISE

L'enlisement

De 9 heures du matin à minuit, les images se bousculent sur les écrans du palais. Huit films par jour au minimum, parmi lesquels on espère trouver l'oiseau rare. Mais l'oiseau se fait attendre. A son cinquième jour d'existence, la Mostra vénitienne ne nous a encore rien offert de notable. Les films se succèdent, tous différents, et pourtant nous laissent sur une impression d'uniformité, de monotonie, de grisaille. Aucun « événement », aucune surprise digne de ce nom. Après la déception provoquée par *le Pré*, des frères Taviani, c'est maintenant la routine et presque l'enlisement.

Qu'attendre, par exemple, du film de Don Siegel, *l'Evadé d'Alcatraz* ? C'est une production typiquement hollywoodienne dont le titre suffit à définir le sujet. Muscles d'acier et œil de fauve, Clint Eastwood y joue le rôle d'un prisonnier qui réussit à tromper la vigilance des geôliers de la célèbre prison américaine. En vieux routier, don Siegel ménage le suspense et masque les grossières invraisemblances d'une histoire dont on a peine à croire qu'elle a vraiment été vécue. A Paris, en novembre, le film fera le plein, un samedi soir.

Plus ambitieux (mais complètement raté) est le film italien de Florestano Vancini, *Un drame bourgeois*. Trop longtemps privée d'affection, une adolescente tombe amoureuse de son père. Innocence et coquetteries mêlées, elle le cajole avec une ardeur qui désoriente le pauvre homme. Pour échapper à son trouble, le père se jette alors dans les bras d'une amie (plus âgée) de sa fille. Incapable de supporter cette « trahison », l'adolescente se suicide.

Sur l'éveil de la sensualité féminine et plus encore sur la difficulté de se connaître, de se comprendre, entre parents et enfants, c'était là, d'après un roman de Guido Morselli, un thème intéressant. Mais pour traiter convenablement ce sujet, il eût fallu un tact, une subtilité, une sensibilité, dont Florestano Vancini se montre totalement dépourvu. Il en reste à l'anecdote, aux manifestations extérieures du désarroi de l'héroïne. L'émotion est absente, étouffée par un réalisme fort complaisant quand il s'agit de la jeune fille et qui rend *ridicule le comportement du père*. A la décharge de Vancini, précisons que Franco Nero joue ici la comédie comme on la jouait à l'Odéon au début du siècle. Ses palpitations et ses frémissements de père noble pris au piège de l'amour filial provoquent le sourire. Il rend irrémédiable l'échec de ce drame de l'ingénuité incestueuse.

S'inspirant du beau roman de Isaac Bashevis Singer, le réalisateur israélien Menahem Golan retrace, dans *le Magicien de Lublin*, les aventures picaresques d'un illusionniste polonais au début du siècle. Bien que juif et croyant, ce curieux personnage se conduit comme un libertin et un mécréant jusqu'au jour où, sa chance l'ayant quitté, il retourne dans son village natal et meurt (ou disparaît) en odeur de sainteté.

Le film de Menahem Golan est vivant, amusant, pittoresque, on y rencontre beaucoup de jolies filles, et Alan Arkin joue brillamment le rôle du magicien. Mais ce n'est qu'un film d'images, le réalisateur se contentant d'illustrer le roman de Singer, sans jamais en restituer la densité, la poésie profonde et le mysticisme latent. On ne s'ennuie pas à voir *le Magicien de Lublin*. Simplement on en sort frustré, comme on le serait devant un tableau de Chagall transformé en chromo.

Il y a de belles séquences, des images qui ont la dureté d'une eau-forte, dans le film espagnol de Alfonso Ungria, *les Soldats*. L'action se déroule en 1939, aux environs d'Alicante, pendant la débâcle des troupes républicaines. Mêlés aux militaires, des civils ont pris le chemin de l'exode, les uns et les autres errant vers un salut et une liberté chaque jour plus improbables. Parmi ces fuyards se trouvent un anarchiste, un vieux capitaine blessé à mort, une prostituée, un ancien gangster, un jeune bourgeois et la femme dont il était amoureux, bien d'autres encore. Comment ces personnages, venus d'horizons si divers, en sont-ils arrivés à partager le même sort, c'est ce que révèle le réalisateur en une suite de flash-back d'un intérêt malheureusement très inégal. Finalement ce sont les épisodes, liés directement à la guerre, qui sont les meilleurs. Au cœur de ce film, brouillon et d'une longueur excessive, contrastant avec des scènes de la vie bourgeoise souvent insipides, ces épisodes prouvent qu'Alfonso Ungria, cinéaste de trente-trois ans, a le sens du tragique et du désespoir.

Au film de Jean-François Stévenin, *le Passe-Montagne*, nous avons consacré une chronique lors de sa sortie parisienne. C'est une œuvre insolite, « nocturne », sur l'amitié, les rencontres éphémères, le temps qui passe. Riche de qualités secrètes, mais peu spectaculaire, il a reçu à Venise un accueil mitigé.

Autres films français, mais présentés ceux-là dans la section Officina veneziana : *Clair de femmes*, de Costa-Gavras, et *le Tour de France de deux enfants*, l'émission réalisée par Jean-Luc Godard pour Antenne 2 et qui n'a jamais été diffusée. Le film durant cinq heures, il est projeté au Lido en sept parties. Nous n'en étions mercredi qu'à la quatrième. Petites vagabondes du monde occidental, deux fillettes répondent aux questions de Godard, qui semble vouloir poursuivre ici, sous une autre forme, l'expérience de *Gay Savoir*. Il y avait beaucoup de balbutiements, de phrases creuses et de « blancs » dans l'épisode que nous avons vu. Sans vouloir préjuger l'intérêt de l'ensemble, disons que les vertus pédagogiques de l'auteur de *Pierrot le fou* ne paraissent pas évidentes.

Signalons enfin, dans cette même section Officina veneziana, le film de Med Hondo, *West Indies Story*, sorte d'opéra tropical qui constitue un virulent pamphlet contre la colonisation françaises aux Antilles. Malgré la musique et les danses dont le cinéaste tire souvent bon parti, le récit devient vite répétitif et ennuyeux. Plus touchant est le film de l'Algérienne Assia Djebar, *la Nouba des femmes du mont Chenoua* : à travers les images dépouillées de ce pèlerinage aux sources, la réalisatrice rend hommage à ses sœurs et sait nous faire partager son émotion.

Voilà, dira-t-on, un bilan modeste. Mais chaque festival connaît ses jours ingrats. La pluie a cessé de tomber sur Venise. Demain, peut-être, un coup de soleil fera sortir la Mostra de sa torpeur.

JEAN DE BARONCELLI.

« CLAIR DE FEMME », de Costa-Gavras

Etrange retour en arrière que celui de Constantin Costa-Gavras (*Z, l'Aveu, Etat de siège*), en congé de cinéma politique pour revenir à l'amour, à la littérature de l'amour, s'essayant, comme Alain Resnais à ses débuts, à transposer à l'écran de jolies phrases, un style de plume.

L'inépuisable Romain Gary a fourni la matière première, un roman vieux de deux ans, qui va un peu dans toutes les directions, mais part d'une idée de base très simple : un jeu en abîme avec la mort, comme répété indéfiniment à travers des miroirs. Un homme coupé de son bonheur (Michel) quitte, en accord avec elle, sa femme, sa compagne d'élection, que menacent la dégénérescence, le naufrage physique et moral. Son destin croise celui d'une autre femme (Lydia), elle aussi en panne de bonheur, placée dans une situation encore plus atroce : un mari aphasique, quoique physiquement intact, du moins en apparence, depuis un accident de voiture où leur fillette a péri.

Pauvre solitaire, Michel se fabrique un cinéma permanent, joue les Tristan quinquagénaires veufs de leur Yseult. Lydia recueille, acceuille l'intolérable détresse de Michel hanté par la mémoire toute fraîche de sa compagne, *qui s'est suicidée* quelques heures auparavant, seule, cloîtrée dans sa chambre. Michel presque odieux d'égoïsme, est vaguement conscient néanmoins que notre morale bourgeoise, chrétienne ou judéo-chrétienne, comme on aime à dire aujourd'hui, n'est pas la seule référence, le seul étalon, et que ces Chinois, qu'on cite plus à loisir dans le roman, qui font la courte échelle entre les deux moitiés du ciel...

Puis, en contrepoint, la grimace terrible, la caricature sans rémission : un dresseur d'animaux, qu'un caniche rattache encore à la vie, et qui, chaque soir, dans un cabaret, présente un numéro insoutenable : les ébats d'un chimpanzé et d'un caniche rose tendrement enlacés, mimant l'amour, dansant gauchement aux accents fiévreux d'un *paso doble*. L'horreur est à son comble, rien ne manque au Barnum de pacotille !

Deux acteurs-piliers du cinéma français revivent la partie humaine de ce drame de gare : Yves Montand, le fidèle compagnon de Costa-Gavras, Romy Schneider, dont Claude Sautet a fait le prototype d'une certaine féminité bourgeoise. Costa-Gavras laisse voir les rides, naissantes ou profondément creusées, laisse entendre et chanter les accents.

Le malaise d'abord nous envahit comme les héros, insidieusement. Le metteur en scène a respecté, dans une large mesure, le court roman de Romain Gary, assisté par la photographie toujours somptuaire de l'Argentin Ricardo Aronovich. Les acteurs récitent à la lettre les paroles dessinées sur la page blanche par l'écrivain. Le test est cruel : elles ne passent pas, l'émotion est coupée net. La sobriété proclamée ne suffit pas à authentifier un mélodrame gêné aux entournures, trop littéral, d'un humour noir assez pénible.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

LES CINÉASTES BARDEM ROSI ET KIESLOWSKI COURONNÉS A MOSCOU

A l'issue du onzième Festival de cinéma de Moscou, les médailles d'or ont été attribuées aux films *Sept jours en janvier*, de Juan Antonio Bardem (Espagne), *Le Christ s'est arrêté à Eboli* de Francesco Rosi (Italie), et *le Cinéphile* de Krzysztof Kieslowski (Pologne). Les médailles d'argent sont allées à *la Barrière* de Christo Christov (Bulgarie), *l'Homme à la hache* de Mrinal Sen (Inde) et *l'Envol* de Savva Koulich (U.R.S.S.).

Le prix du meilleur rôle féminin a été attribué à Yasmina Hlat (Algérie) pour *Nahla* et à Daisy Granados (Cuba) pour *Portrait de Tereza*, celui du meilleur interprète masculin à Ulrich Stein (R.D.A.) pour *Anton le magicien* et Bata Jinojnovic (Yougoslavie) pour *Un moment*. Le film de Vladimir Grammatikov, *Un chien se baladant sur un piano à queue*, a reçu le premier prix du concours des films pour la jeunesse.

■ Deux films chinois seront présentés hors concours au Festival des films du monde, qui aura lieu du 30 août au 9 septembre à Montréal. Sont inscrits en compétition des films de Mirellie Dansereau, Pierre Kast, Nikita Mikhalkov, Jerry Schatzberg.

■ Le premier Festival du film ibérique et latino-américain aura lieu à Biarritz du 24 au 29 septembre. Seront notamment présentés le dernier film de Carlos Saura, « Mama Cumple Cent Anos », ainsi que des longs métrages de Tomas Alea, Gabriel Retes, Julio Neri, Luis Figueroa.

Jazz

Willisau sans tambour ni trompette

A l'écart des saisons, des lieux et des moyens de tous les festivals officiels, imperturbable, Willisau (Suisse) est la fête la plus heureuse des musiques libres.

A Willisau, Niklaus Troxler, un intrépide graphiste, fait chaque année la démonstration, sans fanfaronnade, de ce que tous les marchands de spectacles décrivent comme impossible à réaliser.

Un accueil inimitable dans un village modeste, une ouverture bienveillante des habitants aux musiques que Troxler fait inlassablement connaître, et à leurs amateurs. Des conditions aussi étudiées que possible pour faire des prix populaires. Une campagne idyllique et quatre jours de bonheur tranquille (du 30 août au 2 septembre). Et, comme de surcroît, le programme le plus audacieux, le plus inventif, le plus « risqué » de l'été : Archie Schepp et Max Roach en duo, Anthony Braxton, Leroy Jenkins, Willem Breuker, Marcello Melis, Sunny Murray et David Murray, Frank Strozier..., des Américains, des Européens, classiques, modernes, sans souci des modes et des lois du marché. Et, à Willisau, cette formule marche depuis 1966 !

Bonne occasion pour donner la parole à un Suisse habitant en France, le peintre et musicien Daniel Humair, scandaleusement écarté d'Antibes, comme d'autres musiciens, européens ou non, et qui sera à Willisau. — F. M.

Daniel Humair, ou comment peut-on être « européen » ?

Musicien, peintre, né à Genève en 1938, Daniel Humair a joué avec « tous les musiciens de jazz : les plus grands comme les plus mauvais ». *Amoureux de la vie, de la musique et des formes, lucide et passionné, Humair sait qu'on le tient pour un des meilleurs batteurs du temps. Mais il s'agace, devant la circulation et la diffusion de la musique, qu'on oppose encore l'Europe et l'Amérique :*

« Je ne me sens pas vraiment musicien suisse, *dit-il*... Dès qu'il y a nationalité, couleur, ça me dérange. Je distingue les gens qui jouent bien de ceux qui jouent moins bien : ils peuvent être chinois, blancs, noirs ou oranges, je crois que ça n'a aucune importance. Ce mythe doit absolument disparaître.

» Si Elvin Jones joue si bien, ce n'est pas seulement parce qu'il est Noir : après tout, il n'y a pas trente-six batteurs noirs qui jouent comme lui... Miles Davis, on dit toujours qu'il est meilleur que tous les trompettistes blancs : c'est vrai, mais alors il faut dire aussi qu'il est meilleur que les trompettistes noirs....

» Je n'ai pratiquement pas de contacts artistiques avec la Suisse. Il y a beaucoup de bons musiciens, mais peu de possibilités. Le Festival de Montreux n'est plus qu'une succursale des grandes maisons de disques américaines : j'y ai joué, bien sûr, mais avec des groupes américains : Phil Woods, Herbie Mann, Sonny Sharrock, Miroslav Vitous. Sous mon nom, en tant qu'Européen, que Suisse, il n'en est pas question. On considère que ça n'intéresse personne. Comme à Antibes d'ailleurs, où je n'ai pas pu jouer cet été.

» Maintenant que les « Européens » ont un public, c'est encore un cliché qui doit disparaître. Au Festival de Nyon, ou Willisau, la politique est heureusement très différente : les « Européens » sont nombreux, et ça marche. Mais les marchands de spectacles, eux, n'en sont pas encore convaincus.

— *Vous êtes considéré comme un des musiciens qui travaillent le plus...*

— C'est peut-être vrai, mais ce n'est pas venu tout seul. Ce n'est pas toujours amusant de jouer dans une cave, avec un courant d'air sur les épaules, jusqu'à 4 heures du matin. Et puis c'est un métier incertain, où il faut faire des sacrifices. Je n'ai jamais rien eu a moi, sauf le plaisir de faire du jazz. Il faut savoir si on aime plus la musique ou le confort. Aujourd'hui, ça me permet de faire un peu ce que je veux. D'être libre. Je n'aime pas la régularité. Sauf dans le tempo. On m'a proposé d'être technicien pour les cymbales Paiste. Mais non : la seule chance de ce métier, c'est de pouvoir prendre des risques.

» Je ne fais pas de studio : j'ai besoin de la musique pour m'exprimer, à chaque concert, avec les gens que je rencontre. J'ai horreur des coups préparés. Ou alors, avec une musique si difficile à exécuter — comme avec celle de Martial Solal — qu'on n'est jamais sûr du résultat : l'incertitude et l'improvisation se retrouvent, mais sur un autre plan.

» Je ne suis pas un musicien d'avant-garde. Ou plutôt, je ne sais pas ce que ça signifie. La force du jazz, c'est d'avoir toujours a été une musique improvisée.

» Qu'est-ce que ça veut dire « free-jazz » ? Le jazz a toujours été libre, non, fondamentalement « free ».

» Le jazz, c'est une démarche, une attitude vis-à-vis de la musique. Chaque fois qu'on joue, on dépend du public, du son, des autres, et, chaque fois, il faut tout remettre en jeu.

— *Vous êtes un peintre d'avant-garde ?*

— Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que l'art contemporain est un tout. Les peintres, les sculpteurs, les danseurs, les cinéastes, viennent aux concerts. Au fond, ce sont les musiciens qui ont le moins de contacts, qui sont les moins informés. Maintenant, je sacrifierais une tournée pour peindre, mais je n'arrêterais pas de jouer pour autant. En jazz, je peux me permettre d'avoir une activité d'amateur, et la peinture (mon violon d'Ingres) marche assez bien. Je ne m'ennuie pas. Je ne suis pas replié sur une activité. Et la musique s'instruit de tout ça, de la connaissance du travail des autres...

» Il ne faut pas avoir honte du professionnalisme. La musique est *aussi* un enjeu, voire un marché, et nous jouons tous un jeu tout à fait social. Mais le jeu n'est pas clair. Et parfois injuste. Les clubs sont surtaxés, les musiciens n'ont souvent même pas les moyens de se payer un local de répétition, et il nous est interdit de jouer aux Etats-Unis. Alors que les musiciens américains qui marchent bien là-bas se sont souvent fait connaître en Europe. Ils sont désolés de cette situation, d'ailleurs, de ce manque d'échanges. Mais le protectionnisme fait que, pour jouer là-bas, il faut un contrat de travail, et être émigrant. Chaque fois que j'y vais, on me fait des propositions, et des plus intéressantes, mais je ne suis qu'un touriste... »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

★ Daniel Humair : *Triple Hip Trip* (avec David Friedman et Harvie Swartz), O.W.L. Records 014.

Petites nouvelles

■ Le numéro 12 de la revue bimestrielle « Cinémarabe » (consacrée aux cinémas du tiers-monde) porte la mention « en danger de disparition ». La rédaction signale qu'elle a besoin de mille abonnements avant le mois d'octobre pour que la revue continue à paraître. Au sommaire de ce numéro, des interviews, avec Youssef Chahine, Ahmad El Maanouni, Ali Akika et Anne-Marie Autissier, un document sur le cinéma turc et des comptes rendus de festivals (notamment celui d'Ouagadougou). 32, rue Lecourbe, 75015 Paris.)

■ L'Opéra de Washington ouvre, le 15 septembre, sa saison lyrique, avec la « Cendrillon » de Massenet, une œuvre assez peu connue, représentée l'été dernier à Ottawa et qui fut interprétée pour la dernière fois aux Etats-Unis en 1915, à l'Opéra métropolitain de New-York.

■ La cantatrice Jessie Norman donnera un unique récital le 31 août à Saint-Jean-de-Luz, où elle est accueillie par le Festival de la Côte basque. Au programme, des œuvres de Haydn, Ravel et Richard Strauss.

■ Le troisième concours de piano Robert-Casadesus a été remporté à Cleveland par l'Américain Edward Newvan devant le Français Jean-Yves Thibaudet et la Canadienne Angela Hewitt. Edward Newman a été engagé comme soliste dans l'orchestre de Cleveland.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 30 août

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arènes de Lutèce (634-53-25), 21 h. : Molière, Molière.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Michel de Villers Quintet.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Quartet J.-P. Céléa, basse ; F. Couturier, claviers.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : François Faton-Cahen, Didier Lockwood ; 22 h. 30 : R. Patchenko, Y su Combo, salsa.
Campagne-Première (322-75-93), I, 20 h. 30 : Vince Taylor. — II, 20 h. 30 : Groupe Dzl Croquet ; 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woody Art.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio René Urtreger, A. Cullaz, J.-L. Viale.

Festival estival

(633-61-77).
Hôtel Intercontinental, 18 h. 30 : Trio Pasquier et J. Demus, piano ; M. Debost, flûte (Mozart) ; 20 h. 30 : Jörg Demus, piano (Mozart).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sargent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-J. Blanger.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Arlette Mirapen ; 22 h. 30 : Show Bizz' Art (J.-L. Debattice).
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère, J.-L. Mahé.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Festival de musique brésilienne.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Norbert Zabaly, piano (Chopin).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 18 h. : Trois chants sur Lénine, de D. Vertov ; 20 h. : Kino Pravda ; la Sixième Partie du monde, de D. Vertov ; 22 h. : la Fête de Gion, de K. Mizoguchi.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Ombres blanches, de R. Flaherty et W. S. Van Dyke ; 17 h. : le Retour de Godzilla, de M. Oda ; 19 h. : Curly Top, d'I. Cummings ; 21 h. : Amiral Canaris, d'A. Weidemann.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J. Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A.) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e 525-27-06) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All.) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
PROPHECY (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE ROMAN D'ELVIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE TEMPS D'UNE ROMANCE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

PASSE TON BAC D'ABORD, film français de Maurice Pialat : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CLAIR DE FEMME, film français de Costa-Gavras : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE, film français de René Gainville : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain 6e (222-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MELANCOLY BABY, film français de Clarisse Gabus : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA LIBERTE SAUVAGE, film américain de Stewart Raffill (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OURAGAN, film américain de Jan Troell (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Feux croisés ; Mr. and Mrs. Smith.
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : la Femme sur la plage.
FELLINI - VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard, Fellini-Roma, Mort à Venise.
HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mr. and Mrs. Smith.
MARILYN MONROE (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Les hommes préfèrent les blondes.
J. FORD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mogambo.
BETTE DAVIS (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Confession à un cadavre.
WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : Bilitis ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Sonate d'automne ; 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h. : les Clowns (v.o.) ; 22 h. : les 39 Marches (H) (v.o.).
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v. o.), 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; 16 h. 45 : les Aventures de Robin des Bois (v. f.) ; 18 h. 30 : Festival des dessins animés Tex Avery ; 20 h. : Marathon Man (**) ; 22 h. 10 : le Locataire (**).
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), v.o., 14 h. : Goldorak (v.f.) ; 15 h. 30 : Peau d'Ane (v.f.) ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : le Messager ; 20 h. 35 : les Trois Jours du condor ; 22 h. 35 : l'Autre.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 15 h. 50 : les Chaines de sang ; 17 h. 50 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chien de paille.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Words and Music ; 16 h. 30 : Ball Game ; 18 h. 30 : Siegfried Follies ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 30 : Jimmy Hendrix.
CINE ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Aguirre, la colère de Dieu.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA BETE (Fr.) (**) : Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BIG BOSS (Chin., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (en soirée) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUSIN COUSINE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE PAGAILLE (It., v.o.) : A.-Bazin 13e (337-74-39).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). Jours imp
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf Mar.).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). Jours pairs.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98) (v.o. et v.f.).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e 5e (337-90-90).
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-97).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MES CHERS AMIS (It.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MONTY PYTHON (A.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.) (v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A.) (v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It.) (v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It.) (v.o.) : Elysées, Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE PARRAIN (A.) (v.o.) : Elysees Point Show, 8e (225-67-29).
LE PARRAIN No 2 (A.) (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A.) (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES PRODUCTEURS (A.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
SOLARIS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A.) (v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sf mar.).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A.) (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

CARNET

Décès

— M. et Mme René Gillard,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Vallet, son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Claude BADOR,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée à 16 heures, le jeudi 30 août, en l'église de Saint-Genis-l'Argentière (Rhône).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Cyr Bara et leurs enfants
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur sœur et tante,
Odette BARA.
La bénédiction lui sera donnée à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Salpêtrière (22, rue Bruant, Paris-13e), le vendredi 31 août 1979, à 9 h. 30.
Les fleurs seront reçues au cimetière de Gérardmer (88), le même jour à 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57, Les Résidences de Juvignac,
34990 Juvignac.

— Daniel Cohen
a la douleur et le chagrin de faire part du décès de sa mère bien-aimée,
Marie COHEN,
née Dahan,
dans sa cinquante-huitième année, le 28 août 1979, des suites d'une très longue et cruelle maladie.
L'inhumation aura lieu au carré israélite du cimetière de Thiais-Parisien, le 30 août 1979.
Départ du domicile, à 16 heures, 23, rue Duméril, 75013 Paris. Téléphone : 707-56-44.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Ernest Weil, son père,
M. Marcel Horvilleur, son époux,
Robert et Olga Horvilleur,
Alain et Michèle Lahmani,
Ses enfants,
Julie, Sarah et Julien, ses petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de
Denise HORVILLEUR,
née Weil,
à l'âge de cinquante-neuf ans, le 26 août 1979.
L'inhumation a eu lieu le 29 août à Bréançon (Val-d'Oise) dans l'intimité familiale.

— Mme Marcel Janin,
Monique et Jean Cournut et leurs enfants,
ont le regret d'annoncer le décès de
M. Marcel JANIN,
survenu à Paris dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 12 août 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
194, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, quand même il sera mort, vivra. »
Jean XI - 25.

M. André Levadoux,
M. et Mme Jean-François Levadoux,
M. et Mme Paul Arnold,
Mme veuve Marcel Levadoux,
Mlle Michèle Levadoux,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme André LEVADOUX,
née Claire Arnold,
rappelée à Dieu le 28 août 1979, munie des saints sacrements de l'Eglise.
Le service religieux aura lieu le samedi 1er septembre 1979, à 9 h. 45, en l'église Sainte-Geneviève de Mulhouse.
Il sera suivi de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Kruth.
32, rue Jean-Mieg,
68100 Mulhouse.
40, rue de Ranelagh,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston PINOTIER,
survenu le 28 août à Paris (15e).
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 août 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule (154, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Chambon-sur-Lignon, Grenoble, Teuce, Chambéry, Saint-Etienne.
M. et Mme Jacques Bonniot,
M. et Mme Marcel Roux,
M. et Mme Roger Guilhot,
M. et Mme Henri Georges Roux,
ses enfants,
Jean-Pierre, Michèle Belljar et Séverine,
Liliane Bonniot,
Robert, Brigitte Bonniot et Béatrice,
Bertrand, Laurence Delaroche, Sébastien et Eric,
Jean-Jacques Bonniot,
Ariane Bonniot et Christelle,
Francine Roux,
Jean-Louis, Brigitte Laruelle et Jérémy,
Catherine Roux,
Jean-Paul Roux,
Jean-Christophe Roux,
Nicolas Roux,
Alain, Hélène Guilhot, Jean-Marc et Thierry,
Toomai, Martine Boucherat, Yan et Youry,
Jean-Louis, Christine Portefaix, Laurent et Matthieu,
Olivier Guilhot,
Marianne Roux,
Jean-Claude, Isabelle Huge et Grégoire,
Philippe et Isabelle Roux,
Frédéric Roux,
Gabrièle Roux,
Delphine Roux,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Dora Rivière et sa famille,
M. et Mme Henri Rivière et leur famille,
ses frère et sœurs,
M. et Mme Emile Jouve et leur famille,
Mlle Yvonne Jouve,
M. et Mme Fernand Ruel et leur famille, ses cousins,
Mme Chaudier, sa fidèle amie,
Tous ses parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul ROUX,
née Alice Rivière,
survenu au Chambon-sur-Lignon, le mardi 28 août 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année,
et rappellent à votre souvenir son époux,
M. Paul ROUX,
décédé le 8 novembre 1970.
Les funérailles auront lieu le vendredi 31 août, à 10 h. 30, au temple du Chambon-sur-Lignon (43), suivies de l'inhumation au cimetière de Freycenet-de-Saint-Jeures (43).
« Aimez-vous les uns les autres. »

— Le docteur J. Salzi,
M. et Mme J.-C. Hanras,
ses enfants,
M. et Mme J.-F. Hanras,
M. J. Hanras,
M. et Mme J.-P. Evrard,
M. et Mme W. Wagner,
Mme P. Hanras,
Mlles Sylvie, Catherine et Véronique Hanras,
MM. Pascal et Emmanuel Hanras,
ses petits-enfants,
Olivia et Estelle Hanras,
Damien, David et Jimmy Evrard,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Favier et Sieber,
Ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de
Gabrielle SALZY,
survenu le 26 août 1979.
Le 28 août, une messe a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Maisons-Laffitte, suivie de l'inhumation au cimetière de Bar-le-Duc.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Ménaudière »,
41400 Montrichard.
305, route de Canéjan,
33170 Gradignan.

— M. René Schreibmann,
M. et Mme François Gernigon,
M. et Mme Léon Chousterman,
M. et Mme Albert T. Kathoff,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René SCHREIBMANN,
née Jacqueline Zenker,
survenu le 28 août 1979.
L'inhumation aura lieu le 31 août 1979. On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Georges-Bizet, 75016 Paris.

Anniversaire

« Je l'appelle tout bas, mais il est sourd là-bas, sous sa terre, sourd à jamais, sans paroles à jamais, celui qui tant aimait parler et me parler. »
A. Cohen.
Il y a trois ans, nous perdions
Vincent CAZES.
Il avait vingt et un ans.
Dans le même accident son camarade de Louis-le-Grand et Ulm,
Joël LEGRAND,
trouvait aussi la mort, à vingt ans.

— Il y a dix ans nous a quittés
Victor CHENIVESSE.
Que ceux qui l'ont connu restent fidèles à son souvenir.

— A tous ceux qui ont aimé
Renaud FROMENT,
ses parents demandent une pensée affectueuse en ce quatrième anniversaire de sa mort.
« La dernière porte ouvrait sur la plaine. »
A. Gide.

Messes

— Une messe sera célébrée le lundi 3 septembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, à la mémoire de
Mme Gaetano NUOVO.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Distinctions

M. Paul VAUCLAIR,
ancien député des Hauts-de-Seine,
a été réélu
président de la Fédération mondiale des maîtres tailleurs
par les délégations représentant tous les continents réunies en congrès, à Munich, du 22 au 26 août 1979.

Visites et conférences

VENDREDI 31 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot : « La Conciergerie ».
15 h., façade église, place du Louvre, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain-l'Auxerrois » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Maubert-Mutualité : « Saint-Julien-le-Pauvre » (Lutèce-Visites).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Marais inconnu » (M. Teurnier).

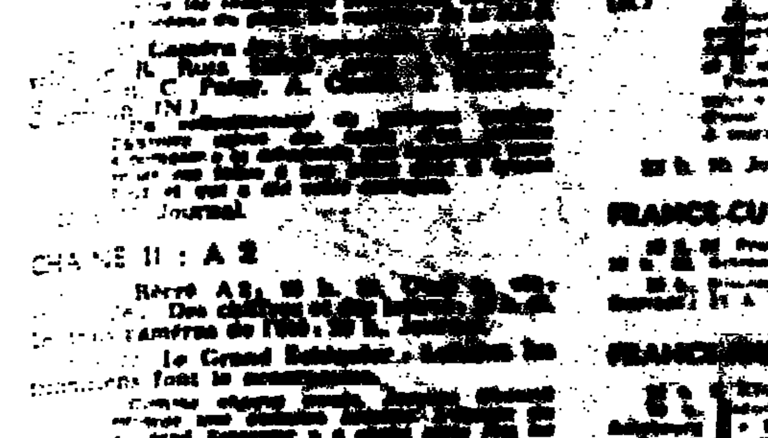
Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

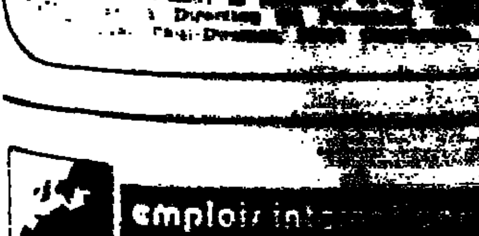
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

17 h. 40, Série documentaire : Hommage à lord Mountbatten (Sur tous les fronts, 1936-1945) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Miss.

21 h. 30, Reportage : La guerre des profondeurs, de T. Mangold.

La guerre des profondeurs, c'est la lutte féroce et secrète des forces navales de l'OTAN contre les sous-marins soviétiques sous tous les océans du globe. Un reportage de la B.B.C.

22 h. 30, Caméra Je : L'hypothèse du tableau volé, de R. Ruiz (1978), avec J. Rougeul, G. Gascon, C. Palay, A. Comte, J. Narboni, C. Broutin. (N.)

Un collectionneur de peinture analyse l'univers secret des toiles d'un peintre « pompier » et échafaude une hypothèse pour relier ces toiles à une autre dont il ignore tout et qui a été volée autrefois.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le Grand Echiquier : Lorsque les techniciens font le programme.

Comme chaque année, Jacques Chancel propose une émission spéciale. L'équipe du « Grand Echiquier » a choisi cette fois les artistes qui sont invités. On verra donc Montserrat Caballe, le pianiste Mark Selzer, Georges Brassens et Maxime Leforestier, Yehudi Menuhin, les Quilapayun, l'Orchestre philharmonique de Berlin, Francis Huster, Raymond Devos, Barbara, Jessye Norman, et d'autres...

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les cavaliers du Caucase).

20 h. 30, FILM : MANON, de H.-G. Clouzot (1948), avec C. Aubry, M. Auclair, S. Reggiani, G. Dorziat, R. Souplex, H. Vilbert, R. Dalban. (N.)

Dans le Paris d'après la Libération, les amours tumultueuses d'un jeune homme faible et d'une fille qui, aimant trop l'argent et le plaisir, mène son amant à la déchéance. Transposition moderne de « Manon Lescaut » de l'abbé Prévost. Peinture très noire d'une société désaxée, de personnages livrés à leurs instincts.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport », de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Nouveau répertoire : « le Palais d'hiver », de Rezvani ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg : « Trois pièces pour piano » (Schubert), « Chants de l'aube » (Schumann), par le pianiste M. Pollini ;

23 h., Ouvert la nuit : la musique sous la IV[e] République (F. Gulda) ; 1 h., La Méditerranée.

VENDREDI 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

17 h. 50, Série documentaire : Lord Mountbatten (Le dernier vice-roi, 1946-1948) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Fourberies de Scapin, de Molière.

Mises en scène par Pierre Boutron au Théâtre de l'Athénée à Paris, ces Fourberies de Scapin ne méritaient pas d'être retransmises.

22 h. 15, Le Petit Album d'Expressions : Un art de vivre venu du froid ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (La cryogénisation) ; 15 h., Série : Drôles de dames (La star) ; 15 h. 50, Sports.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. F. Chatel. (Le Guignol des Tuileries).

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Des romans de la rentrée).

Avec : Y. Navarre (le Temps voulu), P. Moinot (le Guetteur d'ombre), A. Bragance (Clichy-sur-Pacifique), I. Cagnati (Mosé ou le lézard qui pleurait), J. Champion (les Frères Montaurion), A. Gerber (le Faubourg des Coups-de-trique).

22 h. 35, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : SOLO, de J.-P. Mocky (1969), avec J.-P. Mocky, D. Le Guillou, A. Deleuze, E. Burnelli, A. Fourez, S. Breal, H. Poirier, C. Duvaleix.

Un voleur de bijoux, camouflé en violoniste, s'efforce de sauver de la police son jeune frère, étudiant anarchiste qui a massacré, pour l'exemple, des bourgeois débauchés.

Deux destinées qui se rejoignent progressivement dans une action nerveuse, une mise en scène précise, efficace. Et le romantisme douloureux de la révolte individuelle.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Cheval, mon ami (Les fils de Tamerlan).

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : les comédiens.

Ils sont six mille en France, dont près de 80 % souffrent du chômage. Quelques-uns témoignent dans ce reportage.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin. (Rediffusion.)

Après un naufrage, Jack retourne à Paris et retrouve sa mère. Il se heurte violemment à d'Argenton à qui tout l'oppose. Mais Jack est miné par la maladie et l'alcool. Commence pour lui une longue agonie. Dernier épisode assez mélodramatique d'un feuilleton qui est aussi une charge sociale de la société au dix-neuvième siècle.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissence... Sommeil et vie sociale ; à 8 h. 32, Histoire de maudits : les cagots ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « l'Arbre à deux branches », de R. Arnaut ; 11 h. 2, Evolution-musique : Erudita au Brésil ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : A. Morice, piano (Schumann et Brahms) ; 14 h., Un livre, des voix : « Ni tout à fait la même ni tout à fait une autre », de F. Groult ; 14 h. 45, Un homme, une ville : Darwin ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Autour du Festival estival de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : Mini-passeport », de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française : science-fiction ou les avatars d'une appellation non contrôlée ; 21 h. 30, Premières nuits, par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... Objectif-pupitres : Vivaldi, Mozart, Beethoven, Schumann, Strauss ; 10 h. 30, Autour de « la Troisième Symphonie », d'A. Magnard : Berlioz, Mahler, Franck, Magnard ; 12 h., Les vacances du musicien : Weber, Haydn ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Cziffra ;

14 h., Estivales... Les grandes œuvres religieuses : Haydn ; 16 h. 25, L'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine : Chausson, Chabrier ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Concert Scriabine, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Prowatorow, avec le pianiste M. Fedorova, dans le cadre du Festival d'hiver russe ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : La musique sous la IV[e] République (Debussy) ; 1 h., La Méditerranée.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Se dap

S.S.C.I. en pleine expansion RECHERCHE

4 Ingénieurs Analystes confirmés

Langages **COBOL-ASSEMBLEUR**

Développement d'applications de Gestion.

Responsabilité équipe de Programmeurs.

Envoyer CV, photo, prétentions à **SEDAP** - Tour Gamma D 197, rue de Bercy 75012 PARIS.

SOPAD NESTLÉ

recherche pour son Siège social à Courbevoie

INGÉNIEUR ESE, IEG (Réf. E. 827)

Ayant si possible quelques années d'expérience.

Au sein du DEPARTEMENT INSTALLATIONS, il sera responsable d'études et réalisations d'installations électriques (M.T., B.T., relayage, mesures et régulation) dans le cadre de projets industriels.

Il aura à choisir et à contrôler les sous-traitants et effectuera des déplacements de courte durée en province pour suivi de chantier et mise en service.

Ecrire, en précisant la référence et en joignant curr. vitae, à Direction du Personnel. SOPAD, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie.

MICHEL BERNARD recherche NEGOCIATEUR locations. Se prés. vendredi 31 août, de 10 h. à 12 h., 7, av. de la Grande-Armée, 75116 Paris.

MICHEL BERNARD recherche NEGOCIATEUR locaux industriels et cciaux, expérience nécessaire. Se prés. vendredi 31 août, de 10 h. à 12 h., 7, av. de la Grande-Armée, 75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE proche banlieue Ouest recherche **JEUNE INGÉNIEUR** diplômé Grande Ecole Electronique, motivé par action technico-commerciale pour gestion de contrats d'études. Anglais indispensable. Adr. C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétent., à nº 22.275, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Clinique à ERMONT (95) direct 15' Gare du Nord, rech. **PANSEUR ou (EUSE) D.E.** **INFIRMIÈRE D.E.** (JOUR), étage chirurgie **AIDE-SOIGNANTE D.E.** (JOUR), étage chirurgie. Postes stables. Horaire agréable. Salaire intéressant. Tél. pour rendez-vous : 959-48-12

Société de Courtage cherche **VENDEURS** pour contacts haut niveau. Formation assurée. Haute rémunération sur commissions. Tél. 723-78-67 (poste 267)

Pour Centre Paris recherche **CHEF COMPTABLE** pour diriger un service de 4 à 5 personnes. Niveau DECS. Ecrire avec C.V. et prét., à M. BOULANGER, Expert Comptable, B.P. 48, 92390 Villeneuve-la-Garenne

SOCIETE recherche **ATTACHÉ COMMERCIAL** dynamique (25 ans minimum). Pour poste études de devis. Ecrire avec C.V. et photo : M. PASTUREAU, 1, bd Henri-IV, 75004 Paris. Pour renseignements éventuels : Tél. 326-59-29

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

INGÉNIEUR GÉNIE RURAL

Une Société de Conseil et d'Assistance technique intervenant dans les pays en développement recherche un ingénieur diplômé génie rural pour lui confier la réalisation d'un important périmètre d'irrigation dans une zone à fertiliser.

Ce poste de longue durée implique une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, une connaissance du travail à l'étranger et une bonne pratique de la langue anglaise. Merci d'écrire (joindre C.V.) et d'indiquer le niveau de votre rémunération actuelle. Précisez sur l'enveloppe la référ. 1.486, à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS (qui transmet.).

Recherchons : **PROFESSEUR LICENCIÉ PHYSIQUE** pour rentrée 1979. Ecr. Lycée Franç. Saint-Benoît, Istanbul Karakoy P.K. 299 Istanbul (Turquie)

RÉGIONALES

Association Amis de la M.A.L. recherche **ANIMATEUR (TRICE)** Niv. CAPASE avec expérience pour le 15 sept. Env. C.V. avant le 5 sept., place Aubry, 02000 LAON. Tél. (16-23) 23-39-34

cours et leçons

AMERICAIN par professeur américaine qualifiée Paris. Tél. : 558-16-15.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

A vendre 2 CV 6, juin 1974, 76.000 km, première main, bon état. Prix : 7.000 F. Tél. heures des repas : 590-08-67

divers

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES 1[er] JUIL. MODÈLES 80 11, rue Mirbel PARIS 5[e] 336.38.35 +

BMW SÉLECTION 316 - 320 - 323 i - 520 - 525 - 528 i EX TT, peu roulé, garanties. AUTO PARIS XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15[e].

demandes d'emploi

J.F. 24 ans, tenue et discours distingués, BTS secrétariat de direction, bilingue espagnol-anglais. Accepte déplacements. Etudie ttes propositions. Ecr. T 015056 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

EXPORT

— Votre société est dynamique
— Vous avez de bons résultats
— Vous avez les moyens de les produire
— Vous souhaitez conquérir les marchés étrangers, mais vs n'avez pas l'homme dynam., entreprenant et efficace

JE SUIS PEUT-ETRE VOTRE CHANCE. Je recherche Stés françaises désirant me confier représentation pour pays à marché potentiel. Réponse assurée. Ecrire à nº 56.565, Publicité Muratet, 15, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transm. ou tél. : 460-29-76.

J. F., 30 a., 8 a. d'expérience, cherche place secrétaire milieu tourisme. 4.000 F. Ecr. nº 8.433 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J. F., DUT gestion (finance-comptabilité). Major de promotion recherche emploi région Sud-Est. Libre immédiatement. Ecrire Havas Aix-en-Provence nº 1.774.

J. F., C.E.P. niveau 4[e], dactylo débutante, hôtesse d'accueil, cherche place stable. Ecr. Melle Villant Joëlle, Résidence J.-Duclos, 93230 ROMAINVILLE.

J.H., 22 a., cél., lib. O.M., permis VL, bac F3, parl. angl., exp. 2 a. 1/2 For. pét. on shore et off shore à l'étr. ch. empl. d'aven. à l'étr. de préf. Lib. ste. Ecr. nº 1.239 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

information divers

Stage façonnage bijoux (techniques de base, brasage, sertir clos et à griffes, finition, etc.). Du 3 au 14 septembre. GARBE Daniel, 16, passage des Soupirs, 75020 Paris. Tél. : 797-58-86.

occasions

Peaux ours polaires en vente. Contactez M. OPAHL, client, Hôtel Prince-Albert au 261-58-36 vendredi 31, de 14 h. à 19 h.

STOCK MOQUETTE Bas prix. Fin de séries laine et synthétique. Tél. 589-84-64

animaux

CHIOTS DALMATIENS DE QUALITE EXPOSITION. Elevage privé. Mère : qualité d'exposition. Père : champion. S'adr. à : Blench « Castano », Kendal Avenue Epping, Essex, Angleterre. (Près de Londres). Tél. : 0378 75295.

l'agenda du Monde Reprise le MERCREDI 5 (daté 6) SEPTEMBRE

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

4[e] arrdt.

VRAI MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité 2-3-4 PIECES - 9.800 F le m2. Visites de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf dim.) ou tél. 274-59-10

6[e] arrdt.

ST-GERMAIN-DES-PRES PETIT STUDIO 120.000 F - 329-84-59.

7[e] arrdt.

AV. DE SUFFREN. Très beau 3 pièces, cuis., étage élevé, parking. Imm. récent. FONCIP - 265-90-73

10[e] arrdt.

PANORAMIQUE - Séjour dble + chbre, terrasse, tt confort. Dans imm. récent pierre de taille. 350.000 F. - 585-41-28.

12[e] arrdt.

NATION - Etage élevé, asc., entrée, 5 P., cuis., 2 sanit., lingerie balcon, parking, soleil, calme, 680.000 F - 344-71-97.

16[e] arrdt.

VICTOR-HUGO - Imm. ancien, 5-6 PIECES à rénover, 840.000 F. DORESSAY, 548-43-94

18[e] arrdt.

MAIRIE 18[e], bel imm. pierre de taille. Tapis escalier. 1) PETIT 2 P., s. d'eau, w.-c., kitchen. separ. équip., chauf., 6[e] ét. Pl. soleil. Idéal pour locat. 98.000 F. Av. 18.000 F. 2) Séj. dble + chbre, cuis. équip., w.-c., s. bns, chauf., 4[e] ét. s/r. soleil. Appart. refait nf. 225.000 F av. compt. 45.000 F. Voir pptaire : sur place jeudi, vendredi 14 h. 30 à 19 h. : 96, RUE ORDENER.

MONTMARTRE. Vue s/verdure soleil, charmant 2-3 P., caract., ref. nf. Prix exceptionn. S/pl. 22, r. J.-Demaistre ou 878-41-65.

78 - Yvelines

VERSAILLES CENTRE. Dans bel imm., ancien appart., 115 m2, 5 pces, 3 chbres 35 m2. Prix 578.000 F - 950-14-60.

91 - Essonne

PALAISEAU 4 pièces, 97 m2, sud, 3[e] étage, box, cave. 475.000 F dont C.F. 928-68-00

ORSAY 2 pièces, 50 m2, toute confort, centre ville - 200.000 F. 928-68-00

LES ULIS STUDIO 30 m2, cuisine indépendante, salle de bains, cave, parking souterrain. Idéal investisseur 151.000 F dont 18.000 F C.F. - 928-68-00.

ORSAY 2 pièces, 50 m2, tout confort, prox. centre ville. 310.000 F. 928-68-00

94 Val-de-Marne

RUNGIS VILLE. Part. de préf. à Part., dans petite résidence pierre de taille, 4 p., 86 m2, r.-de-ch. + jardinet privatif, séjour, 3 chbres, tout confort, cave, parking sous-sol. 380.000 F - 686-65-51.

Exceptionnel station R.E.R. Parc St-Maur 94100, 8 Pces en duplex, 3[e] et 4[e] et dern. 168 m2, comp. séj. triple, cuis. équip., 2 s. de bns, ling., 2 w.-c., 5 chbres 2 caves, gar. + possib park. sur cour. Imm. brique et pierre. Possib. prof. lib. Px demandé 830.000 F. L'ensemble ou 450.000 F le 3[e] avec gar. et cave et 380.000 F Pour le 4[e] avec cave. T. N. 045-29-09.

95 - Val-d'Oise

SAINT-GRATIEN Centre. Superbe F 5, balc. SUD. 320.000 F. Possib. gros crédit. TAUX EXCEPT. Tél. 989-31-74.

Province

(45) Fleury-les-Aubrais. Part. vd appartement, séjour dble, 3 chbres, salle de bains + cabinet toilette, tt conft. Tél. 3[e] étage avec ascenseur. Calme, ctre ville. Ts commerces école, piscine. Prix : 215.000 F. Libre le 1-1-80. Tél. pr R.-Vs. le soir après 19 h., sauf week-end à Paris : 543-45-42.

locations non meublées Offre

Paris

11[e] Part. loue t. b. 5 P. nf, dern. ét. + terrasse 65 m2 + 2 park. + cave. 4.000 F + ch. T. 261-54-84, ch. 23, vend. 17-19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. appart. 1 ou 2 P. à Paris ou Meudon, prox. gare par Montparnasse. Calme indis. TEL. : 707-89-22.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct : 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

fonds de commerce

Vends ville Midi, cab. gestion immobilière, locaux aménag., bien situés. Px. 200.000 dont 130.000 F compt. Ecr. Havas Nº 160.481, 34000 Montpellier.

pavillons

ORSAY PAVILL. de plain-pied 480 m2 terrain, 2 chambres, séjour 50 m2, garage. 527.000 F. 928-68-00

GIF-SUR-YVETTE 7 pièces, 5 chbres, séjour dble, cuisine équipée, sous-sol complet, 550 m2 terrain - 840.000 F dont C.F. - 928-68-00.

PALAISEAU prox. M[o] - 330 m2 terrain, 3-4 pièces, cuisine équipée, sous-sol complet. 506.000 F dont 30.000 F C.F. - 928-68-00.

LIMOURS Sur 1.800 m2, PAV. meulière, 6-7 pièces, tout confort. Idéal profession libérale - 800.000 F. 928-68-00.

LILAS, 100 m M[o] - Pavillon, séjour, 2 chbres, tout confort, jardin, calme, soleil. UNIQUE. 270.000 F - 585-41-20.

villas

CHATOU CENTRE. Agréable maison de ville, salon, salle à manger, 6 chbres, bains, confort, gar., beau jardin boisé 1.200 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PRES LYCEE **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN. Belle villa confortab., séj. en L + 4 ch., calme et très résident. Dble garage. Jardin. - 989-31-74.

MARNE-LA-COQUETTE, 3' gare. Sur 520 m2 jardin, vue Paris, maison ancienne de caractère, 5 pièces, 150 m2 habitables, sous-sol total - 898.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60

terrains

ORSAY 600 m2, 15 m façade, toute viabilité, Cos 0,25. 270.000 F - 928-68-00.

SAINT-LEU-LA-FORET (95) dans site verdoyant, 10' gare. B. terr. 530 m2, façade 20 m. environ. Px. 260.000 F ttes viab. comprises. Tél. : 913-07-44.

maisons de campagne

CÉVENNES Vds MAS rest. s/5 ha ds site except., eau, élect., tél., vaste piscine. Affaire except. à saisir 650.000 F, 80 % crédit possible. Pr rendez-vs : tél. (66) 22-11-69.

Rouergue, pays Vert du Midi, vds gd mas de caract. avec 1 pigeonnier, toit, et gros œuvre B.E. eau, élect. s/1 ha atten. pêche, chasse, except. 230.000 F 80 % crédit poss. s/20 ans. Pr R.-Vs tél. (66) 22-11-69 ou rens., 19, av. de St-Gilles, 12200 Villefranche, les week-ends

A 45 mn Nord Montpellier, région Le Vigan (Gard). Mas cévenol en pierres du pays 200 m2 surf. habit. sur cave voûtée. Nomb. dépend. Terrain attenant 5.000 m2 boisé, descendant jusqu'à l'Hérault. Vue panoramique. Affaire rare. Px. 260.000 F av. 55.000 F cpt. Solde crédit possible. CATRY. Tél. (66) 22-20-92.

propriétés

HERAULT près PEZENAS. Maison méridionale (2 étages), 2 gdes pièces, tt conft, chauff. central, gdes dépend. + maison de garde, sur 1 ha parc boisé, vignes, arbres fruitiers + potager. Prix justifié. M. Bonard : tél. 16 (1) 985-49-40

70 km BORDEAUX. Ravissante FERME LANDAISE XVIII[e] S., colombages, poutres, 9 p. princ., cuis. aménagée, parf. rénovée, sur 6.500 m2 boisé, tennis. DE LA BORIE, 45 Clemenceau Bordeaux - Tél. (56) 44-93-53.

Jolie maisonnette, 100 km Paris région GOURNAY-en-BRAY, tt confort, séj., 2 chbres, couverture chaume, sur 4.000 m2 boisés, chênes, sapins. Tél. (16-32) 55-14-05, Mme MARIE.

VALLEE DE LA JUINE. Sur 7.500 m2 de parc, maison récente 280 m2 habitab., 120 m2 réception, 6 chambres, 3 bains, terrasse 70 m2, vue splendide, garage 2-3 voitures, 2 boxes chevaux, état neuf. Prix 1.100.000 F. Tél. 495-61-39

ST-NOM-LA-BRETÈCHE près Golf - Très belle villa gd standing, 280 m2 habit., 6 P., liv. 60 m2, 3 bains. 1.470.000 F. Exclusivité Ag. Royale, 950-14-60

ÉTANG-LA-VILLE 16 km Ouest, maison moderne, surface habitable 190 m2, salon, salle à manger, bureau, 5 ch., 2 bains, gar., beau jard. 800 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CERNAY-LA-VILLE Sur 5.300 m2 terrain, maison récente, charme et caractère, 180 m2 habit., 7 pièces princip., garage 3 voit. + sous-sol total. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

chalets

74 CONTAMINES-MONTJOIE. Artiste vend très beau chalet fonctionnel, style Le Corbusier, chauff. minim., meubles incorp., séj. 40 m2, 4 chbr., 2 s. de bns, calme, vue impr., sur 2.600 m2. 825.000 F. Tél. et visite vend., samedi : (50) 47-00-03.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Le Monde

économie

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

L'entretien télévisé de M. Barre

M. Raymond Barre a répondu, mercredi 29 août, au journal télévisé de 20 heures de TF 1, aux questions d'Emmanuel de La Taille. Voici le texte de cet entretien :

« Les mesures prises seront-elles suffisantes ?

— Je crois qu'il faut bien comprendre la signification de ces mesures et les situer dans la politique d'ensemble du gouvernement. J'avais, au mois d'avril dernier, annoncé qu'au mois d'août ou septembre nous prendrions des mesures en faveur du bâtiment et des travaux publics. Pourquoi ? Parce que la hausse du prix du pétrole — 58 % — a un effet de ralentissement de l'activité économique et que le gouvernement souhaite maintenir un rythme d'activité suffisant qui puisse permettre de faire face à l'arrivée de personnes actives (deux cent cinquante mille par an) sur le marché du travail.

» Ce sont ces mesures qui ont donc été prises ce matin en conseil des ministres. Mais la hausse du prix du pétrole a entraîné des hausses de prix en France. Hausse de prix de l'électricité et du chauffage pour les mois à venir. Nous avons pensé qu'il serait nécessaire, non pas de compenser une perte de pouvoir d'achat, mais d'accorder, selon ce qui a toujours été la politique du gouvernement, une aide exceptionnelle aux titulaires de revenus modestes qui auraient à faire face à cet accroissement de charges. Et au mois d'août le président de la République m'avait demandé d'examiner quelles seraient les mesures qui pouvaient intervenir à la rentrée et, autant que possible, des mesures qui puissent être appliquées d'ici à la fin de septembre. C'est le deuxième volet, social, des décisions prises ce matin. Bien entendu, les familles, les personnes âgées, les travailleurs qui sont payés au SMIC, vont bénéficier d'une augmentation de leurs ressources, augmentation qui leur permettra de faire face à l'augmentation des charges actuelles et aux charges à venir. Cela correspond à la politique du gouvernement qui a toujours été orientée vers l'aide à ceux qui ont des revenus modestes ou qui sont les moins favorisés. Je crois donc que les deux types de mesures intervenues ce matin correspondent au double souci de la politique du gouvernement : soutenir un rythme d'activité économique suffisant et, en second lieu, aider, par des mesures exceptionnelles, dans des circonstances exceptionnelles, les personnes qui disposent de revenus modestes. »

« On est toujours seul au pouvoir »

— Monsieur le premier ministre, vous avez paru bien seul pour votre troisième anniversaire de prise de pouvoir.

— On est toujours seul au pouvoir.

— Quelle serait la preuve simple de l'efficacité de votre action pour fournir aux Français qui commencent à se poser la question : « Raymond Barre, peut-on encore y croire ? »

— D'abord vous dites que les Français se posent des questions que vous exprimez, je ne suis pas sûr que vous ayez l'opinion des Français. Il ne faut pas confondre l'opinion des Français avec l'opinion de ceux qui pensent exprimer l'opinion des Français. Mais j'en viens au sujet lui-même. Il est évident que les quinze derniers jours ont donné lieu à une période d'intense agitation verbale et écrite. Ce n'est pas une question personnelle ; il est normal que dans des situations difficiles s'exerce une critique de la politique gouvernementale. Il est toutefois normal que le premier ministre, qui porte la responsabilité de cette politique, soit exposé à essuyer des critiques. Comme vous venez de le dire, l'intensité de ces critiques a été particulière et, dans certains cas, singulière. Mais je n'en fais pas une question personnelle. Quand on étudie de près les critiques qui ont été présentées à l'action que j'ai conduite depuis trois ans, je dirai qu'on en retire une double impression. Il y a des critiques qui, permettez-moi l'expression, sont des critiques comiques ; et il y a des critiques que je trouve pour ma part attristantes.

» Il y a des critiques comiques : on me dit, certains me disent, votre politique est trop dure, vous êtes le champion de l'austérité. D'autres me disent : vous ne faites pas du tout une politique dure, votre politique est molle.

— On parle de militarisme et de pacifisme...

— Vous avez trouvé deux expressions intéressantes. D'autres me disent : vous êtes un libéral attardé, pendant que d'autres disent : vous n'avez rien d'un libéral, vous êtes un étatiste. Certains me disent : vous êtes un mauvais économiste ; d'autres disent : vous êtes un fin politique. Cela a été très amusant de voir cette idée développée, alors que dans le passé on me traitait d'économiste convenable qui ignorait tout en politique, et ainsi de suite. Tout cela est assez plaisant. Et tout cela ne va pas au fond des choses, car, dans la cacophonie qui s'est produite, nous n'avons pu nulle part voir apparaître la définition claire d'une politique qui soit applicable en France, dans de bonnes conditions.

Le deuxième choc pétrolier

— M. Debré...

— M. Debré a présenté un programme qui mérite de retenir l'attention. J'ai toujours écouté avec le plus grand soin les analyses de M. Debré. Je crois, sur un certain nombre de points, que ces analyses et ces propositions ne sont pas réalistes.

— Monsieur le premier ministre, si l'on divise en deux camps ceux qui trouvent que vous avez été trop dur et ceux qui estiment que vous ne l'avez pas été assez...

— Permettez-moi de répondre à la question que vous m'avez posée. Je vous dis qu'il y a eu dans ces critiques un côté relativement superficiel et parfois plaisant, mais j'ai dit qu'il y avait quelque chose d'un peu triste dans ces critiques. Non pas du tout que je parle sur le plan personnel. L'action qui a été menée depuis trois ans, elle a été menée par le gouvernement dont j'étais le premier ministre, mais elle n'a porté les résultats que grâce à l'effort des Français et des Françaises, et c'est cet effort des *Français et des Françaises* qui a été dénigré. C'est un point sur lequel je voudrais insister. Un homme à lui tout seul ne fait rien et ne peut rien faire. Or comparez la situation de la France en août 1976 et la situation de la France en août 1979.

» En août 1976, souvenez-vous des inquiétudes politiques, vous souvenez-vous de l'état d'esprit qui régnait à cette époque quant à la grande échéance qui allait se produire, c'est-à-dire les élections législatives ? Souvenez-vous de la situation économique : le franc, la balance commerciale en déficit, une hausse des prix très forte. Je dis simplement que quand on compare la situation économique de l'époque et celle d'aujourd'hui, tout le monde doit reconnaître que grâce à l'effort accompli par les Françaises et par les Français, notre commerce extérieur s'est redressé et est devenu excédentaire. Nos réserves se sont considérablement accrues pour faire face au paiement extérieur, notre production industrielle a augmenté, le pouvoir d'achat des Français, s'il s'est ralenti dans sa progression, a continué à augmenter, la situation financière des entreprises s'est redressée. Nous avons mis en place le pacte national sur l'emploi des jeunes pour essayer de réduire le chômage. Ce sont des facteurs non méprisables. Sur le plan politique comme sur le plan économique il y a eu un changement de situation. Là-dessus est arrivé le deuxième choc pétrolier.

» Il y a eu celui de 1973. Il y a eu celui de juin 1979. Hausse du prix du pétrole de 58 %. Je répéterai toujours ce que signifie cette hausse du pétrole. Trente milliards de francs à payer à ceux qui nous fournissent le pétrole dont nous avons besoin. Il est tout à fait normal que lorsqu'un choc pareil se produit des éléments qui étaient devenus positifs deviennent, pour quelque temps, des éléments négatifs. Il est tout à fait normal que trouver 30 milliards de francs pour payer l'étranger entraîne pendant un premier temps un certain déficit de notre commerce extérieur. Voilà la situation telle qu'elle est. Si je voulais la résumer, je dirais qu'en 1976 l'économie française allait à la dérive. En 1979, l'économie française est en situation de faire face aux difficultés. Et, à l'heure actuelle, l'impression que certains veulent donner, c'est qu'il y a une situation qui n'est pas méprisable. Vous avez parlé du pessimisme, du catastrophisme...

Un grand dessein

— Quelles sont vos prévisions à partir de ces impressions ?

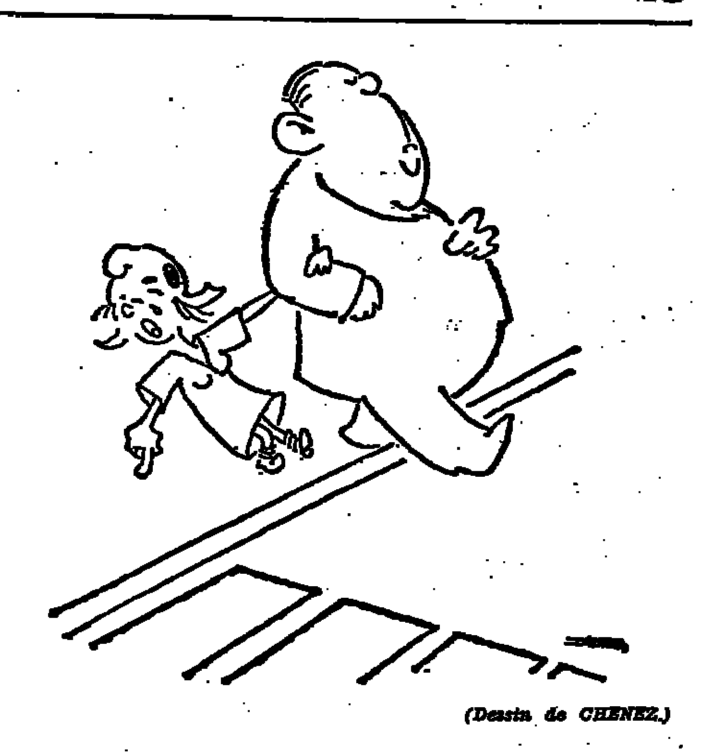
— Nous aurons pendant quelques mois une situation difficile. Je ne l'ai pas caché. Cette situation difficile tiendra au fait que nous aurons à payer le surcroît de la facture pétrolière, que nous enregistrerons une pression sur les prix, à ce qu'il y aura un certain ralentissement de l'activité économique que nous essayons de compenser par les mesures que nous prenons. Mais la France a des atouts.

» Ceux qui critiquent l'action gouvernementale, ceux qui font du catastrophisme, ceux-là ne se rendent pas compte de la *capacité des Français à surmonter* des difficultés auxquelles le pays a à faire face. Ils ont déjà donné la preuve de cette capacité.

— Mais avec quel grand dessein ?

— On peut avoir un grand dessein verbal, et l'on peut avoir un grand dessein que l'on s'efforce de réaliser par une action continue, patiente et méthodique. Le grand dessein du gouvernement, l'ambition nationale que le gouvernement entend servir sous l'autorité du président de la République, c'est de faire de la France une nation moderne, une nation capable d'exercer son influence en Europe et dans le monde. Voilà ce qui est notre grand dessein, et la première chose à faire, c'est de rétablir notre économie, c'est de la développer, c'est de renforcer les atouts de la France dans les secteurs d'avenir, c'est de développer tout ce qui est invention, innovation. C'est ce que le gouvernement fait, et il a déjà obtenu un certain nombre de résultats. Quand je dis « le gouvernement », je devrais dire « les Français » montrent chaque jour leur capacité de s'affirmer dans un monde difficile. C'est la raison pour laquelle je crois qu'il ne faut pas dénigrer comme on l'a fait l'effort des Français pour s'attaquer à un homme. Mais les hommes passent, la France reste, et ce qui est important c'est que les Français puissent se dire qu'ils ont les moyens de faire face aux difficultés du monde d'aujourd'hui et de demain.

» J'ai toujours fait appel au bon sens, à la lucidité, à l'effort et au courage des Français. Je continuerai à le faire et je vous dirai, après trois ans d'expérience, ce que comprend un premier ministre à Matignon. C'est une chose très simple : quand on doit gouverner, on ne peut ni faire le matamore ni faire le joli cœur. Ce n'est pas une situation toujours facile, mais, enfin, tant qu'on porte la charge, on assume les difficultés de la tâche. »



(Dessin de CHENEZ.)



Le premier ministre propose une concertation aux organisations syndicales et professionnelles

Information sur les mesures adoptées en conseil des ministres et annonce d'une concertation, tel est le contenu de la lettre que le premier ministre a envoyé, mercredi 29 août, aux organisations syndicales, familiales et professionnelles : C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.D.T., C.G.C., C.F.T.C., FEN, UNAF, C.N.P.F. et C.G.P.M.E.

« *Au cours des dernières semaines,* écrit M. Raymond Barre, *les organisations syndicales et familiales ont saisi le gouvernement de leurs préoccupations concernant l'évolution, à la rentrée, du pouvoir d'achat des familles et des personnes âgées à revenus modestes ainsi que celle de l'emploi. Plusieurs organisations, notamment la vôtre, lui ont fait part d'un certain nombre de suggestions et de propositions.*

» *Conformément aux orientations du président de la République, le conseil des ministres vient d'arrêter un ensemble de mesures qui, dans les deux domaines évoqués, vont dans le sens souhaité. Ces mesures,* poursuit M. Barre, *n'ont pas pour objet de compenser une perte récente du pouvoir d'achat. En effet, du 1er juillet 1978 au 1er juillet 1979, le pouvoir d'achat du taux de salaire a augmenté de 2 %. Si l'on inclut dans le calcul les relèvements supplémentaires, tant des cotisations que des prestations, intervenus au cours de la même période, on constate une augmentation du pouvoir d'achat du revenu salarial et social net du même ordre pendant la même période. L'objet des décisions gouvernementales est, par une aide exceptionnelle aux familles et aux personnes âgées à revenus modestes, de leur permettre de faire face aux différentes augmentations qui viennent juste d'intervenir ou qui doivent se produire d'ici à la fin de l'année.* » (...)

« *Au cours des prochains mois, notre pays,* conclut le premier ministre, *comme l'ensemble des pays industrialisés, aura à affronter une situation difficile. Le nouveau relèvement de 58 % du prix du pétrole intervenu depuis le début de l'année constitue un événement d'importance majeure et bouleverse les perspectives économiques nationales et internationales. Dans ce contexte, notre devoir commun est de contribuer à l'élaboration de nouveaux rapports sociaux donnant la priorité à la concertation sur les blocages et les conflits, et à la solidarité nationale en faveur de l'emploi et des revenus modestes sur les privilèges de tous ordres et les égoïsmes catégoriels. La rigueur dans la gestion économique du pays, toujours nécessaire, ici comme ailleurs, doit s'accompagner de la marche vers une société ouverte au dialogue, plus responsable, plus juste et, ainsi, mieux armée pour faire face aux difficultés d'un monde en changement. Ce projet, le gouvernement entend l'élaborer et l'appliquer en liaison avec les organisations syndicales, familiales et professionnelles.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2675	4,2700	— 45	— 25	— 95	— 75	— 145	— 95
$ can. ...	3,6440	3,6475	—1530	— 650	—2130	—1330	—2675	—1345
Yen (100).	1,9240	1,9270	— 270	— 90	+ 115	+ 140	+ 415	+ 465
DM	2,3305	2,3335	+ 65	+ 80	+ 140	+ 165	+ 445	+ 500
Florin ...	2,1240	2,1270	+ 20	+ 35	+ 60	+ 75	+ 210	+ 245
F.B. (100).	14,5325	14,5480	— 210	— 90	— 380	— 230	— 330	+ 35
F.S. (100) .	2,5650	2,5690	+ 150	+ 170	+ 355	+ 375	+1120	+1165
L. (1 000) .	5,2160	5,2215	— 150	— 100	— 370	— 310	—1150	—1110
£	9,6085	9,6190	— 275	— 210	— 495	— 400	—1030	— 865

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/2	6 7/8	7	7 5/16	7 1/16	7 7/16	7 7/16	7 13/16
$ E.-U. ..	3 5/16	3 11/16	11 11/16	12	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2
Florin ...	7 3/8	8	8 7/8	9 5/16	9	9 7/16	9 3/16	9 5/8
F.B. (100).	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/8
F.S.	3 3/8	3 7/8	1 5/8	2	1 3/4	2 1/8	2 3/8	2 3/4
L. (1 000) .	10	11	13 5/16	14 5/16	14 5/16	15 1/16	15 13/16	16 9/16
£	13 7/8	14 1/8	13 7/8	14 5/8	13 7/8	14 5/8	13 7/8	14 1/8
Fr. franç..	10 1/2	11 1/4	11 13/16	12 5/16	12	12 3/4	12 7/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ET LES RÉACTIONS PO

Les deux volets du dispositif

Mme Pelletier : des mesures importantes et généreuses

ET LES RÉACTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Les deux volets du dispositif gouvernemental

● **Bâtiment et travaux publics : 2,55 milliards d'autorisations de programme.**

Les 2,55 milliards de francs d'autorisations de programme et le milliard de francs de crédits de paiement du plan de soutien des travaux publics et du bâtiment se répartit entre le logement (1 117 millions de francs, soit 44 % du total), les économies d'énergie (508 millions, soit 20 %) et les travaux publics (925 millions, soit 36 %). La première partie du plan, correspondant à 1 milliard de crédits de paiement, sera financièrement compensée par des annulations de dépenses budgétaires ou l'emploi de crédits disponibles (500 millions de plus-value sur le Loto, notamment).

Le logement neuf, avec le minancement de dix mille prêts locatifs aidés (P.L.A. utilisés essentiellement par les H.L.M.) pour un montant de 572 millions de francs d'autorisations de programme et 322 millions de francs de crédits de paiement, à utiliser en priorité dans les grandes villes, et le financement de dix mille prêts à l'accession à la propriété (380 millions de francs d'autorisations de programme à utiliser d'abord pour les opérations groupées) absorbe l'essentiel des moyens dégagés. L'amélioration de trois points du coût du préfinancement de trente mille logements en secteur groupé (90 millions de francs) est entreprise à titre expérimental, et le logement social dans les départements d'outre-mer est doté de 25 millions supplémentaires.

L'habitat ancien ne compte, dans le total des crédits, que pour 50 millions, qui serviront à avancer au début octobre l'application du plan global d'amélioration qui devait être mis en œuvre le 1er janvier prochain. L'essentiel des mesures prises vise à étendre le bénéfice du dispositif prévu à l'ensemble du pays (non plus seulement les zones rurales, mais toutes les zones urbaines) à l'ensemble des constructions qui nécessitent des travaux, notamment d'isolation thermique et phonique (les immeubles bâtis entre 1948 et 1975, qui n'avaient pas accès aux aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et dont les propriétaires seront désormais soumis à une faible cotisation). Le plafond des dépenses qui ouvre droit à la prime de 20 % est porté à 60 000 F. Dans les logements locatifs H.L.M., le taux de subvention pour isolation thermique et phonique est porté à 30 % (au lieu de 20 %), avec un plafond de 60 000 F.

En matière *d'économies d'énergie*, les quatre cinquièmes des crédits dégagés (408 millions de francs) seront consacrés aux bâtiments publics et aux constructions scolaires ou universitaires. Le reste (100 millions de francs) servira à financer, pour l'habitat privé, des diagnostics gratuits de travaux à entreprendre, la création d'un réseau d'installateurs agréés et le versement d'une aide de 400 F de l'Agence des économies d'énergie par T.E.P. économisée.

Enfin, le secteur des *travaux publics* voit augmenter de 10 % le montant des dépenses de l'Etat en sa faveur : 925 millions de francs sur les 9 milliards de francs inscrits au budget. Pour un total d'activité annuelle de 60 milliards de francs, c'est une amélioration de 1,5 % du chiffre d'affaires.

Les routes (réduction des points noirs, amélioration de la sécurité, lutte contre le bruit) absorbent plus du tiers des autorisations de programme. Les travaux d'assainissement, avec près de 20 % des crédits (180 millions de francs), concernant de larges opérations à Bordeaux, sur le littoral méditerranéen autour de Marseille, au lac du Bourget, à Valenton (au sud de Paris). Le reste se répartit entre les voies navigables (45 millions de francs), l'hydraulique agricole, les travaux forestiers, etc.

Toutes mesures confondues, les décisions gouvernementales devraient entraîner 7 milliards de francs de travaux supplémentaires : 3 6660 millions de francs pour le logement, 1 500 millions de francs pour les économies d'énergie et 1 890 millions de francs pour les travaux publics.

● **L'aide aux plus défavorisés : 2 milliards de francs.**

— *Le minimum vieillesse* sera en octobre complété exceptionnellement, et pour une seule fois, de 200 F. Elle concerne un peu plus de deux millions de personnes. Coût : 400 millions de francs. En outre, le minimum vieillesse, tout compris, passera au 1er décembre de 37,80 F par jour à 40 F (+ 5,8 % en 5 mois ; + 13 % en un an).

— *L'allocation de rentrée scolaire*, versée en une seule fois, est elle aussi, exceptionnellement, majorée d'environ 200 F, pour atteindre au total 400 F par enfant de six à seize ans, lorsque la famille a des ressources (revenu imposable de 1978) inférieures à un certain plafond. Coût : 1 050 millions.

— Enfin *le complément familial*, qui a été majoré au 1er juillet (395 F par mois au lieu de 354 F), est, lui aussi, complété par une prime exceptionnelle — c'est-à-dire versée une seule fois en octobre — de 205 F, soit au total 600 F. Ce complément familial est réservé aux familles ayant soit un enfant de moins de trois ans, soit trois enfants et plus, en fonction de leur niveau de ressources. Coût : 550 millions de francs.

Le montant total de ces mesures — environ 2 milliards de francs — est supporté par l'Etat : des crédits budgétaires, non gagés par des recettes, seront inscrits à cet effet dans un « collectif » ; le déficit budgétaire en sera accru d'autant.

Un peu plus de cinq millions de familles ou personnes âgées vont toucher environ 200 F et, parmi elles, un million trois cent mille au moins 400 F en plus (200 F au titre de la rentrée scolaire par enfant et 200 F au titre du complément).

Mme Pelletier : des mesures importantes et généreuses

« Ces mesures sont importantes, simples, d'application rapide et généreuses », a déclaré Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine, en commentant, le mercredi 29 août, les décisions prises le matin par le conseil des ministres.

Interrogée sur les limites de ces mesures qui pénaliseront les familles de classe moyenne et toutes celles dont les revenus dépassent de peu les plafonds de ressources ouvrant droit notamment à l'allocation de rentrée scolaire, Mme Pelletier a répondu : *« Les décisions qui viennent d'être prises sont des mesures conjoncturelles et n'entrent pas dans la politique familiale telle qu'elle est définie actuellement. Certes, il existe des effets de seuil (au-delà duquel les familles perdent des droits à prestation) et il faudra peut-être chercher à les atténuer. »*

Mme Pelletier a, d'autre part, annoncé qu'un conseil interministériel se réunira fin septembre pour fixer les grandes lignes d'action d'une politique globale de la famille et qu'elle recevra, à ce sujet, les organisations familiales.

Le ministre a également confirmé que le débat sur l'interruption volontaire de grossesse aura lieu vers le 20 novembre et qu'elle réserverait ses déclarations aux parlementaires. Interrogée sur les propositions de M. Barre, suggérant notamment la création d'un salaire familial, elle a indiqué : *« Le projet de créer un salaire familial égal à un et demi SMIC coûterait 22 milliards de francs »* laissant aussi entendre que cette proposition était irréaliste.

Selon M. Méhaignerie

LA POLÉMIQUE SUR LE PRIX DES FRUITS ET DES LÉGUMES ÉTAIT UNE « COMÉDIE »

La polémique récente sur les prix des fruits et légumes était *« une manipulation et une comédie »*, a déclaré le 29 août M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en présentant le bilan de la politique en faveur de la montagne. *« Il y avait deux ou trois produits en forte augmentation mais la majorité des prix étaient inférieure à ceux de l'an passé »*, a-t-il précisé tout en reconnaissant qu'il existait quand même un *« problème de marges »*. *« Depuis quelques mois l'écart se creuse entre les prix à la production et les prix de distribution »*.

Pour M. Méhaignerie, cette situation s'explique notamment par *« des abus manifestes »* des commerçants et par le *« manque de transparence des transactions concernant les fruits et légumes et la fraude fiscale »*. Le ministre a annoncé qu'il rencontrerait les responsables de la distribution afin d'*« accentuer les efforts de promotion sur les produits qui sont en abondance »*.

M. Méhaignerie a également précisé que le *« plan de relance »* du gouvernement se traduirait pour le secteur agricole par l'ouverture de 98 millions de francs de crédits supplémentaires destinés aux travaux d'hydraulique agricole (70 millions de francs), aux travaux forestiers (20 millions de francs) et à l'entretien, à l'aménagement et à l'équipement des établissements d'enseignement agricole (8 millions de francs).

Les premiers commentaires

Trop limitées, les mesures doivent être complétées
remarquent les centrales ouvrières

Les mesures économiques et sociales prises au conseil des ministres du 29 août ont provoqué de nombreuses réactions syndicales. Pour la C.G.T., les dispositions adoptées sont *« sans aucune mesure avec les problèmes posés (chômage, inflation, etc.) »*. Mais si leur annonce a été avancée de huit jours, c'est, selon elle, *« essentiellement parce que l'action de la C.G.T. dans la première semaine de septembre a été décidée. C'est un encouragement à développer l'action (...) »*.

« La lutte constante de la C.F.D.T. contre les inégalités », affirme pour sa part la centrale de la rue Cadet, *a obligé le gouvernement à en tenir compte. Mais ces mesures n'allégeront que momentanément la situation des couches de la population les plus touchées par la hausse du coût de la vie, car elles ne constituent pas une modification de la politique menée jusqu'à présent. »*

Force ouvrière, qui accueille favorablement, dans l'ensemble, le dispositif gouvernemental, lequel doit permettre, selon elle, *« une relance de la politique contractuelle »*, estime que *« ces mesures ne règlent pas tous les problèmes »*, mais qu'elles *« viendront atténuer les effets provoqués par les dépenses supplémentaires occasionnées en cette période de rentrée »*.

La C.F.T.C. juge que les dispositions prises *« vont dans le sens des interventions »* qu'elle a réclamées, mais qu'elles *« devront être largement complétées »* et qu'*« il est urgent que la concertation annoncée par le premier ministre débouche sur un véritable programme de redressement de la situation économique et sociale »*.

« Circonstancielles, ponctuelles [et] *loin de correspondre à nos revendications fondamentales »*, les dispositions adoptées sont toutefois, pour la FEN, *« non négligeables »*. La centrale enseignante réclame *« un changement de cap dans la politique générale mise en œuvre par le gouvernement »* et *« c'est dans ce sens »* qu'elle *« répondra positivement à la proposition de rencontre du premier ministre »*. Enfin, pour la confédération des syndicats libres (ex-C.F.T.), ces mesures sont *« insuffisantes et dangereuses pour l'avenir (...), car elles ne font qu'accroître le nombre d'assistés en France »*.

Parmi les associations, l'UNAF (Union nationale des associations familiales) déclare que les décisions prises en faveur des familles et des personnes âgées ne sont pas *« sans signification »* et qu'elles permettront de *« donner un coup de pouce à certaines consommations au moment de la rentrée scolaire »*.

M. ROLAND LEROY (P.C.F.) : l'utilité de la lutte populaire.

Pour Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, les décisions du gouvernement *« sont loin de compenser les hausses »* et *« elles sont loin d'être spontanées »*.

Dans un éditorial publié le jeudi 30 août par le quotidien du P.C.F., il écrit notamment : *« Il a fallu la formulation par les communistes de neuf objectifs de lutte proposés aux travailleurs, le vigoureux appel — dès les premiers jours d'août — de notre parti à l'action, le développement de luttes ouvrières importantes, pour que soit annoncée, au début d'août, la préparation de dispositions. Aujourd'hui, 2 milliards sont restitués aux plus défavorisés sur les 60 milliards qui ont été volés aux travailleurs. Les mesures sont annoncées une semaine plus tôt que prévu. Entre-temps, il y a eu le succès des dockers, la puissante grève des cheminots et de nombreuses autres luttes, il y a eu l'annonce de la semaine d'action de la C.G.T.*

» Ces résultats font la preuve de l'utilité de la lutte, et donc de sa nécessité. Les actions des travailleurs sont loin d'être des « combats d'arrière-garde ». Elles sont le moyen de faire reculer les patrons et le gouvernement et d'arracher des succès (...)

M.R.G. : échec et paternalisme.

Dans un communiqué publié le 29 août, le Mouvement des radicaux de gauche relève *« le caractère improvisé de la politique du gouvernement »*. *« Nous sommes en plein paternalisme »*, estime-t-il en constatant *« le retour à la pratique des bonnes œuvres »*.

« Depuis mille jours, affirme M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., *M. Barre incarne la persévérance dans l'erreur et dans l'échec. »*

« Peut-on lui rappeler cependant, conclut-il, *que l'objectif, c'était de réussir et non de s'éterniser à Matignon en recordman de l'échec. »*

● M. Pierre Marcilhacy, sénateur non-inscrit de la Charente : *« On ne guérit pas une maladie grave avec des morceaux de sucre, même si ceux-ci sont agréables. M. Barre se refuse à faire le diagnostic et à appliquer les vrais remèdes. C'est la France qui est perdante. »*

U.D.F. : satisfaction.

L'U.D.F. indique sa *« satisfaction de mesures qui, sans modifier les grandes lignes et les objectifs de la politique du gouvernement, tiennent compte des nouvelles difficultés de l'économie mondiale »*. Elles *« répondent à notre souhait de davantage de justice sociale et de soutien à l'activité économique »*, déclare l'U.D.F., qui *« espère que le gouvernement confirmera ses orientations dans le projet de budget pour 1980 »*.

● *Mme Christiane Papon*, présidente du mouvement Femme-Avenir (proche du R.P.R.), se félicite des mesures qui viennent d'être prises par le conseil des ministres en faveur des familles et des personnes âgées, qui vont dans le sens de ses objectifs poursuivis dans le domaine de la politique familiale et sociale.

Le mouvement Femme-Avenir estime toutefois que le SMIC devrait être augmenté de façon plus significative le 1er septembre prochain.

DANS LA PRESSE

LE MATIN : opiniâtreté dans l'échec.

« On reconnaîtra à Raymond Barre une belle constance dans ses objectifs. Mais ce qui était vrai en 1977 et en 1978 l'est-il encore aujourd'hui ? A ce stade, il faut bien parler d'entêtement, d'inconscience. Ou de force de caractère ? Tant d'opiniâtreté forcerait l'admiration si elle n'avait été mise jusqu'à présent au service de tant d'échecs. En cherchant à responsabiliser les Français et en affirmant qu'il n'était ni un « matamore ». *ni un* « joli cœur », *qui a-t-il convaincu ? »*

● *Grève dans le port de Rotterdam.* — La grève dans le port de Rotterdam, aux Pays-Bas, qui a commencé il y a cinq jours, s'étend. Tout a débuté par la grève des employés des sociétés de remorqueurs, mécontents de leur convention collective. Le tribunal de Rotterdam vient de sommer seize grévistes de reprendre le travail sous peine d'une amende journalière de 500 florins (environ 1 000 francs). Par solidarité, des centaines d'ouvriers, dans d'autres secteurs, ont suspendu le travail. Une trentaine de grands navires attendent, devant Hoek-Van-Holland, les bateaux remorqueurs qui devraient les diriger vers le port de Rotterdam. Plusieurs cargos ont préféré s'orienter vers d'autres ports, tandis que d'autres essayent de parvenir à Rotterdam par leurs propres moyens. — *(Corresp.)*

ENRAYER LA DÉPRESSION

(Suite de la première page.)

A supposer que l'intégralité en soit dépensée en trois mois — les précédents montrent que, en fait, une partie des aides de ce genre est épargnée, — cela stimulerait la consommation nationale de 0,6 % d'octobre à décembre.

Ce qui signifie que, pendant trois mois, serait réduit de moitié l'effet de la majoration de 1 % de la cotisation d'assurance-maladie intervenue en août. L'effet dépressif de ce prélèvement jouerait donc à plein au troisième trimestre, à moitié au quatrième, et de nouveau à plein à partir de janvier. Le rôle anti-dépressif de la partie sociale du plan gouvernemental restera donc très limité.

Le constater n'est en rien diminuer l'intérêt, pour les bénéficiaires, des mesures adoptées par le conseil des ministres. Pour les quatre millions de familles populaires concernées, cela représentera un supplément de 400 F en moyenne en octobre (davantage même pour celles qui cumuleraient les deux avantages), comblant, *grosso modo*, pendant deux mois la perte du pouvoir d'achat résultant des mesures gouvernementales prises pendant l'été et de la hausse des prix survenue à ce moment. Pour les titulaires du minimum vieillesse, cela constituera une rentrée additionnelle de 3,30 F par jour en octobre-novembre, en attendant le relèvement durable (de 2,20 F par jour) de cette allocation promis pour le 1er décembre. Ce ne sera pas très gros, mais compensera une partie de la hausse récente des prix.

En revanche, les familles de cadres (1) ne bénéficieront que très rarement du nouveau plan. Cela peut passer pour un début d'application de la phrase écrite par le premier ministre aux syndicats sur la « *priorité* » à donner à « *la solidarité en faveur... des revenus modestes sur les privilèges de tous ordres* », mais explique la réprobation énergique de la C.G.C. En tout cas, on aurait tort d'attendre du nouveau plan une reprise sérieuse et durable de la consommation.

2) Le secteur très déprimé du bâtiment et des travaux publics sera, en revanche, davantage stimulé par les 2,5 milliards d'autorisations de programmes supplémentaires à valoir sur les exercices 1979 et 1980. Pour le bâtiment, cela représentera un peu plus de 1 % du chiffre d'affaires annuel de la profession et pour les travaux publics 1,5 %. Compte tenu de l'effet multiplicateur de ces dépenses publiques, on peut tenir pour vraisemblable l'ordre de grandeur global indiqué par le gouvernement, évaluant à quelque 2,5 % au total l'activité additionnelle de ces branches engendrée par le plan (un peu plus dans le bâtiment, un peu moins dans les travaux publics).

Cela ramènerait le rythme de travail de ces secteurs à 1 % seulement au-dessous de celui de l'an dernier et permettrait l'embauche de quelque trente mille salariés. Mais ces espoirs gouvernementaux risquent de se révéler exagérés. Rien n'indique, en effet, en l'état actuel, que les crédits qui seront inscrits au prochain budget de l'Etat pour 1980 permettront de soutenir ce rythme si l'inflation dépasse les prévisions et absorbe en pure perte une partie des sommes programmées. D'autre part, on peut penser que les entreprises du bâtiment et des travaux publics continueront à améliorer leur productivité : ce qui signifie que 2,5 % d'activité en plus ne créeront pas 2,5 % d'emplois supplémentaires.

Ce sera de toute façon un ballon d'oxygène non négligeable, qui permettra d'enrayer le fort recul constaté depuis cinq ans dans ce secteur de l'industrie française. L'effet sur l'ensemble de l'activité nationale sera évidemment beaucoup plus restreint, vu la part limitée que représentent ces branches dans l'ensemble de la production nationale

Au total, on peut penser que les deux volets du plan gouvernemental limiteront la tendance à la décélération de l'activité, amplifiée — et non pas engendrée comme le dit M. Barre — par le prélèvement pétrolier supplémentaire. Il suffit d'ailleurs de comparer les chiffres cités (2 milliards d'aide sociale plus 7 milliards de travaux supplémentaires en un an) aux 30 milliards de facture pétrolière annuelle additionnelle et aux 8 milliards de prélèvement annuel opéré au titre du 1 % d'assurance-maladie pour vérifier que l'on restera fort loin d'une compensation intégrale.

Le « plan du 29 août » permettra, espère le gouvernement, de maintenir le taux de l'expansion nationale au-dessus de 2 % plutôt qu'au-dessous. Ce résultat ne serait pas négligeable. Il restera sans commune mesure avec le rythme d'activité qui serait nécessaire pour éviter l'aggravation du chômage.

GILBERT MATHIEU.

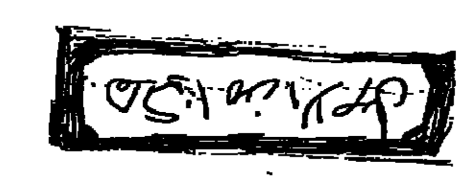
(1) La notion de « cadre » commence d'ailleurs cette fois très bas puisque, paradoxalement, un ménage qui aurait deux enfants de plus de trois ans et dont les deux parents gagneraient chacun le SMIC n'aurait droit ni à l'allocation de rentrée ni à l'augmentation de complément familial. Le plafond de ressources mensuelles fixé par le conseil des ministres est de 3 300 francs (pour une famille ayant un enfant) dans le premier cas et de 4 600 francs dans le second.

Les professionnels du bâtiment :
Satisfaction mêlée de réserves

C'est avec une satisfaction mêlée de réserves que les professionnels des travaux publics et du bâtiment, dans le secteur public comme dans le secteur privé, ont accueilli les mesures gouvernementales.

M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics, estime que l'augmentation de 1,5 % de l'activité de son secteur produite par le dégagement de près d'un milliard de francs est la bienvenue au moment où l'activité est en retrait de 3,5 % sur l'an dernier. Son souci, cependant, est à plus long terme afin que le budget de 1980 traduise la volonté du gouvernement de poursuivre l'effort entrepris, ce qui aurait un effet *« structurel »* et non plus *« ponctuel »*. *« Je souhaite une politique concertée à long terme et non une politique au jour le jour. Il faut en matière de travaux publics, dont le rythme est pluri-annuel, dépasser la règle de l'annualité budgétaire »*, nous a-t-il déclaré.

A la Fédération nationale du bâtiment, on constate un certain revirement de l'attitude du gouvernement en matière de logement. De mars à juin 1979, le nombre d'heures travaillées a baissé de 5 % par rapport à la même période de 1978, tandis que l'emploi, depuis 1974, a baissé de 27 %. Les mesures gouvernementales sont, certes, susceptibles d'améliorer l'emploi, mais, dit-on, il s'agit plus d'un arrêt de la dégradation de la situation que d'une reprise réelle de l'activité. Dans le patrimoine ancien, ajoute-t-on, la bonne coordination des petites mesures envisagées est la condition essentielle de leur efficacité.



ENVIRONNEMENT

Le gouvernement relance la politique d'aménagement de la montagne

Le développement économique de la montagne ne doit plus reposer exclusivement sur la construction des grandes stations d'altitude. Il doit être plus agricole, plus respectueux des sites et se faire en priorité dans la moyenne montagne. Le président de la République *l'avait dit à Vallouise (Hautes-Alpes) le* 23 août 1977. Une directive nationale d'urbanisme avait précisé le propos en novembre 1977.

Deux ans plus tard, le conseil des ministres du 29 août a dressé un premier *bilan. Mais, sur le terrain, comment les* intentions gouvernementales se traduisent-elles ? Notre correspondant fait le point pour les Alpes du Nord.

CHANGEMENT D'ALTITUDE

De notre correspondant

Chambéry. — Discours présidentiel et directive de protection n'ont pas ralenti dans les Alpes les initiatives des promoteurs privés et des collectivités locales. Bien au contraire. A plusieurs reprises, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et du tourisme, ont rappelé aux élus locaux des départements alpins que la « directive montagne » n'était pas destinée à geler ou à empêcher le développement. Il ne s'agit que de le contrôler en évitant que les nouvelles constructions entraînent un gaspillage des terres agricoles ou coûtent trop cher aux collectivités en raison de leur dispersion.

Les préfets de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère ont été invités au cours de l'année 1978, à recenser leurs réserves en « or blanc » et les possibilités d'extension des *stations existantes.* M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de la Savoie, dont la circonscription compte déjà une vingtaine de stations de ski, parmi lesquelles les Arcs, Courchevel, Les Ménuires, Méribel, La Plagne, Tignes, Val-d'Isère, Val-Thorens, demande que l'équipement touristique de la moyenne montagne fasse l'objet d'un « *effort renouvelé et persévérant* » (*le Monde* du 23 mai 1979). « *Ce serait une erreur d'arrêter complètement l'urbanisation de la montagne*, dit-il. *Le maintien de la vie dans ces régions exige des activités et donc des emplois.* » Il fait observer, d'autre part, que *cent « lits touristiques » créent* dix emplois dont trois permanents et sept saisonniers.

Au cours du séminaire « Rhône-Alpes, an 2000 », organisé en janvier 1979 à Grenoble en présence de M. Raymond Barre, premier ministre, M. Laurent Boix-Vives, président de la société des skis Rossignol, suggéra une relance généralisée de l'équipement de la montagne. Selon lui, la France possède encore, à la différence de la Suisse, de l'Autriche et de l'Allemagne, de réelles possibilités de développement de son domaine skiable. « *Les verrous administratifs freinent l'implantation de nouvelles remontées mécaniques et l'exploitation du domaine skiable. Ils doivent être soit atténués dans leurs contraintes, soit levés* », demanda M. Boix-Vives.

C'est dans le département de la Savoie que depuis deux ans, les projets sont les plus nombreux. On a, certes, renoncé à la station du Ruitor : quinze mille lits dans l'un des derniers « gisements » de neige encore vierge. Son altitude paraît trop élevée (2 000 mètres) et l'on recule devant les énormes travaux de la route d'accès.

Cependant, la commune de Sainte-Foy-en-Tarentaise, dont le village est situé 1 000 mètres plus bas, souhaite équiper elle-même ce domaine. Une remontée à fort débit mécanique hisserait les skieurs jusqu'à 1 600 ou 1 800 mètres d'altitude. Puis des téléskis permettraient d'atteindre la pointe de Folietta (2 917 mètres), et plus tard, les pentes du Ruitor. On construirait mille à mille cinq cent lits autour du village de Sainte-Foy (trois mille habitants). L'urbanisation gagnerait ensuite d'autres hameaux.

« *Si ce projet se réalise, il redonnera la vie à tous les villages de la commune* », espère le maire, M. Daniel Pascual. Pour financer son projet, la commune compte beaucoup sur le futur barrage du Clou, dont la construction pourrait débuter en 1981 ou en 1982. La vente de vastes terrains à E.D.F. aiderait considérablement les finances communales.

Un lourd tribut

De son côté, la commune de Hauteluce (Savoie), située dans la vallée du Beaufortin, désire équiper les pentes du mont Joly. Quinze remontées mécaniques mettraient en relation les nouvelles pistes avec la station des Contamines - Montjoie (Haute-Savoie). La commune voudrait construire deux mille cinq cents lits à proximité des champs de neige, mille cinq cents autres étant édifiés à Hauteluce et dans les autres villages de la vallée.

Les communes savoyardes de Villaroger, de Naves, de Notre-Dame-du-Pré et de Doucy dans la vallée de la Tarentaise, d'Aussois et de Beaune dans la vallée de la Maurienne, tentent de faire avancer leurs projets d'équipement. Ceux-ci s'inspirent le plus souvent de l'expérience menée à Valmorel et à Montchavin, qui préfigurent les stations dites de la quatrième génération, beaucoup moins importantes que leurs aînées, dont l'architecture est mieux intégrée au site et qui associent plus étroitement les montagnards.

En Savoie, le développement des stations déjà existantes continue mais au rythme un epu moins élevé qu'avant la publication de la « directive montagne ». Sept mille « lits » nouveaux ont été créé en 1978 dans les stations d'altitude au lieu de huit mille *annuellement entre 1973 et 1976.* Parallèlement, le rythme de la construction en moyenne montagne à été légèrement augmenté pour atteindre 2 000 lits nouveaux en 1978.

Les programmes immobiliers de Méribel-Mottaret ont été sensiblement réduits. La capacité de la station passera prochainement de 3 000 lits à 7 500 et non à 12 000, comme il avait été initialement prévu. La station de Val-Thorens n'atteindra pas les 35 000 lits envisagés en 1970. Toutefois, le conseil général de la Savoie a accepté le lancement d'une seconde tranche de travaux portant sur 8 000 lits, qui s'ajouteront aux 3 500 déjà existants. Les Menuires porteront prochainement le nombre de leurs « lits » de 10 000 à 15 000, mais n'atteindront pas la dimension prévue en 1966 : 20 000 lits.

Les services de la préfecture de la Savoie font remarquer que « *toutes les unités touristiques nouvelles sont réalisées avec les droits acquis avant 1975* ». C'est le cas de La Plagne où vont s'édifier 6 000 « lits », à Montchavin, aux Coches et à la Belle-Plagne ; aux Arcs, les 5 000 « lits » seront situés dans la nouvelle station Arcs 2000. Tous ces programmes font l'objet d'études d'insertion dans le site et de protection de la nature qui naguère faisaient défaut.

Malgré ce léger coup de frein et l'abandon de quatre projets de routes « en balcon », dans le département de la Savoie, écologistes et montagnards ne cachent pas leur inquiétude : M. Pierre Zalion, l'un des responsables du club alpin français dit : « *Quand on sait le lourd tribut déjà payé par la Savoie au premier plan neige, on comprend l'émoi et parfois la colère qui s'emparent de la population et des amis de la nature devant la perspective de ce nouvel « aménagement » de la montagne (...). A ce beau programme viennent s'ajouter les projets de barrages E.D.F. et les recherches d'uranium. Pauvre montagne !* »

CLAUDE FRANCILLON.

Quatre nouvelles réserves naturelles sont créées

Un décret du premier ministre publié au *Journal officiel* du 28 août classe en réserve naturelle les vallées de la Grand-Pierre et de Vitain dans le Loir-et-Cher. Sur une superficie de 296 hectares, ces plateaux calcaires coupés de vallons humides abritent à la fois des plantes rares et de nombreux oiseaux. Si la pêche et la chasse y *demeurent autorisés*, les activités industrielles et commerciales, les travaux publics, le camping et le caravaning y sont désormais interdits. Quant à la circulation, elle n'est ouverte qu'aux agriculteurs.

Trois autres réserves naturelles vont être prochainement créées en Haute-Savoie, dans la Somme et dans l'Yonne. Au total, ces quatre secteurs protégés couvrent 5 854 hectares.

Le plus vaste est celui des Contamines - Montjoie (Haute-Savoie) ou, sur 5 500 hectares, la chasse sera partiellement interdite, ainsi que les constructions, les routes, la circulation et la cueillette des végétaux.

Le plus modeste est l'étang de Saint-Ladre (Somme), dont la flore est particulièrement intéressante. La chasse et la pêche resteront autorisées, mais les activités industrielles, commerciales, minières et touristiques (camping et sports nautiques) seront dorénavant proscrites.

Dans l'Yonne, ce sont les 45 hectares du bois du Parc (commune de Mailly-le-Château) qui vont être classés en réserve naturelle avant qu'une carrière ne vienne éventrer une falaise ou croissent des espèces méditerranéennes. Chasse, travaux publics, camping, cueillette, seront interdits. L'exploitation forestière restera possible mais sous condition.

Toutes ces réserves seront gérées par des comités locaux dont les membres seront nommés par les préfets. Y figureront, à côté des propriétaires et des élus, des représentants d'associations et des scientifiques.

Ce train de décision attendu depuis longtemps portera à quarante le nombre des réserves naturelles. Il devrait être complété, d'ici à la fin de l'année, par la création de huit autres réserves. Ainsi serait tenu le pari lancé par M. d'Ornano (*le Monde* du 16 mai 1979) de créer cette année douze nouvelles réserves naturelles.

AFFAIRES

QUI PRENDRA LE CONTROLE DE LOCATEL ?

« Cherche acquéreur, étrangers s'abstenir »

« L'affaire » paraissait pourtant conclue. Annoncé le 11 juin dernier, le rachat de la société Locatel par le groupe britannique Thorn Electrical figure même dans le récent bilan annuel de ce dernier. Avec une petite réserve toutefois : « Cette acquisition reste soumise à l'approbation des autorités anglaises et françaises. »

Du côté britannique, aucune anicroche : les autorités ont applaudi cette judicieuse opération de diversification. Du côté français, en revanche, il semble qu'il y ait problème. Depuis plus de deux mois et demi, la cotation des actions Locatel est suspendue à la Bourse de Paris. Inutile de dire que les professionnels et les « petits » actionnaires de l'entreprise sont furieux. De même que le plus important d'entre eux, la Banque Lazard, qui détient toujours une grande partie du capital (36 % par l'intermédiaire de sa filiale Eurafrance). Elle prétend n'être pour rien dans ce retard. Dans la mesure où c'est la même banque qui, agissant à la fois pour le compte de l'acquéreur britannique et pour celui de sa filiale, a présenté le dossier aux autorités françaises, il n'y a aucune raison de douter de ses affirmations. Dès lors, il est clair que le dossier est bloqué par les pouvoirs publics qui, manifestement, cherche une « solution française ».

Le comité des investissements étrangers, qui dépend du Trésor, n'a pas donné son feu vert, après avoir laissé entendre — c'est du moins ce que l'on affirme chez Thorn — qu'il ne s'opposait pas à l'opération. On aurait donc fait machine en arrière.

Au siège de la Banque Lazard, on s'étonne que cette affaire retienne tant l'attention des autorités.

Le marché de la location de téléviseurs n'est, il est vrai, pas d'un intérêt stratégique évident. Mais Locatel a aussi des ambitions dans le secteur de la location de magnétoscopes, promis à un grand avenir, et il ne se contente pas de louer, par l'intermédiaire de ses onze magasins Musique et Son, ouverts en 1978. Cette firme vend du matériel hi-fi de bonne réputation. De surcroît, avec près de deux cent quarante mille récepteurs loués, le marché national peut tout de même assurer de bons débouchés pour les produits d'un constructeur avisé. Certes, le groupe britannique ne fabrique pas — pour l'instant — de téléviseurs équipés du procédé SECAM. Mais rien ne dit que l'accord conclu récemment avec les Japonais pour fabriquer — justement — des magnétoscopes ne sera pas étendu, un peu plus tard, aux récepteurs. Thorn Electrical, qui dispose de filiales dans dix-sept pays différents et emploie quatre-vingt-trois mille personnes, n'a pas la réputation de procéder à des investissements hasardeux.

Enfin — et ce pourrait être la seconde raison de la « mauvaise volonté » des autorités françaises, — en mettant la main sur un réseau de quatre-vingt-trois magasins et d'un millier de « points de contact » appartenant à Locatel, le groupe britannique prendrait le contrôle de la plus grosse entreprise nationale du secteur (80 % du marché), et de la dernière qui soit française. Les quatre entreprises qui se partagent les 20 % restants du marché sont, en effet, filiales de groupes étrangers. VISEA, créé en 1978 dans la région lyonnaise, appartient même déjà à Thorn Electrical...

Deux éléments à joindre au dossier

Après l'exposé de tous ces motifs, peut-on conclure que Locatel restera français ? Une seule chose est sûre : la Banque Lazard est décidée à vendre sa participation. Elle avait même réussi à convaincre l'autre actionnaire important (ELF Gabon, avec 14 % du capital) de céder ses actions à Thorn Electrical. « Si l'on dissuade notre client britannique, il faudra nous en trouver un autre », *dit-on, en substance, à la direction de la banque.*

C'est ici que le problème se corse. Depuis deux mois et demi en effet, aucun autre candidat ne s'est présenté. Et ce, pour deux raisons principales : d'abord, parce que Thorn, qui a les moyens de ses ambitions (78 millions de livres de bénéfice net pour un chiffre d'affaires de 1 208 millions lors du dernier exercice), n'a pas hésité à « mettre le paquet » pour s'emparer de Locatel, puisqu'il propose 450 F par action pour un dernier cours coté en Bourse de 285,50 F. Quel actionnaire résisterait à une offre pareille ?

Ensuite, parce que les industriels de ce pays partent, à tort ou à raison, du postulat suivant : les Français ont une notion de la propriété beaucoup trop ancrée dans leur conscience. La location de matériels, type téléviseurs et magnétoscopes, ne marche bien que chez les Anglo-Saxons. Les chiffres plaident d'ailleurs dans ce sens, puisque, en Grande - Bretagne, 65 % des téléviseurs sont loués par leurs utilisateurs contre 3 % seulement en France.

Outre les possibilités de développement dans les magnétoscopes, il reste cependant deux éléments à joindre au dossier : c'est M. Jacques Guggenheim lui-même, président de Locatel, qui assurait, en juin 1978, que les dix ou onze millions de familles encore détentrices de récepteurs noir et blanc étaient « des clients en puissance ». *Et c'est bien Locatel qui, en janvier de la même année, a créé, en association avec une autre société britannique de location (ERG), une filiale en Suisse (Locevision S.A.). Nos voisins d'Helvétie seraient-ils plus anglo-saxons que les Bretons ou les Alsaciens ?*

PATRICE CLAUDE.

DE BEERS VA RELEVER DE 13 % LE PRIX DE SES DIAMANTS

Les négociants en pierres précieuses paieront 13 % plus cher les diamants bruts d'un poids égal ou supérieur à un carat à partir du 24 septembre prochain. Le groupe De Beers, qui contrôle 85 % du marché mondial, a en effet décidé de procéder à cette forte majoration pour compenser la baisse intervenue depuis un an sur le dollar, et l'augmentation du coût d'exploitation des mines. Cette hausse, attendue dans les milieux professionnels, officialise en fait les augmentations constatées ces derniers temps sur les marchés diamantaires (*le Monde* du 17 août). Le dernier relèvement de prix effectué par De Beers remonte au 21 août 1978. Il avait atteint le taux inégalé de 30 %.

CIRCULATION

La lutte contre les excès de vitesse

« AUCUNE INTERVENTION NE SERA ADMISE POUR FAIRE SAUTER LES CONTRAVENTIONS », affirme M. Alain Peyrefitte

Le conseil des ministres du mercredi 29 août a étudié le projet de loi présenté par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux *(voir page 5)*. Ce texte, qui devrait être discuté par le Parlement au cours de sa session d'automne, prévoit d'augmenter le montant des amendes pour excès de vitesse et de faciliter leur recouvrement.

Le taux des amendes pour excès de vitesse (dont le minimum est actuellement de 160 F) sera relevé à 300 F, si le dépassement n'excède pas 30 kilomètres à l'heure et à 500 F au-delà. L'automobiliste sera convié à payer sur-le-champ. S'il est dans l'impossibilité de le faire, l'amende sera doublée et il disposera alors d'un mois pour régler son montant. Le mois écoulé, l'amende sera triplée (900 F ou 1 500 F) et le permis de conduire de l'automobiliste pourra lui être retiré tant qu'il n'aura pas réglé la contravention.

M. Alain Peyrefitte a indiqué que les automobilistes pourront régler ces contraventions soit par timbre amende (formule actuellement en vigueur), soit en espèces, par chèque ou carte de crédit. Le garde des sceaux a souligné, *d'autre part*, qu'aucune intervention visant à « *faire sauter* » les contraventions ne sera prise en compte.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

NOUVELLE BAISSE DE L'INDICE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

L'indice américain des principaux indicateurs économiques calculé à partir des données statistiques de base (production, salaires, masse monétaire, carnets de commandes, emploi...) et qui sert à prévoir la tendance pour les mois à venir aux Etats-Unis a baissé de 0,4 % en juillet. Depuis quelques mois cet indice n'a cessé de reculer : de 0,3 % en juin, de 0,2 % en mai, de 2,2 % en avril.

Ces reculs successifs laissent en principe prévoir une récession. De fait, la production industrielle américaine a tendance à stagner depuis quelques mois : l'indice mensuel se situait en juin à 128,5 (après correction des variations saisonnières et sur la base 100 en 1975) contre 128,1 à la fin de l'année dernière, soit une progression minime de 0,3 % en six mois. En un an cependant la progression reste assez forte : + 4,5 % si l'on compare l'indice de juin 1979 à celui de juin 1978.

Les interprétations que font les experts de la situation économique — et des statistiques — diffèrent beaucoup. Pour les uns — généralement issus des milieux officiels — la récession sera modérée et n'ira pas au-delà de cette année. C'est la thèse du président Carter.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE AU JAPON

La croissance économique du Japon a été de 1,5 % au deuxième trimestre par rapport au premier, ce qui correspond à un rythme annuel de 6 %, très proche de l'objectif gouvernemental de 6,3 % pour l'année budgétaire 1979 (mars 1979-avril 1980).

L'indice de la production industrielle a progressé de 0,8 % en juillet, soit beaucoup plus rapidement qu'en juin (+ 0,2 % par rapport à mai).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % décembre 1977

Les intérêts courus du 25 septembre 1978 au 24 septembre 1979 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1977 seront payables, à partir du 25 septembre 1979, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

A compter de la même date, les 57 143 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « F », sortie au tirage du 12 juillet 1979, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon n° 3 au 25 septembre 1980 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque le l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

ROUSSELOT S.A.

Le coupon n° 6 d'un montant de 17,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 26,25 F, est détachable le 3 septembre 1979 et payable aux guichets des banques ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit du Nord, Crédit industriel et commercial, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque française du commerce extérieur, Crédit chimique, Banque de l'Union européenne, Banque pour l'industrie française, Banque Vernes et commerciale de Paris, *Société séquanaise* de banque, Banque de l'Indochine et de Suez.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 17 F mis en paiement le 22 janvier dernier, le dividende total au titre de l'exercice 1978 est de 34,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 51,75 F *par action.*

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier semestre 1979 s'est élevé à 838,2 millions de francs et a été réalisé à hauteur de 52,37 % hors de France : la progression est de 14,72 % sur le chiffre d'affaires du premier semestre 1978 qui avait été de 728,7 millions.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 10,30 % 1978

Les intérêts courus du 25 septembre 1978 au 24 septembre 1979 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 10,30 % 1978 seront payables, à partir du 25 septembre 1979, *à raison de 185,40 F* par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F (montant global : 206 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,88 F, soit un net de 154,52 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 AOUT

Les actions montent toujours. Le lingot atteint 46 000 francs

Visiblement satisfaits des mesures de soutien à l'économie décidées par le conseil des ministres, (voir d'autre part), les opérateurs boursiers ont continué d'acquérir des actions ce mercredi au Palais Brongniart. A l'issue d'une séance relativement active pour la saison, l'indicateur instantané s'établissait en progrès de 1,1 %, ce qui porte à 3,4 % la hausse des quatre premières séances du nouveau mois boursier.

Les pétroles ont conservé la tête du mouvement et Aquitaine (+ 5 %), Pétroles B.P. (+ 4 %), et Française des Pétroles (+ 3,5 %), se sont placées parmi les 15 meilleures performances de la séance. Des rumeurs persistantes laissent entendre que la découverte du Béarn (par Aquitaine et Esso associés) serait « très importante ».

Par contre, dans les conversations privées, les analystes financiers qualifient de « trop limitée » l'« enveloppe » gouvernementale consacrée à la relance du bâtiment. Les titres concernés enregistrent cependant de confortables plus-values : Poclain (+ 6,7 %), Générale d'Entreprises (+ 4,7 %), SGREG (+ 4,3 %). Seuls les Grands Travaux de Marseille (à propos desquels courent encore des rumeurs d'O.P.A. en dépit du démenti de Bouygues) se replient (— 4,5 %). A noter d'ailleurs que l'autre baisse importante de la séance a été subie par A.D.G. (— 5 %) également susceptible d'être rachetée selon la corbeille.

Aucune explication convaincante du mouvement n'était avancée par les professionnels, certains commençant même à trouver « dangereuse, cette hausse généralisée ». La rétention des ventes, provoquée par la perspective d'être taxé sur les plus-values réalisées, n'explique pas l'accroissement évident du courant acheteur...

De même était-il impossible de justifier la hausse, certes infime, du lingot qui s'est inscrit au niveau sans précédent de 46 000 francs (+ 20 francs), alors que le métal jaune enregistrait une détente internationale ce 29 août... La spéculation sur le napoléon s'est d'ailleurs calmée, la pièce revenant de 440 francs à 432,50 francs.

LONDRES

Avec la nouvelle hausse du lingot, les mines d'or reprennent la vedette jeudi au Stock Exchange. Les fonds d'Etat et les industrielles ont plutôt tendance à s'effriter, tandis que les pétroles sont irréguliers.

Or (ouverture) (dollars) 318 65 contre 316 20

VALEURS	CLOTURE 29/8	COURS 30/8
Beecham	146 ...	146 ...
British Petroleum (1)	11 45	11 29/64
Courtaulds	90	90 ...
De Beers	7 72	7 74
Imperial Chemical	363 ...	364 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	302 ...	310 ...
Shell	328 ...	328 ...
Vickers	159 ...	160 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 5/8
*West Driefontein	58 5/8	61 1/8
*Western Holdings	38 3 8	39 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER Ltd. — Le bénéfice net du second trimestre de l'exercice en cours s'est établi à 161 millions de dollars, contre 132 millions pour le trimestre correspondant de 1978. Pour les six premiers mois, la progression ressort à 26 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 août	29 août
Valeurs étrangères	130,3	130,4
Valeurs françaises	116,9	116,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,2	102,1

NEW-YORK

Tout de même un peu « refroidis » par le niveau sans précédent atteint par le taux de base bancaire, les opérateurs américains se sont contentés d'expédier les affaires courantes mercredi à Wall Street. L'indice Dow Jones, en léger repli continu pendant l'essentiel de la séance, a finalement terminé à 884,90 (+ 0,28).

Sur 1 865 valeurs traitées, 744 ont néanmoins reculé contre 708 hausses et 413 inchangées.

Le volume des transactions est resté assez important en dépit de l'absence quasi totale des investisseurs institutionnels : 30,84 millions d'actions ont été échangées contre 29,52 millions la veille.

La publication d'une baisse de 0,4 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en juillet (succédant à un repli de 0,3 % en juin) n'a provoqué aucune surprise autour du Big Board.

VALEURS	COURS 28/8	COURS 29/8
Alcoa	55 3/4	56 ..
A.T.T.	56 3/4	56 5/8
Boeing	46 1/8	46 1/2
Chase Manhattan Bank	41 5/8	41 7/8
Du Pont de Nemours	43 1/4	43 ...
Eastman Kodak	58 ...	57 7/8
Exxon	56 7/8	56 7/8
Ford	42 5/8	42 3/8
General Electric	52 3/4	53 ..
General Foods	33 5 8	33 7/8
General Motors	59 3/8	59 5/8
Goodyear	15 1/2	15 1/2
I.B.M.	70 ...	70 ...
I.T.T.	30 1/2	30 ...
Kennecott	26 7/8	26 1 8
Mobil Oil	42 3/4	43 1/4
Pfizer	35 1/2	35 3/8
Schlumberger	86 ...	85 3/4
Texaco	29 ...	28 1/4
U.A.L. Inc.	27 1/4	27 1/4
Union Carbide	43 1/8	43 3/4
U.S. Steel	22 5/8	22 3/4
Westinghouse	22 1 2	22 5/8
Xerox	67 1/4	67 1/4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/8	30/8
1 dollar (en yens)	221 45	221 70

BOURSE DE PARIS - 29 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 95	2 737	S.P.E.G.	250 ..	249 ..	Locabail	224 90	218 .	Immolvest	143	... .
5 %	51 50	2 877	U.A.P.	573 ..	... ..	Locabail immob.	372	371 ..	Cie Lyon. Imm.	156 50	151 50
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

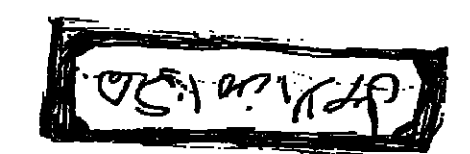
Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/8	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 271	4 268		
Allemagne (100 DM)	[illegible]	[illegible]		
Belgique (100 F)	[illegible]	[illegible]		
Pays-Bas (100 fl.)	[illegible]	[illegible]		
Danemark (100 krd)	[illegible]	[illegible]		
Norvège (100 k)	[illegible]	[illegible]		
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]		
Italie (1 000 lires)	[illegible]	[illegible]		
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]		
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]		
Autriche (100 sch.)	[illegible]	[illegible]		
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]		
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]		
Canada ($ can. 1)	[illegible]	[illegible]		
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]		

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/8
[illegible]		



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AFFRÉTÉ PAR L'UNICEF ET LA CROIX-ROUGE

Un avion transportant des vivres et des médicaments est arrivé à Phnom-Penh

Un avion transportant plus de 20 tonnes de vivres et de médicaments est arrivé mercredi 29 août à Phnom-Penh. Il était affrété par l'UNICEF et la Croix-Rouge internationale. Le lancement d'un programme international d'assistance humanitaire au Cambodge se heurte toutefois à de nombreuses difficultés, a indiqué mercredi 29 août le porte-parole du département d'Etat américain, et en particulier à l'absence d'observateurs sur place. Washington estime qu'une aide au Cambodge devrait aller également aux deux régimes qui se disputent le contrôle du pays.

D'autre part, à Pékin, le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères et chef de la délégation de Hanoï aux pourparlers sino-vietnamiens, M. Dinh Nho Liem, s'en est pris mercredi aux propos du vice-président Mondale qui avait affirmé que l'« *occupation vietnamienne du Cambodge était indéfendable et le gouvernement fantoche mis en place par le Vietnam inacceptable* » (*le Monde* du 30 août). Selon M. Liem : « *Tous les efforts des dirigeants de Pékin, en collusion avec les impérialistes américains, pour s'opposer au peuple socialiste du Vietnam sont voués à l'échec.* (...) *Si les dirigeants américains actuels comprennent le changement dans l'équilibre des forces en Asie du Sud-Est en faveur de la révolution, ils doivent tirer la leçon de leur défaite* » *et cesser toute* « *collusion* » *avec Pékin.*

Pour sa part, le représentant chinois à ces pourparlers, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Han Nianlong, a réaffirmé son soutien au régime Pol Pot dans la lutte qu'il mène contre l'« *agression* » vietnamienne. Il a déclaré que « *la Chine ne mettra pas fin à son soutien à la lutte du peuple du Kampuchéa contre l'agression vietnamienne* » tant que Hanoï poursuivra sa « *guerre* » et son « *occupation militaire* » de ce pays. Il a aussi demandé que Hanoï cesse de considérer le Laos comme une « *colonie* ».

Enfin, M. Khieu Samphan, chef de l'Etat du Kampuchéa démocratique (khmer rouge), a estimé mercredi à Vienne que « *les Vietnamiens soutiennent les propositions visant à réinstaller le prince Sihanouk à la tête d'un gouvernement cambodgien* ». Il s'agit pour lui de « *manœuvres tendant à diviser nos forces au moment même où les Vietnamiens rencontrent des difficultés* ». Rappelons toutefois, qu'à plusieurs reprises Hanoï a publiquement refusé de donner un rôle politique au prince Sihanouk au sein du régime installé à Phnom-Penh. — *(A.F.P., Reuter)*

LE PRINCE ET LE PROPRIÉTAIRE

Une villa de Mougins, dans les Alpes-Maritimes, était laissée inoccupée, depuis plus de neuf ans, par son propriétaire. Le maire de la commune, soucieux d'aider les réfugiés indochinois, informa par lettre le propriétaire de son intention d'y héberger plusieurs personnes. Il ne pensait sans doute pas que cette initiative — l'une parmi tant d'autres prises dans toute la France pour accueillir les réfugiés — susciterait des difficultés. Il se trompait : il reçut en effet un télégramme de cinq cents mots du maître des lieux, affirmant que des « *circonstances indépendantes de sa volonté* » l'avaient empêché de retourner à Mougins depuis si longtemps et que sa maison n'était pas abandonnée.

On l'aura deviné, ce propriétaire indigné n'était autre que le prince Norodom Sihanouk, ancien chef de l'Etat du Cambodge. Dans son télégramme, il estime que sa maison est « *minuscule* », que les réfugiés cambodgiens « *ne comprendraient pas* » qu'elle soit attribuée à l'un d'entre eux et que, enfin, il s'agissait d'un « *symbole de la royauté* ».

Le maire de la petite commune méridionale aurait dû distinguer l'homme d'Etat, qui lance des appels angoissés au monde entier pour qu'on vienne en aide à ses compatriotes martyrs, du propriétaire qui ne veut pas que des intrus s'installent chez lui.

HANNA REITSCH L'« AVIATRICE DE HITLER » EST MORTE

La plus célèbre aviatrice allemande d'avant-guerre, Hanna Reitsch, qui fut fidèle à Hitler jusqu'à la fin, est morte le 24 août à Francfort, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une courte maladie. Elle a été inhumée le 29 août à Salzbourg (Autriche).

Née le 29 mars 1912 à Hirschberg, en Silésie, Hanna Reitsch abandonna ses études de médecine pour l'aviation. Elle y détint quarante records. Elle remporta notamment toutes les compétitions féminines de planeurs, fut en 1937 la première femme commandant de bord, la première à être pilote d'essai, à piloter un hélicoptère et un avion à réaction. Elle exécuta ou organisa de nombreux raids aériens.

Pendant la guerre, Hanna Reitsch participa aux essais des prototypes d'avions militaires et fut la seule femme décorée de la croix de fer de première et de deuxième classe. Elle fut volontaire pour une mission-suicide semblable à celle des kamikazes japonais : piloter jusque sur l'objectif une bombe volante du type V-1. L'entreprise fut abandonnée.

A la fin d'avril 1945, elle réussit à poser le petit avion Storch à bord duquel a pris place le général von Greim, convoqué par Hitler, dans Berlin en flammes, encerclé par les Russes. Hanna Reitsch passa trois jours dans le bunker avec le Führer et ses derniers compagnons. Elle réussit à décoller le 29 avril, peu avant le suicide de Hitler, pour une dernière mission.

Internée par les Américains, puis libérée, elle reprit sa carrière aéronautique et, recommandée par Nehru, ouvrit en 1962, à Accra, au Ghana, une école de pilotage. Elle fut expulsée lors de la chute du président Nkrumah, en 1966.

Lorsque fut diffusé en 1978 le film les Derniers Jours de Hitler, *fondé sur les recherches de l'historien britannique Trevor Roper, Hanna Reitsch s'éleva contre les* « inexactitudes, *les* « faux » *et les* « contre-vérités » *qui, assurait-elle, y pullulaient. Elle était un des derniers témoins des ultimes heures du IIIe Reich et de son fondateur.*

Le n[illegible]ro du « Monde » daté 30 [illegible]t 1979 a été tiré à 534 771 e[illegible]plaires.

L'OR AU PLUS HAUT : 318,6 DOLLARS L'ONCE

L'or a de nouveau tenu la vedette, jeudi matin 30 août, sur les grandes places financières européennes, où, battant tous ses précédents records, il s'est élevé très au-dessus de 318 dollars l'once pour s'établir, avant midi, à 318,65 dollars.

Cette nouvelle hausse, après vingt-quatre heures de répit, s'est produite malgré la légère détente observée sur les marchés américains, qui donnent habituellement le ton. Selon les spécialistes, cette hausse a été provoquée par une demande à caractère spéculatif encouragée par la grande fermeté de l'argent-métal en pleine ébullition.

Sur le marché des changes, en revanche, le plus grand calme a régné et les parités des principales devises internationales n'ont pratiquement pas varié entre elles. Même le franc n'a pas ou peu réagi aux mesures sociales prises par le gouvernement, apparaissant juste soutenu par rapport au dollar *(4,2680 F contre 4,26875 F la veille au soir)* et au deutschemark (2,3315 F contre 2,3313 F).

Dans une interview accordée à l'A.F.P., M. Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat au ministère ouest-allemand des finances, a déclaré que la révision du Système monétaire européen, prévue après six mois de fonctionnement, serait légèrement retardée et qu'au cours de la réunion des gouverneurs des banques centrales en septembre seules seront décidées des modifications portant sur les poids des différentes monnaies entrant dans la composition de l'ECU et sur le fonctionnement de l'indicateur permettant de détecter les divergences entre devises.

● *Sonacotra : les expulsions se multiplient.* — Quinze nouvelles expulsions ont eu lieu, mercredi 29 août, au foyer de Strasbourg-Neudorf. Le même jour, neuf résidents du foyer Sonacotra de Bondy ont été évacués par les forces de l'ordre.

● *Protestations syndicales contre des licenciements en cours.* — La fédération Ha-Cui-Tex C.F.D.T. a demandé, mercredi 29 août, la constitution d'une commission d'enquête sur la gestion du groupe Boussac, en raison de licenciements annoncés dans plusieurs établissements appartenant aux frères Willot. Dans le même temps, l'union départementale C.G.T. du Val-d'Oise a élevé « *une vive protestation* » à la suite de l'accord donné par le ministère du travail au sujet de cent soixante-six licenciements du Joint français à Bezons.

LES HAUSSES ABUSIVES DES LOYERS LIBRES

En dernier ressort, écrire au ministre...

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, ne semble pas s'inquiéter des hausses que peut déclencher la libération des loyers du secteur « libre » effective depuis le 1er juillet, sans nier toutefois qu'il y aura d'inévitables « bavures ».

Interrogé à ce sujet mercredi 29 août, lors de la conférence de presse sur les mesures de soutien au logement, il a réaffirmé avec force sa conviction que le régime de liberté était seul capable de rétablir un fonctionnement satisfaisant du marché du logement. Quant aux abus commis par certains propriétaires, il les juge « marginaux ». Deux mois après le retour à la liberté, un millier de cas d'excès de hausse ont été recensés lors d'enquêtes très précises menées par son ministère.

Les commissions départementales chargées d'organiser avec les professionnels une nécessaire conciliation achèvent de se mettre en place. Jusqu'ici les cas qui leur ont été soumis ont été dans l'ensemble, a-t-il dit, favorablement réglés, et, « dans les cas aberrants, on est arrivé très vite à un accord ».

Cependant, si un propriétaire récalcitrant se refusait à entendre raison, le ministre a l'intention de « traiter chaque cas suivant la façon dont il se présentera ».

Qu'on se le dise : une fois épuisés tous les moyens de négociation et de conciliation, le locataire victime d'un abus pourra écrire à M. d'Ornano. — J. D.

Les bagarres dans les fêtes

PLUSIEURS MAIRES DES BOUCHES-DU-RHONE FIXENT LE COUVRE-FEU A 21 H. 30

Les gendarmes ont appréhendé, mardi 28 août dans la soirée, à Rousset (Bouches-du-Rhône), une bande de dix-huit jeunes gens dont huit mineurs, tous originaires du quartier des Aygalades à Marseille, qui avaient provoqué une bagarre lors de la fête locale. Ils seront présentés ce mercredi 29 août au parquet.

Ces adolescents avaient lancé une expédition punitive contre ce village après un incident qui avait opposé la veille les jeunes Marseillais aux danseurs du bal populaire qui se déroulait sur la place publique. Un jeune homme âgé de vingt ans, M. Damice Costanza, a été grièvement blessé. Les gendarmes ont saisi dans leurs voitures, un important matériel : des chaînes, des matraques, des crochets de boucher, des pistolets d'alarme, des fléaux japonais et même une grenade d'entraînement.

Dans la région d'Aix-en-Provence, les responsables des fêtes locales, les fêtes votives, ont exprimé leur inquiétude devant la fréquence de ces bagarres. Les maires de Bouc-Bel-Air et de Gardanne ont fixé à 21 h. 30, par un arrêté municipal, la clôture des réjouissances populaires. Dernièrement trois gendarmes ont été blessés à Trets.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES RÉDUIT LES LIVRAISONS A SES CLIENTS EXTÉRIEURS

La Compagnie française des pétroles a décidé de réduire de nouveau, et d'environ 10 % (par rapport aux contrats), les livraisons de pétrole brut aux firmes n'appartenant pas au groupe.

En 1978, la C.F.P., qui disposait d'un total de ressources en « brut » de 70 millions de tonnes, en avait revendu 21 millions, le reste étant livré aux filiales françaises et étrangères du groupe. Pour 1979, les contrats signés avec les clients extérieurs ne portent que sur une quinzaine de millions de tonnes, et c'est sur ce chiffre que s'applique la réduction de 10 %.

La C.F.P. applique en fait depuis le début de l'année de telles réductions à ses clients extérieurs. Pendant quelques mois, le pourcentage d'amputation par rapport aux contrats signés avait même été compris entre 15 et 20 %. Toutefois, début juillet, la compagnie avait repris un rythme de livraison plus ou moins normal.

Cette décision s'explique par la diminution des ressources en « brut » de la compagnie, due d'une part à la réduction de la production iranienne, d'autre part au fait que de nombreux pays producteurs ont maintenant tendance à vendre directement sur le marché libre une partie de leur production. C'est le cas de l'émirat de Dubaï, l'un des fournisseurs de la C.F.P.

Qui a invité le pape à se rendre à Manille ?

L'annonce du prochain voyage du pape Jean-Paul II aux Philippines a aggravé la tension entre l'Eglise et le régime du président Marcos. Informé par le Vatican de la visite que le pape devait faire en décembre dans ce pays, qui compte près de quarante millions de catholiques, le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille, avait été stupéfié en voyant à la « une » des journaux la photo du Saint-Père en compagnie de Mme Imelda Marcos. Les journaux annonçaient en gros titres que la « *First Lady* » avait elle-même invité le pape à Manille. Les directeurs de journaux dirent au cardinal qu'ils avaient reçu l'ordre de Malacanang — le palais présidentiel — de publier une telle information.

« *Fou de rage* » — selon ses proches, — le cardinal Sin ordonna de lire la lettre d'information du Vatican en chaire. Depuis, le Saint-Siège aurait laissé entendre que la visite du pape pourrait être reportée jusqu'à ce que la tension s'apaise. Samedi 25 août, le président Marcos a cédé, en écrivant au cardinal Sin une lettre reconnaissant que c'était bien le prélat qui était à l'origine de l'invitation.

Le couple présidentiel est toujours à l'affût de publicité. Selon *Newsweek*, Mme Marcos aurait invité Jean-Paul II à célébrer une messe à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de mariage, au mois de mai dernier, lui promettant, à cette occasion, la construction d'une basilique. Mgr Sin s'y opposa, déclarant que cet argent serait mieux utilisé s'il était distribué aux pauvres. Mme Marcos dut se contenter de l'acteur Sean Connery, qui porta un toast en son honneur.

D'autre part, des catholiques s'inquiètent du « culte » rendu dans certains endroits au président Marcos : selon un évêque, des cérémonies ont eu lieu devant un portrait géant de lui. Aux questions « *Qui est notre grand chef ?* », les gens devaient répondre « *Marcos* » ; « *Qui devons-nous suivre dans la nouvelle société ?* », « *Marcos* », et ainsi de suite.

A ces griefs de la hiérarchie catholique s'ajoutent des critiques contre la répression exercée par l'armée et par la gendarmerie. Plusieurs évêques ont dénoncé les disparitions et l'« *atmosphère de terreur* » qui règne dans certaines provinces de l'île méridionale de Mindanao. A Zamboanga, selon l'ancien maire, six personnes arrêtées par l'armée, auraient été tuées. Le gouvernement a annoncé la création d'une commission d'enquête. Elle est composée du vice-ministre de la défense, du chef des forces armées et du commandant de la gendarmerie. — *(U.P.I., A.F.P.)*

En Thaïlande

L'ARMÉE A SUBI DE LOURDES PERTES DANS UNE OPÉRATION CONTRE LES MAQUISARDS COMMUNISTES.

Quarante-deux soldats thaïlandais ont été tués et plus de cinquante blessés au cours d'une seule opération militaire destinée à reprendre une colline occupée par les maquisards du P.C. thaïlandais, dans la province de Chieng-Raï, dans le nord du pays, non loin de la frontière laotienne. Trente-cinq d'entre eux ont trouvé la mort en une seule journée, le samedi 25 août. On ignore les pertes communistes, qui, selon les autorités de Bangkok, seraient « *élevées* ».

Les maquisards, qui seraient des membres des minorités ethniques montagnardes, sont solidement retranchés, protégés par des champs de mines et, pour la première fois, ont employé des missiles de 122 mm. La base qui a été assiégée leur permet de harceler les équipes de travailleurs chargés de construire la route stratégique Chieng-Kham Chieng-Khon.

D'autre part, dimanche 26 août, dix maquisards communistes ont été tués au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre dans la province de Sisaket, près de la frontière cambodgienne. Les gouvernementaux ont eu quatre morts et autant de blessés. Enfin, dans le sud du pays, dans la province de Surat-Thani, six personnes ont été blessées et cinq bâtiments détruits au cours d'une attaque de maquisards contre une unité militaire thaïlandaise. — *(A.F.P., U.P.I.)*

LE CYCLONE TROPICAL DAVID A SEULEMENT EFFLEURÉ LES ANTILLES FRANÇAISES

Fort-de-France *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Le cyclone tropical David, l'un des plus violents à balayer la région des Caraïbes, a légèrement dévié vers le nord de sa trajectoire antérieure. Au lieu de frapper la côte orientale de la Martinique, l'« œil » du cyclone est passé, le 29 août, entre ce département français d'outre-mer et l'île de la Dominique. Sur ces deux îles — comme le 28 sur la Barbade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie, et le 29 sur la Guadeloupe — David a provoqué des chutes de pluies diluviennes et des vents dépassant largement les 100 kilomètres à l'heure ont soufflé.

L'alerte au cyclone avait été donnée dans toutes les petites Antilles. Comme le rapporte notre correspondant à Fort-de-France, la vie s'est brusquement arrêtée à la Martinique dès le déclenchement du plan Orsec-cyclone ; les populations les plus exposées ont été évacuées dans la nuit du 28 au 29 août vers des bâtiments publics situés en un lieu plus sûr et aménagés pour les recevoir.

Les dégâts matériels semblent importants sur les îles effleurées par David : toits envolés, bananeraies hachées, poteaux électriques et téléphoniques abattus, arbres arrachés. En l'état actuel des informations, aucune victime n'a été signalée.

David poursuit sa route vers le nord-ouest. S'il continue dans la même direction, il pourrait atteindre Porto-Rico et les îles Vierges dans un délai de vingt-quatre à trente-six heures. Mais les trajectoires des cyclones tropicaux sont imprévisibles.

L'UNION SOVIÉTIQUE EST MÉCONTENTE DES LIVRAISONS MILITAIRES ROUMAINES A L'ÉGYPTE

De notre correspondant

Moscou. — L'U.R.S.S. vient de manifester son mécontentement vis-à-vis de la coopération militaire entre son allié roumain et l'Egypte du président Sadate. Elle l'a fait sous une forme apparemment anodine, en reprenant, le mercredi 29 août, une information du journal libanais *Ach Chaab*, mais les *Izvestia* la publient sur deux colonnes.

Le journal relève que la coopération militaire égypto-roumaine a commencé en 1978 lorsque Bucarest a livré au Caire des pièces de rechange pour avions, des chars, des pièces d'artillerie et d'autres armes « *de production soviétique* ».

Il ajoute que cette coopération s'est renforcée à la suite de la visite du ministre égyptien de la défense en Roumanie.

A la suite d'un échange de messages entre MM. Sadate et Ceausescu, un accord prévoyant une augmentation de l'aide militaire roumaine à l'Egypte aurait été signé. « *En particulier, les Egyptiens ont réussi à obtenir de la Roumanie*, écrivent les *Izvestia*, *la livraison de moteurs d'avions ainsi que des pièces de rechange pour des avions, des chars et des voitures blindées de production soviétique, dont l'armée égyptienne est équipée.* » — D. V.

● *M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.*, a rencontré mardi 28 août à l'occasion de sa visite à Alger, M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario. Le P.C. a rendu publique une « déclaration commune » affirmant notamment : « *Face à l'agression marocaine, lourde de dangers pour les peuples de cette région et pour la paix, Georges Marchais et Mohamed Abdelaziz déclarent qu'un règlement juste et durable du conflit passe par la reconnaissance des droits nationaux du peuple sahraoui, de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance dans le respect des frontières héritées de la colonisation. Les troupes marocaines doivent immédiatement être retirées de tout le territoire de la République arabe sahraouie démocratique.* » Pour la toute prochaine période, Georges Marchais a invité une délégation du Front Polisario à se rendre en France. Cette invitation a été acceptée. Invité à se rendre en République arabe sahraouie démocratique, Georges Marchais a accepté cette proposition.

● *Une bombe a explosé* mercredi 29 août dans des locaux de la Régie Renault, près de Bilbao, au Pays Basque espagnol. Il n'y a pas eu de victimes, mais les dégâts sont importants. — *(A.F.P.)*

● *Attentat en Espagne.* — Un policier a été tué ce jeudi 30 août dans la matinée à Zumarraga, dans la province basque du Guipuzcoa. C'est la centième victime du terrorisme depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*